

Sept médecins font face à des accusations criminelles

■ Pour des faux certificats d'inaptitude au travail à des jeunes assistés sociaux

CAROLE BEAULIEU

Deux ans après la promesse du Parti libéral du Québec (PLQ) d'accorder la parité de l'aide sociale aux jeunes de moins de 30 ans, des médecins québécois subissent toujours les conséquences d'une politique qui fait que leur signature au bas d'un certificat de maladie donne à un jeune assisté des prestations presque trois fois plus élevées que celles auxquelles il a droit.

Au total, a confirmé au DEVOIR un porte-parole de la SQ, le constable Pierre Le Marbre, sept médecins font actuellement l'objet de poursuites criminelles suite à une série de pièges tendus l'an dernier par une policière de la SQ. Prétendant être une jeune bénéficiaire d'aide sociale dans le besoin, la jeune femme avait réussi à obtenir plusieurs certificats médicaux d'inaptitude au travail.

Un prestataire d'aide sociale de moins de

30 ans déclaré « inapte au travail » par un certificat médical voit immédiatement ses prestations passer de \$170 à \$476. En 1985 et 1986, au moment où la Sûreté du Québec enquêtait, ces montants étaient de \$163 et \$448.

Selon des informations recueillies par LE DEVOIR, dix médecins au total ont été piégés au cours de l'hiver 1985 et du printemps 1986.

Le secret continue toutefois d'entourer

cette opération, la Sûreté refusant d'identifier les médecins piégés et le président de la Corporation des médecins, le docteur Augustin Roy, déclarant que, selon lui, « aucune accusation n'a été portée et que toute l'affaire est sans doute tombée à l'eau ».

La Sûreté du Québec a toutefois confirmé au DEVOIR que les procédures se poursuivent.

Une première enquête préliminaire menée en mars 1987 a été frappée d'une ordon-

nance de non publication.

Une autre a eu lieu le 2 juillet. Cinq autres doivent se tenir le 26 août, le 3 septembre et le 15 septembre. Les médecins sont accusés d'usage de faux, en contravention avec l'article 324 du Code criminel.

L'un des sept médecins, dont la SQ n'a pas révélé l'identité, a été déclaré coupable. Il a été condamné à \$1,250 d'amende et à deux ans de probation.

Voir page 8 : Médecins



LA GRÈCE FOND

Deux Athéniens ont porté secours, hier, à une compatriote qui a perdu connaissance à cause d'une exceptionnelle chaleur qui frappe le bassin méditerranéen et en particulier la Grèce.

Photo AP

État d'urgence dans tout le pays

La chaleur sème la mort en Grèce

■ La canicule a déjà fait 700 victimes

ATHÈNES (Reuter, AFP) — La vague de chaleur qui sévit sur la bassin méditerranéen et qui a déjà coûté la vie à plus de 700 personnes en Grèce s'acharnait aussi, hier, avec des températures de 43 degrés C sur l'Italie, la Bulgarie, la Yougoslavie et Israël.

Le gouvernement grec a déclaré l'état d'urgence dans tout le pays devant l'ampleur de ce que la presse qualifie de « tragédie nationale ». La plupart des victimes sont des personnes âgées, souffrant de problèmes cardiaques et respiratoires, a in-

diqué un médecin d'un hôpital athénien, George Kalatzis.

Plus de 1,500 personnes ont été hospitalisées pour des raisons liées à la canicule. Mais « la plupart des hôpitaux n'ont pas d'air conditionné, et cela aggrave le problème », selon Kalatzis.

Fuyant vers la mer ou la campagne, un million d'Athéniens ont fui la capitale ce week-end, où les cimetières ont du rester ouverts pour répondre à une vague exceptionnelle d'enterrements.

La canicule a causé d'importants

dégâts à l'agriculture du pays, et les exploitants du nord de la Grèce ont du porter eux-mêmes de l'eau pour irriguer leurs champs.

« La situation à Athènes est encore pire à cause de la pollution », a indiqué Costas Armenis, expert des questions d'environnement. La pollution était particulièrement élevée dans la capitale grecque pendant la semaine passée, en raison de l'absence de vent, a confirmé le ministre de l'Environnement.

Non seulement les Athéniens ont

Voir page 8 : La chaleur

Vers le Golfe

La flotte française prête à appareiller

PARIS (AFP) — La décision annoncée, hier, à Paris de mettre en état d'appareiller en vingt quatre heures une force aéro-navale française, dix jours après la rupture diplomatique entre la France et l'Iran constitue un nouveau pas dans l'escalade de la tension entre les deux pays.

Le gouvernement français a donné instruction hier matin à l'état-major de la marine de mettre le groupe aéronaval de Toulon (Méditerranée), comprenant notamment le porte-avion *Clémenceau*, en situa-

Voir page 8 : La flotte

Du rapport Gobeil au rapport Després

L'université en région doit être mieux financée

■ Surtout à Rouyn, Chicoutimi et Rimouski

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Il faut un financement plus adéquat des universités en région, surtout en Abitibi-Témiscamingue, à Rimouski et à Chicoutimi.

C'est ce qui se dégage de la partie du rapport Després sur les orientations et le financement des universités en région.

Formé en décembre dernier par le ministre Claude Ryan, le groupe de travail sur l'évolution de l'Université du Québec a remis son rapport le 29 juin. LE DEVOIR en a obtenu copie et en a déjà largement fait état sa-

medi, concernant surtout le maintien et le développement de l'UQ en réseau.

S'agissant des universités en région, MM. Robert Després, Pierre Harvey, John O'Brien et Paul Gourdeau, rappellent qu'elles doivent concilier des paramètres contradictoires:

■ un large éventail de besoins à satisfaire et une aire de desserte vaste et faiblement peuplée. Il faut à cet égard intensifier la collaboration entre collèges et universités, systématiser la coordination de leurs services, surtout concernant l'éducation des adultes et les équipements scien-

tifiques. De même, il faut augmenter la collaboration en matière de services à la collectivité, prolongement normal des deux missions fondamentales de l'Université: enseignement et recherche;

■ un coût de fonctionnement plus élevé que dans les universités métropolitaines, en raison de la dispersion des enseignements et de la faible taille des groupes-cours. « L'Université du Québec a montré au cours des dix dernières années que la recherche d'une productivité accrue et de coûts unitaires moindres entraînerait la disparition de la quasi tota-

Voir page 8 : L'université

Le Dr Chénier est rentré chez lui



Photo Chantal Keyser

Les restes du Patriote Jean-Olivier Chénier, bannis par l'Église, ont enfin été inhumés en terre bénie, hier, à Saint-Eustache. Informations page 3

L'environnement a une ville

Hyundai ne pourra qu'être le géant vert de Bromont

PIERRE CAYOUILLE

Bromont ressemble de plus en plus à une véritable cité technologique érigée au cœur d'une oasis de verdure. À une heure de Montréal, la municipalité se veut une sorte de « zone verte pour matière grise », un modèle réduit de la célèbre *Silicon Valley* où des cités construites aux abords de la Route 128 à Boston.

Après la venue à Bromont de IBM, General Electric et Mitel, l'avène-

ment de l'usine de montage du fabricant sud-coréen Hyundai confirme la vocation de cette petite municipalité des cantons de l'Est.

Pierre Bellefleur dirige Bromont depuis six ans. Le développement industriel s'y déroule à un tel rythme que, l'automne dernier, pour se faire réélire, il a promis de stopper l'émission de permis de construction pour six mois ! Il a été réélu par acclamation.

Le « phénomène Bromont » est assez singulier. On s'y intéresse par-

tout, sur tous les continents. Il y a quelques semaines, lors d'un colloque sur les possibilités d'investissements au Québec organisé à New York, on avait invité deux maires: le maire de Montréal, Jean Doré, et celui de Bromont, Pierre Bellefleur. Pourtant le premier dirige une métropole de plus d'un million d'habitants, tandis que le second gère une petite municipalité de 3,500 habitants qui se gonfle toutefois de « quelque \$165 millions d'évaluation, dont 80 % d'industriel et 20 % de résidentiel ».

Malgré le succès de Bromont, Pierre Bellefleur garde les pieds sur terre et, surtout, refuse de déroger à sa philosophie première: le respect de l'environnement et de la qualité de vie. « Il n'est pas question que nous laissions Bromont se défigurer à cause du développement excessif », dit-il.

Le maire refuse ainsi de céder le pavé aux chaînes de fast-food. « Nous les accueillons avec plaisir. Pourvu qu'ils viennent à nos conditions et qu'ils respectent nos normes d'aménagement ».

La multinationale sud-coréenne a eu beau injecter \$325 millions dans la région elle a dû assurer les autres compagnies du parc technologique que son usine ne souillerait pas l'air de la région.

Chez Mitel ou chez IBM, là où on fabrique des micro-plaquettes, on exige un environnement sain et on craignait les émanations de produits toxiques, comme la peinture. Chez Hyundai, on s'est doté en conséquence d'un système qui ne pollue pas l'atmosphère.

Toujours pour préserver la « qualité de vie » Bromont s'appête à adopter un sévère règlement sur l'affichage. « Nous interdirons les néons

aux façades des commerces de la ville. Les commerçants devront plutôt se munir d'affiches sculptées en bois », dit M. Bellefleur.

« Le tourisme est une industrie essentielle dans la région. On accueille plus de 500,000 visiteurs par année, que ce soit pour le ski l'hiver ou pour la station touristique avec glissades d'eau l'été. Il nous faut préserver notre côté bucolique », dit le maire Bellefleur.

Depuis l'été dernier, une vingtaine de familles coréennes vivent à Bro-

mont. Ce sont les familles de cadres supérieurs venus à Bromont pour participer à la construction de l'usine Hyundai. Selon le maire de Bromont, ces derniers s'intègrent à merveille dans la région, même s'ils sont dépayés.

« À Bromont, nous sommes tous des « importés ». Il n'y a pas de réflexes xénophobes comme on peut le voir parfois ailleurs au pays. À peu près personne n'est natif d'ici. La ville a été créée en 1964. Nous avons

Voir page 8 : Hyundai



Photo Louise Lemieux

Érigée au coût de \$325 millions, l'usine Hyundai de Bromont devrait commencer à produire en décembre 1988, au rythme de 100 000 voitures par année.

AUJOURD'HUI

MASSACRE EN HAÏTI

Des tontons macoutes ont attaqué des paysans et fait de 50 à 200 morts dans le village de Jean-Rabel. Page 5

LES TATARS AU KREMLIN

Les Tatars seront recus aujourd'hui au Kremlin par le président Andreï Gromyko. Page 5

LES EXPOS VONT BIEN !

Après leurs victoires sur les Reds de Cincinnati, 6-0 hier et 4-3 samedi, les Expos ne sont plus qu'à 6 parties et demie des Cards. Page 16

Le silencieux

À U POINT où elle en est, la technologie se fait sans l'homme et souvent contre.

Les jouisseurs ne sont pas tendres pour la tendresse.

Aimer et faire l'amour ne se marient pas.

L'ennui est le premier divertissement de l'imbécile.

— ALBERT BRIE



Photo Louise Lemieux

M. Pierre Bellefleur, maire de Bromont: « Le développement industriel ne doit pas menacer l'environnement ».

Les Franco-Manitobains rencontreront Bourassa

WINNIPEG (PC) — Le premier ministre du Québec Robert Bourassa s'entretiendra mercredi avec les dirigeants de la Société franco-manitobaine, qui s'inquiètent que l'accord du lac Meech ne confère aucune obligation aux provinces anglophones de promouvoir la langue française.

Pour les francophones hors Québec, l'entente actuelle ne fait



Mme Lucille Blanchette.

que confirmer le statu quo de cette diaspora éparpillée aux quatre coins du pays, où l'assimilation décline leurs rangs. Selon l'accord, le Québec a le devoir de faire la promotion de la langue et de la culture françaises, mais cette responsabilité n'incombe nullement au reste du Canada anglais. Ce que souhaiterait bien les minorités franco-

phones des autres provinces.

La présidente de la Société franco-manitobaine entend aborder la question lorsqu'elle rencontrera le premier ministre Bourassa mercredi. D'autres questions seront également discutées, mais elle n'a pas voulu préciser davantage.

De fait, Lucille Blanchette se plaint du peu de temps qui sera accordé pour l'entretien avec le premier ministre du Québec. La visite de deux jours de M. Bourassa au Manitoba a dû être condensée en une seule journée. Ce qui fait dire à la porte-parole des Franco-Manitobains que cet entretien ne laissera finalement que le temps de prévoir une autre rencontre.

« Une des choses que nous allons lui demander, c'est de le rencontrer ultérieurement parce que la rencontre prévue n'est pas suffisante. On n'aura pas suffisamment de temps, a déclaré Mme Blanchette en interview. Il s'en retourne le soir même, ce qui ne nous laisse pas le temps d'aborder beaucoup de sujets », poursuit-elle, en déplorant que plusieurs de ses collaborateurs soient en vacances au moment de l'entretien.

Au Manitoba, M. Bourassa discutera avec le premier ministre Howard Pawley à l'Assemblée législative, où seront abordées les questions constitutionnelles et de libre-échange. Par après il se rendra à Saint-Boniface, s'entretenant avec les représentants des 56,000 Franco-Manitobains.

Bourassa défend Hydro-Québec auprès de ses détracteurs du Midwest américain

TRAVERSE CITY, Michigan (PC) — L'énergie, les investissements et le libre-échange sont les trois sujets qu'entend aborder le premier ministre Bourassa au cours de la conférence de deux jours qui réunit à compter d'aujourd'hui à Traverse City, au Michigan, les premiers ministres canadiens et les gouverneurs américains.

Pour le premier ministre du Québec, cette rencontre sera l'occasion de défendre l'hydro-électricité auprès de certains détracteurs du Midwest américain qui voient d'un mauvais oeil la pénétration d'Hydro-Québec aux États-Unis.

« Je dois rétablir les faits concernant Hydro-Québec », a déclaré le premier ministre lors d'une entrevue accordée à la Presse canadienne depuis Augusta, dans le Maine, où il séjournera la semaine dernière, avant de se rendre à la conférence.

« Ceux qui s'opposent à l'importation de l'hydro-électricité aux États-Unis, parce qu'ils ont du charbon ou du nucléaire, prétendent que le gouvernement du Québec subventionne l'hydro-électricité pour vendre à des prix moindres. C'est pas du tout le cas », explique-t-il.

M. Bourassa entend bien expliquer aux gouverneurs américains que si le Québec vend son électricité à bas

prix, « c'est parce qu'elle coûte moins cher à produire ».

« Par exemple, la centrale nucléaire de Seabrook, aux États-Unis, a coûté beaucoup plus cher à construire que LG2, mais elle produit cinq fois moins d'énergie ».

Hydro-Québec ne reçoit pas de subvention du gouvernement, fera-t-il valoir. « Au contraire elle doit payer des dividendes au gouvernement lorsqu'elle fait de bons profits ».

Le premier ministre Bourassa devra également rassurer les Américains qui interprètent mal, selon lui, la décision récente de l'Office national de l'Énergie de refuser un permis d'exportation à Hydro-Québec dans le contrat avec la New England Power Pool (NEPOOL).

« Certains gouverneurs disent que la sécurité des approvisionnements sera compromise. Je devrai leur expliquer que la décision de l'ONE ne change en rien la politique du Québec en matière d'électricité. Nous avons 38,500 mégawatts à développer ».

La rencontre avec les gouverneurs américains — ils seront environ une quinzaine — débute cet après-midi, bien que des fonctionnaires participent depuis samedi à des travaux préparatoires.

Côté canadien, on y verra, outre M. Bourassa, David Peterson de l'Ontario, Grant Devine de la Saskatchewan et Howard Pawley du Manitoba.

La rencontre a pour but officiel le développement des relations commerciales entre les provinces canadiennes et les États américains. À Québec, les fonctionnaires parlent de « promotion », et non de « politique » commerciale, mais le premier ministre, en entrevue, n'a pas caché que les trois thèmes à l'ordre du jour — soit l'agriculture, l'énergie et les investissements — déboucheront rapidement sur la question du libre-échange.

« J'en parlerai abondamment à mes interlocuteurs américains. Je leur ferai valoir l'intérêt de signer une entente de principe en vue de libéraliser nos échanges commerciaux ».

Dans la même veine, le premier ministre abordera la question de l'incitation aux investissements, qui constitue un enjeu majeur entre le Canada et les États-Unis, dans le cadre du libre-échange.

« Les Américains se posent beaucoup de questions sur nos tactiques d'aide à l'investissement. Ils trouvent injuste qu'on subventionne General Motors, par exemple, lorsque chez eux, les entreprises GM ont dû



Après la conférence de Traverse City, M. Bourassa se rendra au Manitoba, où il a planifié une rencontre avec les Franco-Manitobains, à St-Boniface.

Là aussi, il s'agira de convaincre et d'apaiser les doutes. On sait que l'accord du lac Meech n'a pas encore été entériné.

Une victoire aux prochaines élections n'y changerait rien

Ed Broadbent maintient son intention de retirer le Canada de l'OTAN et de NORAD

OTTAWA (PC) — Le Nouveau Parti démocratique ne changera pas sa politique de défense, affirme son chef. L'élection d'un gouvernement NPD à Ottawa conduirait au retrait du Canada de l'OTAN, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord.

En fait, croit Ed Broadbent, les Canadiens accepteraient que le pays tire sa révérence à l'OTAN et à NORAD (le système de défense du Grand-Nord) dans le cadre d'une modernisation de sa politique de défense, qui serait désormais axée sur une meilleure protection de ses frontières.

Dans une interview diffusée hier à l'émission *Question Period* du réseau anglais de télévision CTV, Ed Broadbent a affirmé que le budget de la défense serait mieux employé si tous les fonds servaient à la protection de la souveraineté canadienne.

Le chef du NPD, qui se définit comme « un social-démocrate qui croit dans la défense », affirme que le déploiement des forces armées canadiennes en Europe pouvait se comprendre dans l'après-guerre, au moment où le vieux continent tentait désespérément de se relever des cataclysmes causés par la folie hitlérienne. Mais le milliard de dollars que le Canada consacre de nos jours au maintien de troupes basées en Europe serait mieux dépensé chez nous.

« Plusieurs pays européens sont, per capita, plus riches que nous. Ils peuvent assumer financièrement et militairement leur propre défense terrestre », a soutenu le chef du NPD, que les sondages placent en tête des intentions de vote des Canadiens, à deux ans des élections générales. « En contrepartie, nous avons négligé la protection de notre propre territoire. Notamment la question de la souveraineté canadienne sur les côtes est, ouest et dans l'Arctique. »

Un gouvernement dirigé par le Nouveau Parti démocratique continuerait quand même d'entretenir d'excellentes relations avec les États-Unis et les pays européens, affirme son chef, convaincu que plusieurs sociaux-démocrates européens acceptent l'intention du NPD de moderniser la politique canadienne de défense.

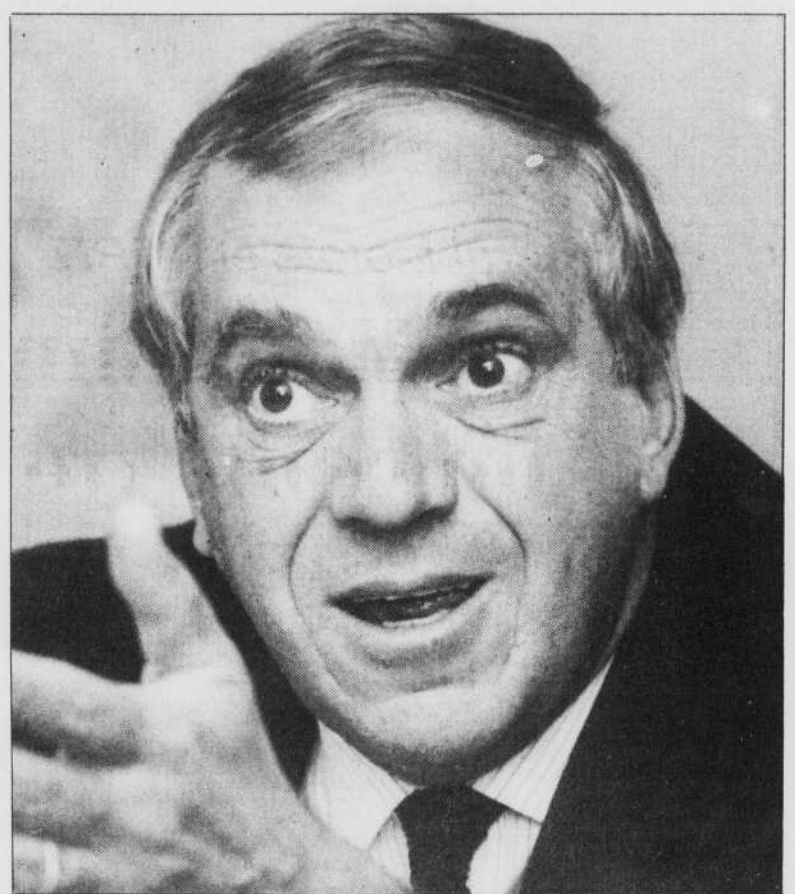
Une fois au pouvoir, un gouvernement NPD rapatrierait les troupes canadiennes basées en Europe, se procurerait un nombre additionnel de frégates et augmenterait la surveillance aérienne du territoire.

Quant au système de détection du Grand Nord (North Warning System), le Canada se chargerait seul de son fonctionnement. Changement important, puisque, contrairement à ce qui se passe à l'heure actuelle, les Américains ne participeraient plus à l'opération du réseau, créé pour prévenir une attaque russe en provenance du Grand Nord.

Selon le chef néo-démocrate, le système de détection du Grand Nord fait partie du projet du président américain Ronald Reagan d'initiative de défense stratégique, bien connue sous le nom de guerre des étoiles. Pis encore, croit-il, ce bouclier de l'espace capable d'intercepter les missiles balistiques ne contribuera qu'à accroître les possibilités que les États-Unis déclenchent une attaque contre l'Union soviétique.

« Nous croyons que l'OTAN est enchevêtré dans le projet Reagan de la guerre des étoiles. En conséquence, nous, les Canadiens qui s'y opposons, nous ne pouvons pas y participer », ajoute le chef néo-démocrate qui, sur les autres questions de défense, affirme qu'un gouvernement néo-démocrate continuerait à collaborer avec les Américains.

« L'Union soviétique saurait que nous n'avons pas l'intention, en tant que nation nord-américaine, de nous tenir aux aguets juste au cas bien hypothétique où ils pourraient à un moment donné être intéressés à frapper les États-Unis ».



Ed Broadbent.

Un comité des Nations unies accepte d'étudier la plainte des Amérindiens albertains

EDMONTON (PC) — Bonne nouvelle pour les Indiens de Lac Lubicon, en Alberta.

Un comité des Nations unies a accepté d'étudier la plainte que le conseil de bande a déposée contre le gouvernement du Canada, accusé de violer une entente internationale en ne procurant pax aux membres de la tribu les moyens d'assurer leur subsistance et de répondre aux nécessités de la vie.

C'est jeudi dernier à Genève que les 18 membres du comité international ont pris leur décision, qui n'a été communiquée que le lendemain aux amérindiens de l'Alberta. La confirmation écrite parviendra à la tribu dans quelques semaines. On devra attendre au moins un an avant que le comité de l'ONU se prononce.

C'est en février 1984 que la plainte a été officiellement déposée au nom des Indiens de Lac Lubicon par le conseil autochtone en charge des traités internationaux. Le libellé de l'accusation stipule que le Canada fait fi de la convention internationale sur les droits civils et politiques, qu'il s'est engagé à faire respecter. Dans un supplément d'information produit en 1986, les Indiens soutiennent que leurs conditions de vie allaient en se détériorant depuis quelque temps.

En fait, toute cette histoire est vieille de 40 ans. À cette époque, Ottawa s'était engagé à délimiter un territoire sur lequel la tribu pourrait établir une réserve. Ce qui n'a jamais été fait.

Dans les prochains mois, pour accroître les pressions sur les autorités, les Indiens de Lac Lubicon boycotteront le festival d'arts des peuples autochtones, qui doit se tenir à l'occasion des Jeux olympiques de Calgary en 1988.

Pour l'avocat des autochtones, James O'Reilly, la décision du comité des droits de l'homme de l'ONU constitue une étape importante dans la lutte pour les revendications territoriales des Indiens de Lac Lubicon.

« C'est la crédibilité toute entière du Canada qui est en jeu. La pression sur le gouvernement augmentera au fur et à mesure qu'on se rapprochera du début des Olympiques », a-t-il déclaré.

Selon le conseiller de la bande Fred Lennarson, « le Canada a fait des efforts gigantesques depuis quelques années pour tenter de faire annuler la cause; cette décision s'interprète comme une sommation du monde entier à l'endroit du Canada pour qu'il explique ses attitudes ».

Nouvel afflux de Sikhs?

VANCOUVER (PC) — Les chefs de la communauté Fidji à Vancouver s'attendent à un nouvel afflux de Sikhs, qui tentent d'arriver au pays en passant par ces îles de l'Océanie.

Le Grand conseil des chefs de Fidji doit bientôt constituer en république ce paradis du Pacifique Sud. Selon les porte-parole de la communauté Fidji à Vancouver, les modifications constitutionnelles qui résulteront de ce changement auront pour conséquence de faire de la minorité de descendance des Indes orientales des citoyens de seconde zone.

Si cela devait se produire, « on pourrait s'attendre à une invasion à tout moment », a déclaré Ben Sharma, porte-parole de la Fiji Commonwealth Forum Society. « Ça risque de déborder de la marmite. Les gens vont faire l'impossible pour faire sortir leurs parents. »

L'armée des Fidji a fomenté une mutinerie après que Timoci Bavadra, de descendance indienne, ait été élu premier ministre le 14 mai. Le gouvernement a été renversé et remplacé par une junte dirigée par des chefs de la majorité mélanésienne.

Selon M. Sharma, plusieurs citoyens des îles Fidji sont arrivés en Colombie-Britannique depuis le coup d'État, rejoignant la communauté formée de plus de 28,000 personnes.

Déjà, des centaines de personnes se sont renseignées. Les Fidji, faisant partie du Commonwealth, lui, offrent aux habitants du pays de présenter leur passeport aux douanes canadiennes pour entrer au pays.

M. Sharma s'attend à ce que plusieurs réclament le statut de réfugié

parce que la junte des îles Fidji a imposé la loi martiale. Les habitants des îles Fidji n'ont pas d'autres pays au monde où ils pourraient se réfugier puisque l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont cessé d'émettre des visas à leur intention.

Angus Reid, spécialiste des sondages, se prononce

Le NPD pourrait remporter 100 sièges

OTTAWA (PC) — Le Nouveau Parti démocratique semble en bonne position pour maintenir son avance dans les sondages de l'opinion publique et pourrait remporter jusqu'à 100 sièges aux cours des prochaines élections fédérales, prédit un spécialiste des sondages.

« Nous ne sommes pas en présence d'un éclair dans un ciel bleu ou d'une bizzarerie venue de nulle part », a expliqué M. Angus Reid au cours d'une interview accordée au quotidien *Toronto Star*.

« Nous sommes en présence d'un parti qui va rassembler jusqu'à 100 sièges et peut-être davantage aux prochaines élections ».

Un sondage effectué en mai par la firme Angus Reid Associates démontrait que le NPD jouissait des faveurs de 40 % du corps électoral, ce qui constitue un sommet dans l'histoire de cette formation politique.

Cette performance a été confirmée ce mois-ci par un sondage Gallup situant le NPD à 41 % de la faveur populaire, alors que les libéraux

arrivaient au second rang avec 35 % et les conservateurs n'obtenaient qu'un mince 23 % des intentions de vote.

M. Reid a expliqué que l'appui dont jouit le NPD resterait vraisemblablement à un niveau élevé parce que 56 % des individus qui disent appuyer cette formation ont ajouté qu'ils étaient « très certains » de leur préférence, ce qui confère aux néo-

démocrates une situation beaucoup plus stable que celles des autres partis.

« Le soutien à l'endroit du NPD a commencé à se raffermir », a ajouté M. Reid.

Et bien que certains observateurs de la scène politique aient prédit que les électeurs finiraient par avoir peur de la montée néo-démocrate, c'est le contraire qui s'est effectivement produit.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale.....	(514) 842-9645
Annonces classées.....	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal.....	(514) 332-3891
ou	(514) 844-3361
Québec.....	(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514.....	1-800-361-6059
Indicatif 418.....	1-800-463-4747
Indicatif 819.....	1-800-361-5699
Indicatif 613.....	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

ÉDUCATION Les Sciences

Le Québec, comme toutes les sociétés occidentales, a, ces dernières années, voulu prendre le virage technologique. Quel impact ce mouvement a-t-il eu sur nos écoles, nos collèges et nos universités; c'est ce que ce cahier spécial consacré aux sciences veut explorer.

Et comme la rentrée scolaire sera proche, on traitera aussi de quelques questions plus immédiatement utiles et toujours d'actualité, telles:

- l'alimentation
- les vêtements
- les fournitures scolaires (calculatrices et autres appareils de calcul, etc...)

Vous êtes intéressé par ces sujets? Vous désirez vous joindre à nous pour ce cahier spécial sur l'éducation? Alors n'hésitez pas à le faire en mettant un encart publicitaire dans ces pages.

- DATE DE PARUTION: 14 août
- DATE DE TOMBÉE: 5 août
- TARIF: 2,90\$ la ligne
- FORMAT: tabloïd

Pour de plus amples informations, téléphoner au: **842-9645** Christiane Legault
Commandez vos exemplaires supplémentaires au: **(514) 844-3361**

5+5

LES

SPÉCIAL D'ÉTÉ

DANS LES ANNONCES CLASSÉES

DU DEVOIR

286-1200



Une foule brandissant le drapeau tricolore des Patriotes a rendu hommage hier, à Saint-Eustache, au Dr Jean-Olivier Chénier, l'un des leaders de la Rébellion de 1837.

Photo Chantal Keyser

Retour au travail dans quatre papeteries

TRIOIS-RIVIÈRES (PC) — Les employés des quatre papeteries de la Compagnie internationale de papier ont accepté majoritairement — le taux varie d'un moulin à l'autre — les conditions de travail contenues dans la dernière proposition de la compagnie. Ce nouveau contrat est rétroactif au 1er mai 1987 et s'étend jusqu'au 30 avril 1990.

Sur plusieurs points, les gains du syndicat rejoignent ceux contenus dans le règlement cadre qu'on retrouve à Abitibi-Price, Domtar, Kruger et Consolidated Bathurst.

Ainsi, les employés de la CIP auront droit à la retraite à 58 ans au lieu de 61 ans (comme elle était au

paravant). Ce nouveau plan de retraite est assorti d'une pleine compensation et indexation au coût de la vie. « Selon nos statistiques, quelque 400 travailleurs pourront se prévaloir de ce nouveau droit à la retraite à 58 ans d'ici l'expiration de cette nouvelle convention », a déclaré hier le représentant national du Syndicat canadien des travailleurs du papier, M. Jean Martin.

Toujours d'après ce dernier, la compagnie injectera dans ce nouveau régime de retraite \$ 1,25 par heure travaillée par employé au cours des trois prochaines années. « Selon ce que nous a avancé la compagnie, cela représente environ \$ 40 millions pour la durée de la nouvelle

convention », a précisé M. Martin.

Tout comme pour les travailleurs des autres papeteries, ceux de la CIP verront leur salaire haussé de 25 cents la première année de la convention, 45 cents la deuxième année, et de 4,5 % pour la dernière tranche du nouveau contrat de trois ans.

Les gains du syndicat prévoient également une augmentation de 20 % de la paie de vacances pour les employés d'équipe, le quart de travail de 4,8 à 16 heures pour les travailleurs de jour, six semaines de vacances après 25 ans de service, ainsi qu'une majoration « très substantielle » de la contribution patronale au plan d'assurance collective.

C'est à Trois-Rivières que le vote

150 ans après sa mort

Les cendres de Chénier sont inhumées à Saint-Eustache

SAINT-EUSTACHE (LE DEVOIR) — Les restes de l'un des chefs de la rébellion de 1837, Jean-Olivier Chénier, que l'Église refusait depuis 150 ans d'inhumer en terre bénie parce qu'il était mort les armes à la main, ont été portés en terre, hier, dans le cimetière catholique de Saint-Eustache. Ce cimetière jouxte l'église que Chénier avait occupée avec 200 patriotes, à l'instigation du patriote Amury Girard. Chénier fut abattu par les troupes de Colborne au moment où il évacuait l'église en flammes.

En juin 1891, des milliers de personnes s'étaient déjà portées au cimetière de la Côte-des-Neiges pour tenter d'offrir au Dr Chénier une sépulture chrétienne mais Mgr Fabre, évêque de Montréal, avait finalement refusé cette permission; ce qui confirmait les mandements de son prédécesseur, Mgr Lartigue. C'est la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, fondée par le patriote Ludger Duvernay, qui conservait depuis 1891

l'urne contenant les cendres de Chénier. C'est aussi la SSJB-M qui a finalement obtenu que l'Église catholique révisé l'interdiction prononcée contre Chénier et de nombreux autres patriotes.

Le Dr Jean-Olivier Chénier est mort pour un « idéal noble », a rappelé hier l'évêque de Saint-Jérôme, Mgr Charles Valois, dans une homélie prononcée en l'église de Saint-Eustache. Une heure plus tard, les cendres de l'un des leaders de la rébellion du Bas-Canada reposaient auprès des siens, au confluent des rivières Ottawa et du Chêne où s'était déroulée la bataille du 14 décembre 1837 qui coûta la vie à 70 Patriotes. 120 autres avaient été faits prisonniers par la troupe qui comptait 1200 hommes, dans une région qui fut ensuite soumise à une sévère répression.

Mgr Lartigue avait tonné, en octobre 1837, contre les agents qui représentaient de façon séduisante une rébellion contre le gouvernement établi sous prétexte que les Canadiens faisaient partie d'un « peuple souverain ». La décision prise à l'époque par ce représentant de l'Église était « celle qui s'imposait dans les circonstances », rappelait hier Mgr Valois mais les mentalités ont évolué et l'on ne songerait plus à user de la même rigueur (Jean-Paul II a annulé la condamnation de Galilée en se fondant sur de semblables motifs).

L'Église accède ainsi aux prières répétées des descendants de Chénier pour que le médecin de 31 ans exécuté par les troupes de Colborne regagne sa place auprès des siens. C'est d'ailleurs là une attitude approuvée par l'ensemble des évêques du Québec qui signèrent, le 10 mars dernier, une déclaration commune marquant la levée des sanctions prises par l'Église d'alors contre ces Canadiens qui avaient répondu aux appels de Louis-Joseph Papineau et de Wolfred Nelson.

Parti de la maison de la SSJB, rue Sherbrooke, à Montréal, le cortège d'honneur au Patriote Chénier a traversé Montréal et Laval avant de gagner Saint-Eustache où, dans son allocution, la présidente de la SSJB-M,

Mme Nicole Boudreau, a affirmé que le patriotisme n'était pas une valeur « désuète et surannée », qu'il faudrait que ce « souvenir teinté de respect » réchauffe les cœurs de tous les Québécois.

Étaient aussi présents à ces cérémonies qui font partie du 150e anniversaire des Patriotes: le ministre québécois de l'Enseignement supérieur et de la technologie, M. Claude Ryan (député de Deux-Montagnes) et le chef de l'Opposition à l'Assemblée Nationale, M. Pierre-Marc Johnson. La journée, à Saint-Eustache, s'est terminée par une représentation de la pièce que le théâtre Parminou a réalisée sur le thème des Patriotes et de cette lutte menée pour un gouvernement responsable au tout début du long règne de Victoria. Pour les organisateurs de la fête de Saint-Eustache, la réhabilitation des Patriotes est « une affaire de cœur qui a débuté... il y a 150 ans ».

Les réfugiés Sikhs en attente

HALIFAX (PC) — L'avocat en charge de la majorité des causes des réfugiés Sikhs débarqués en Nouvelle-Ecosse il y a 15 jours affirme que les procédures administratives auront pour conséquence de retarder leur libération.

On croyait que la grande majorité des 174 Sikhs pourraient obtenir leur élargissement aujourd'hui. Maintenant, on affiche moins de certitude. On ne se risque plus à avancer de date.

En fin de semaine, les défenseurs des réfugiés ont passé leur temps à traduire en langue vernaculaire du Pendjab les demandes d'interviews présentées par les médias.

« Nous avons comme politique d'éviter tout contact extérieur pour nous assurer qu'aucun réfugié ne fasse de déclaration publique avant que leur demande ne soit étudiée par les autorités », a expliqué l'avocat.

Des Sikhs échoués le 12 juillet à Charlesville en Nouvelle-Ecosse, 164 attendent toujours que des parrains acceptent de signer les cautions indispensables à leur libération. Il s'agit de sommes variant de \$ 3,000 à \$ 9,000. Entre-temps, on continue les recherches dans les milieux sikhs de Toronto et de Vancouver dans l'espoir de trouver des personnes prêtes à produire les cautions exigées par les autorités gouvernementales.

Sept des nouveaux arrivés sont toujours écroués dans une prison militaire, considérés comme des risques à la sécurité du pays. Me Cohen les a rencontrés samedi et prévoit le faire de nouveau au cours des prochains jours. Puis, il tentera de les faire libérer.

Chez General Motors et FORD

Négociations simultanées dans un contexte différent

DETROIT (d'après Reuter) — Les négociations s'ouvrent aujourd'hui à Detroit entre les United Auto Workers et la General Motors; demain commencera un round similaire de sept semaines avec Ford. Ces négociations sont importantes pour la sécurité d'emploi de 500,000 Américains environ, surtout au moment où les fabricants américains se trouvent dans une ère de coupures et se plaignent amèrement de la concurrence étrangère.

Les syndicats sont inquiets pour l'avenir de leurs cotisants. La semaine dernière, GM a fait savoir qu'en août, 3,000 mises à pied seront effectuées. Le total des travailleurs mis à pied par GM passera alors à 40,000. Les UAW (Travailleurs Unis de l'Automobile) parlent au nom de 350,000 ouvriers de GM, de 110,000 travailleurs de Ford et d'environ 50,000 travailleurs qui ont un droit de rappel. Les usines américaines de Chrysler ne sont pas touchées par les négociations, aux États-Unis. Au Canada, des discussions parallèles impliquent GM, Ford et Chrysler avec les Travailleurs Canadiens de l'Automobile, dont le président est Bob White.

Roger Smith, président de GM, a déjà déclaré qu'il insisterait sur le

« besoin d'accroître notre compétitivité quant aux coûts », ce qui déterminera pour GM le taux d'emploi. Des administrateurs de GM et de Ford disent être réticents à faire des concessions qui iraient bien au-delà de \$ 25 US l'heure (salaires et autres bénéfices). Par ailleurs, la stratégie de ces compagnies est de contrer toute clause limitant leur désir de se procurer des pièces chez des sous-traitants.

Durant la dernière récession, les UAW ont fait des concessions, pour mieux préserver leurs emplois. Cette fois-ci, le syndicat demandera aux fabricants un revenu garanti pour les travailleurs délogés, des garanties sur le niveau futur des emplois ainsi que des hausses de salaires et des mesures pour diminuer le recours à des filiales étrangères ou à des fournisseurs domestiques.

Le président des UAW, Owen Bieber, a déclaré la semaine dernière que le projet de GM de fermer plus d'une douzaine d'usines aux USA et le projet commun de Ford et de GM d'avoir de plus en plus recours à des pièces d'auto provenant du Mexique, du Japon et de la Corée du Sud, menaçaient les travailleurs américains à plus d'insécurité.

L'industrie de l'auto, qui repré-

sente environ 5 % du PNB des États-Unis d'Amérique, demeure fondamentalement saine. Les ventes ont cependant chuté par rapport à 1986 qui fut une année record, au moment où 30 % du parc automobile américain est formé de voitures étrangères et alors que les Japonais ouvrent régulièrement des usines en sol américain. Selon Bieber, « l'insécurité (que l'on craint) menace non seulement l'équilibre de certaines communautés mais, au bout du compte, le type de relations que les UAW ont cultivées depuis des décennies avec les fabricants ».

Depuis les négociations de 1984, Ford et GM ont réalisé des ventes de \$ 17,6 milliards US. Pour la première fois depuis 1924 cependant, les ventes de Ford l'an dernier (\$ 3,3 milliards) ont excédé celles de GM. Les profits de GM ont d'ailleurs chuté depuis trois ans. Le plus important employeur au monde doit aussi tenir compte d'un coût record de sa main-d'œuvre, en raison surtout de ses usines de pièces dispersées aux États-Unis et employant 180,000 travailleurs.

Les conventions, chez Ford et GM, se ressemblent beaucoup, mais la façon dont fonctionnent ces compagnies les place dans une situation qui les différencie. Aux États-Unis, Ford fait fonctionner ses usines à plein rendement; GM, atteinte par la baisse de ses ventes, doit limiter la production. Et si le partage des bénéfices instauré en 1982 n'a rien donné aux travailleurs de GM l'an dernier, les ouvriers de Ford ont bénéficié d'un revenu d'appoint de \$ 2,100 US.

Selon ce que des analystes prévoient, les UAW pourraient en venir à une entente avec Ford; s'ils s'avisent de vouloir la transposer à GM, il se pourrait que cette compagnie trouve le coût prohibitif pour son programme de coupures. D'où confrontation éventuelle.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél. (514) 934-0272
Télex 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Brevets
Marques de commerce

1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Facsimile (514) 288-8389



Photo Chantal Keyser

Le Vieux-Montréal, c'est New-York!

L'équipe de tournage des *Portes tournantes* a... tourné hier, rue Saint-Jacques dans le Vieux-Montréal. Le quartier des affaires a été pour l'occasion transformé en coin de New York où Antoine, fils de Céleste, ira rejoindre sa grand-mère. Le film est réalisé par Francis Mankiewicz et aligne une distribution de choix, comprenant en outre Miou-Miou, Monique Spaziani, Rémy Girard, Gabriel Arcand et Marcel Sabourin. Ci-dessus, le caméraman Daniel Vincelette et le jeune François Méthée, qui interprète le rôle d'Antoine.

Deux petites semaines, c'est bien vite terminé!

MONTREAL (PC) — Au Québec, un des plus importants rituels annuels est chose du passé.

Les vacances de la construction sont terminées. Les vacanciers québécois qui s'étaient exilés aux États-Unis ces derniers jours sont revenus petit à petit au pays après 14 jours d'un temps exceptionnellement chaud et humide un peu partout sur la côte est de l'Amérique du Nord.

Ce matin, des milliers de travailleurs ont donc repris le chemin du travail. Le changement sera tangible particulièrement dans les grandes agglomérations urbaines.

Tout ce va-et-vient a provoqué une

affluence exceptionnelle aux postes frontalières Canada-USA. Un peu comme ils étaient partis, des milliers de vacanciers ont repris en même temps la route du Québec.

Aux douanes canadiennes, on a voulu prévoir le coup et on a rappelé le maximum de personnel afin de réduire le plus possible l'attente des automobilistes.

On estime que la période des vacances de la construction est celle où le plus grand nombre de Québécois franchissent la frontière pour aller se prélasser sur les plages américaines. Idem au retour.

PORTES & FENÊTRES

pensez à l'économie d'énergie
LE BOIS ET LE VINYLE SONT
SUPER ISOLANTS

- FENÊTRES À BATTANTS
- FENÊTRES COULISSANTES
- PORTES PATIO
- PORTES EXTERIEURES
- PIN, CEDRE, ACIER ISOLE
- ALUMINIUM

6329 ST-ANDRÉ MONTREAL
271-8909

Estimation gratuite
Installation si désiré
Salle de démonstration

THERMEPLEX MC

Traités avec efficacité!

**Achetez
par téléphone
vos certificats
de dépôt garanti**

10 %

5 ans, intérêts payés annuellement
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Vous avez 60 ans et plus?
Demandez votre prime de 0,125 %
sur un dépôt de 5 000 \$ et plus

Fiducie du Québec

Anjou (514) 355-2050 1-800-361-5808 Brossard (514) 445-3224 1-800-361-4436
Chicoutimi (418) 549-5746 1-800-463-9657 Hull (819) 777-9119 1-800-567-6886
LaSalle (514) 366-1175 1-800-361-6533 Laval (514) 688-5223 1-800-361-3803
Longueuil (514) 679-2810 1-800-361-5026 Montréal (514) 286-3225 1-800-361-2680
Québec (418) 647-4742 1-800-463-5026 Sainte-Foy (418) 653-6811 1-800-463-4792
Sherbrooke (819) 566-5667 1-800-567-6920

Desjardins

Pourquoi se priver
du bonheur de lire?
Ce qu'il faut lire
est en

folio



L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Le Congrès philippin parachève le rétablissement de la démocratie

MANILLE (AFP) — La réunion, aujourd'hui, du nouveau Congrès consacrera les efforts entrepris depuis près de dix-huit mois par la présidente Cory Aquino pour rétablir aux Philippines une démocratie politique à l'américaine sur les ruines des quinze années de dictature de Ferdinand Marcos.

Constitutionnellement, Mme Aquino perd aujourd'hui les pleins pouvoirs qu'elle avait hérités de son prédécesseur en février 1986 et va désormais se retrouver dans la position d'un président des États-Unis face à un Congrès bicaméral, Sénat et Chambre des représentants, doté de prérogatives aussi vastes que le Congrès de Washington.

Politiquement, les Philippines s'apprentent à connaître une profonde mutation. L'ère des législateurs va succéder à la période troublée au cours de laquelle le pouvoir exécutif a réussi, dans une atmosphère de coup d'État quasi-permanent, à jeter les fondements d'une restauration démocratique dans l'archipel.

Toutefois, le danger d'un coup de force n'est pas définitivement écarté, comme en témoignent les mesures de sécurité exceptionnelles prises par les forces de l'ordre, qui ont été placées en état d'alerte maximum en prévision.

Seul l'usage déterminera quels seront dans la pratique les rôles institutionnels respectifs de l'exécutif et du législatif, mais on prête à Mme Aquino l'intention de laisser le Congrès, issu des élections législatives du 11 mai, devenir le moteur de la vie politique philippine.

Indépendamment de l'immense popularité de Mme Aquino, les risques de confrontation grave entre les pouvoirs apparaissent relativement faibles puisque les majorités dans les deux Chambres se réclament de la présidente.

Cela vaut surtout pour le Sénat de



Mme Corazon Aquino

24 membres élus pour six ans au plan national où ne figure pour l'instant qu'un seul opposant de droite, un acteur de cinéma, Joseph Estrada.

Toutefois, les partis politiques structurés n'existent pas aux Philippines, il ne faut pas s'attendre, dans un pays très épris d'individualisme, à des votes disciplinés ou à une obéissance inconditionnelle aux directives du palais présidentiel. D'ailleurs, nombreux sont parmi les 200 repré-

sentants, élus pour trois ans au plan local, ceux qui se sont servis pendant leur campagne du nom de Mme Aquino uniquement pour accroître leurs chances de succès.

De même, sur l'important dossier

du maintien des bases américaines dans l'archipel au-delà de 1991, on sait les sénateurs très divisés. L'éventuel renouvellement de l'accord en cours devra être approuvé par les deux tiers d'entre eux.

La tâche la plus immédiate du Congrès sera de donner corps à la réforme agraire, prévue par la nouvelle constitution et qui s'annonce comme un élément clé dans la lutte contre l'insurrection communiste.

En décrétant mercredi dernier une vaste réforme agraire, Mme Aquino a donné au Congrès 90 jours pour préciser le projet et en particulier décider de son calendrier d'application et fixer la superficie maximum des exploitations qui pourront échapper à la redistribution des terres.

Il appartiendra aussi au Congrès de statuer sur le dossier brûlant de l'autonomie que réclament avec impatience les rebelles musulmans du sud, résolu, s'il le faut, à appuyer leurs revendications par des actions violentes.

La réunion du Congrès devrait parachever le retour aux Philippines de la prééminence du pouvoir civil sur le militaire. Toutes les promotions d'officiers, à partir du grade de colonel, devront ainsi être approuvées par les législateurs.

Mais pour les observateurs, la question essentielle est de savoir si les Philippines parviendront, à partir d'une démocratie politique, à construire une démocratie économique dans un pays en proie aux inégalités les plus criantes d'Asie, où les deux tiers de la population vivent au-dessous du seuil de la pauvreté.

Les Tatars verront Gromyko

MOSCOU (Reuter, AFP) — Environ 300 Tatars de Crimée qui manifestaient depuis 24 heures aux portes du Kremlin à Moscou seront reçus aujourd'hui par le président Andreï Gromyko, a annoncé hier un de leurs dirigeants.

Toutefois, l'agence TASS a adressé hier une sévère mise en garde aux Tatars de Crimée, les enjoignant à cesser d'utiliser « des méthodes extrêmes de pression » sur les autorités soviétiques.

L'agence écrit qu'un « certain groupe de Tatars de Crimée, arrivé à Moscou, continue d'exercer des pressions pour la restauration de l'autonomie en Crimée en déchaînant des passions, menaçant de suivre une grève de la faim et en utilisant d'autres méthodes extrêmes de pression sur les organes du pouvoir ».

Rechat Djemilyov, militant Tatar depuis trente ans, a déclaré que les manifestants s'étaient dispersés hier après-midi après avoir accepté une offre d'entrevue avec Gromyko, relayée par le ministre de l'Intérieur, Alexandre Vlasov.

Djemilyov, qui a été emprisonné à plusieurs reprises pour avoir défendu la cause des Tatars, a ajouté que plusieurs manifestants avaient entendu une conversation téléphonique entre Vlasov, de sa voiture, et le secrétaire général du PCUS, Mikhaïl Gorbatchev, pendant des pourparlers menés samedi soir sur la Place Rouge.

Les manifestants, qui réclamaient la restauration de la République autonome de Crimée, dont ils ont été déportés en 1944 par Staline, avaient scandé un moment le nom de Gorbatchev auprès duquel ils sollicitaient une entrevue.

« Mais nous avons décidé de voir Gromyko. Après tout, c'est le chef de l'État et il pourrait avoir des choses importantes à nous dire », a déclaré Djemilyov, un ingénieur de 56 ans.

Gromyko a été nommé jeudi à la tête d'une commission gouvernementale, constituée à l'appel de quatre écrivains de premier plan, dont le poète Yevgeny Yevtouchenko, visant à revoir le cas des Tatars accusés par Staline d'avoir collaboré avec les nazis.

« Nous plaçons beaucoup d'espoirs

sur Gorbatchev », a déclaré Djemilyov. « Nous serons très heureux si Gromyko répond favorablement à nos revendications ».

La plupart des manifestants, qui s'étaient rassemblés samedi après-midi sur les pavés du bord de la Place Rouge, derrière la cathédrale St-Basile, datant du XVIe siècle, brandissaient des portraits de Lénine et de Gorbatchev.

Selon Djemilyov, le seul incident s'est produit samedi soir quand la police a empêché les Tatars de s'installer sur la Place Rouge elle-même. Mais les autorités ont traité les manifestants avec respect : « elles ne se sont livrées à aucune tentative d'intimidation », a-t-il déclaré.

La police, qui encerclait les manifestants depuis samedi après-midi, s'est effacée pour permettre aux Tatars de repartir, en file indienne, par le pont qui enjambe la Moskova. Elle a ensuite déplacé les 15 cars de police et deux véhicules de pompiers qui cachaient les manifestants de la vue du public.

Samedi soir et hier, les Moscovites et les touristes se sont rassemblés par milliers pour observer les manifestants, à 200 mètres de là, qui agitaient des banderoles clamant « rendez-nous notre terre natale » et « démocratie et glasnost pour les Tatars de Crimée ».

La démocratie et la transparence (glasnost) sont au centre de la politique de modernisation de la société soviétique engagée par le secrétaire général du PCUS.

Mais l'ambiance était détendue et certains manifestants ont pu aller et venir, notamment pour prendre de l'eau à l'hôtel Rossiya, tout proche.

Selon les observateurs, l'attitude des autorités contraste fortement avec la répression policière instantanée et souvent brutale de manifestations similaires ces 25 dernières années.

Des Tatars d'Asie centrale étaient venus nombreux. Leur peuple tout entier a été envoyé par Staline en déportation, faisant des milliers de morts. Mais, poussés par des jeunes nés après la déportation, ils demandent depuis les années 60 la restauration de la république de la Mer Noire.

Mort de Malcolm Baldrige

WASHINGTON (Reuter) — Le président Ronald Reagan a rendu hommage samedi soir au secrétaire américain au Commerce, M. Malcolm Baldrige, décédé des suites de ses blessures après une chute de cheval apparemment due à une crise cardiaque.

« La nation a subi une grande perte avec la mort prématurée de M. Malcolm Baldrige », a dit le président dans une déclaration publiée par la Maison-Blanche.

« Homme d'affaires expérimenté et dirigeant respecté, il était un fonctionnaire talentueux et dévoué au public, qui ne cherchait qu'à apporter sa contribution à l'Amérique. Et il l'a fait ».

« Sous sa direction, le département du Commerce a joué un rôle décisif dans la renaissance de la prospérité de notre pays, en nous tous avons une grande dette envers M. Baldrige », a ajouté M. Reagan, ajoutant que l'amitié de M. Baldrige allait lui manquer.

Le chef de la Maison-Blanche a également présenté ses condoléances à la famille.

Un témoin de l'incident, qui a eu lieu en début d'après-midi

dans le ranch d'un ami de M. Baldrige, à une centaine de kilomètres de San Francisco, a dit que celui-ci était tombé de cheval en tentant d'attraper un taureau au lasso et s'était évanoui. Son cheval l'a alors piétiné.

Âgé de 64 ans, M. Baldrige, a été emmené en hélicoptère au Centre médical John Muir, à Walnut Creek, où il a subi une intervention chirurgicale qui a duré deux heures.

Un porte-parole de l'hôpital a indiqué qu'il souffrait de graves blessures abdominales et d'hémorragie interne.

M. Baldrige était le fils d'un représentant républicain du Nebraska. Il était un habitué des rodéos et avait même remporté des championnats durant sa jeunesse.

Il était devenu secrétaire au Commerce en 1981.

Avocat fervent de la politique de libéralisme commercial de l'administration Reagan, il était devenu président d'une compagnie multinationale, après avoir fait partie du cabinet de M. Reagan, puis avait quitté ce poste pour prendre ses fonctions ministérielles.

Waldheim évoque le passé de l'Autriche

VIENNE (AFP) — Le président autrichien Kurt Waldheim a évoqué le débat sur le passé nazi de l'Autriche, en ouvrant hier après-midi le traditionnel festival de musique et de théâtre de Salzbourg.

« On ne cesse de prétendre que les Autrichiens ont tendance à esquiver la confrontation avec leur passé historique et de fuir dans l'oubli et le refoulement », a souligné M. Waldheim dans son discours inaugural du festival.

« S'il en était ainsi, pourquoi alors l'histoire de notre République connaîtrait-elle tant de journées commémoratives à l'occasion desquelles nous appelons à la réconciliation et à la tolérance au vu des victimes des confrontations du passé », s'est interrogé le président, notamment accusé par le Congrès juif mondial pour son rôle dans l'armée hitlérienne.

Devant « la maison du festival » où le chef de l'État s'adressait au public, des manifestants ont placé un énorme cheval en bois, allusion aux accusations selon lesquelles le pré-

sident a appartenu à un club équestre des SA hitlériennes.

M. Waldheim a demandé qu'on « tourne enfin le dos au masochisme destructeur ». « Notre peuple a toutes les raisons d'être fier des acquis réalisés au cours des 40 dernières années », a-t-il déclaré. Il a par ailleurs demandé que la jeunesse du pays « tire la leçon du passé pour assurer que la tragédie (nazie) dont nous n'avons compris toute l'ampleur que beaucoup trop tard ne se répète pas ».

Au cours d'une conférence de presse organisée parallèlement à l'inauguration officielle du festival le sculpteur autrichien Alfred Hrdlicka, qui a sculpté le cheval en bois, a pour sa part demandé à M. Waldheim de proposer sa démission.

M. Hrdlicka a qualifié de « scandale » le fait que le président « ne puisse et ne veuille se souvenir » (de son passé) et qu'il ait « menti au peuple autrichien ». « Waldheim n'est que le sommet d'un iceberg », a-t-il lancé.

LE MONDE EN BREF

■ Deux noirs lynchés en Afrique du Sud

PRÉTORIA (AFP) — Deux noirs ont été lynchés par la foule, l'un brûlé vif, l'autre lapidé, lors de deux incidents survenus samedi dans une cité noire et dans une zone habitée par des mineurs noirs, a annoncé hier la police sud-africaine, dans deux communiqués. Un homme a été attaqué par « un groupe de Noirs » qui l'ont arrosé de pétrole et brûlé vif, à Langa, cité noire, proche du Cap (sud-ouest du pays), selon la police. Le second incident s'est déroulé dans un complexe minier situé près d'Orkney, dans la province du Transvaal (plus de 200 km au sud-ouest de Pretoria), lorsqu'un « groupe de Noirs » a attaqué un homme dont le véhicule était tombé en panne. La victime a été lapidée et son cadavre jeté sur sa voiture, préalablement incendiée, toujours selon la police. Dans les deux cas, aucune arrestation n'a été effectuée. On estime à environ 2.500 personnes, en quasi-totalité des Noirs, le nombre des victimes de la violence politique depuis septembre 1984.

■ Assassinat d'un syndicaliste au Brésil

BRASILIA (AFP) — Le président du syndicat des travailleurs ruraux de Igarapé (État de Maranhao, nord du Brésil), Gedeao Lustosa Ribeiro, a été assassiné jeudi devant son domicile de trois coups de fusil, a annoncé samedi la police. Les coups de feu ont été tirés d'une camionnette sans plaque minéralogique où se trouvaient quatre personnes masquées. Le véhicule a disparu sans laisser de trace. L'avocat de la Fédération des travailleurs de l'agriculture de l'État de Maranhao, M. Jorge Avelar, a affirmé que M. Ribeiro faisait partie d'une liste de personnes « destinées à mourir » dressée par des grands propriétaires terriens de la région. La mort du syndicaliste est la septième enregistrée cette année et la deuxième ce mois-ci parmi des travailleurs ruraux de l'État.

■ 5.000 Serbes manifestent au Kosovo

BELGRADE (AFP) — Plus de cinq mille Serbes de la province yougoslave du Kosovo, dont la population est majoritairement albanaise, ont manifesté samedi soir dans la petite ville de Kлина à la suite d'une tentative de viol par un jeune Albanais d'une fillette serbe de treize ans. Selon la presse yougoslave, les Serbes de la province autonome rattachée à la Serbie ont demandé que l'agresseur soit châtié. Ils ont été rassurés par un responsable local qui a annoncé l'arrestation du jeune homme et l'ouverture d'une procédure judiciaire. Suivant un scénario devenu routinier depuis plus d'un an, les manifestants avaient demandé la venue de dirigeants de Belgrade qui se sont rendus à Kлина où un meeting à ciel ouvert a duré plus de quatre heures. Les autorités du Kosovo ont récemment assimilé les crimes sexuels et les agressions commises par des Albanais contre des Serbes à des délits politiques de nationalisme. En vertu de cette nouvelle politique, un jeune Albanais, mineur, a été condamné à l'autisme dernier à 11 ans de prison pour le viol d'une fillette serbe. Dans le reste du pays, le viol est normalement sanctionné avec moins de sévérité.

■ Cinq morts au Pakistan

KARACHI (AFP) — L'armée pakistanaise a été mise en état d'alerte hier à Karachi (sud du Pakistan) où de violentes émeutes ont fait cinq morts en trois jours, a annoncé hier la police. Selon des sources hospitalières, un émeutier a été abattu hier par la police dans le quartier central de Liaquatabad, alors que les scènes de violence continuaient dans la ville pour le troisième jour consécutif, portant le bilan des morts à cinq personnes. Selon la police, une fillette de 3 ans, mortellement blessée par des pierres, figure parmi les victimes. Les manifestations antipolicières ont éclaté vendredi à Liaquatabad après que les forces de l'ordre eurent été accusées d'avoir commis des atrocités dans les quartiers est de Karachi au cours des jours précédents. Quatorze personnes avaient été tuées mercredi et de nombreuses autres blessées dans des affrontements avec la police et les autorités ont décrété le couvre-feu. L'une des personnes blessées mercredi a succombé à ses blessures, portant le nombre des morts, victime des affrontements des quartiers de Landhi, Malir et Shah à 15, ont indiqué des sources hospitalières.

■ La RFA étudie sa réponse aux 14 Chiliens menacés de la peine capitale

BONN (AFP) — Le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, M. Friedhelm Ost, est intervenu hier soir dans un débat au sein de la coalition sur l'accueil éventuel en RFA d'opposants chiliens, en affirmant que Bonn ne prendrait sa décision finale qu'après un « examen minutieux » de la situation. Le cabinet tripartite chrétien-démocrate-chrétien-social-libéral (CDU-CSU-FDP) est divisé sur la réponse à apporter à 14 Chiliens, condamnés à mort ou menacés de l'être pour activités subversives contre le régime du général Pinochet, qui demandent l'asile politique à la RFA. M. Ost a indiqué que le gouvernement entendait vérifier en particulier si certains des demandeurs d'asiles ont commis des « actes de violence contre des personnes », ce qui sera selon lui « un important critère » de la décision. Le ministre du travail Norbert Blum (CDU), actuellement en visite à Santiago, milite pour l'accueil des 14 Chiliens, ainsi que le ministre des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher (FDP). Mais le ministre de l'Intérieur Friedrich Zimmermann (CSU) ainsi que le chef de la CSU, le ministre-président de Bavière Franz-Josef Strauss, se sont fermement prononcés contre cet accueil.

GRILLE DE PARUTION 1987



MAGAZINES

11 SEPTEMBRE Le Devoir Économique L'exportation et le transport	16 OCTOBRE Le Devoir Économique Les assurances
13 NOVEMBRE Le Devoir Économique Les communications et les télécommunications	11 DÉCEMBRE Le Devoir Économique Perspectives Économiques '88

Pour information ou réservations publicitaires

(514) 842-9645

Pour réserver vos exemplaires supplémentaires:

(514) 844-3361

Permettez à un jeune
de s'embarquer pour la vie

Donnez à la fondation
Boscoville



10950, boul. Perras

Montréal (Québec)

H1C 1B3

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Golfe Washington va accroître le déminage

WASHINGTON (Reuter) — Le secrétaire américain à la Défense, Caspar Weinberger, a déclaré hier que les États-Unis allaient accroître leur capacité de déminage dans le Golfe, mais a ajouté qu'il n'était toujours pas sûr et certain que le pétrolier géant Bridgeton ait été endommagé par une mine.

« Il pourrait s'agir d'une explosion à l'intérieur du navire », a-t-il déclaré à une chaîne de télévision américaine, ajoutant aussitôt : « Je pense que c'était une mine ».

De son côté, l'ambassadeur iranien aux Nations unies, Rajae Khorassani, a déclaré être heureux que le Bridgeton ait été endommagé vendredi, mais a refusé de dire si l'Iran en était le responsable.

« Ces mines sont là depuis des mois, et peut-être depuis des années », a dit Khorassani, interrogé par la même chaîne. « Il se peut que ce soient nos mines, il se peut que ce soient celles de quelqu'un d'autre ».

Weinberger a reconnu que rien n'avait été fait pour savoir au préalable s'il y avait des mines dans la zone où le Bridgeton a été endommagé.

Le Bridgeton et le méthane Gas Prince ont été les deux premiers de 11 pétroliers koweïtiens devant hisser le pavillon américain à être escortés par des bâtiments de guerre de l'US Navy dans le Golfe, pour parer à d'éventuelles attaques iraniennes.

Le commandant des forces américaines présentes dans le Golfe, le contre-amiral Harold Berssen, a eu hier des entretiens au Koweït sur les moyens de déminer l'étroit chenal proche de l'île iranienne de Farsi, où le Bridgeton a été touché.

Par ailleurs, Khorassani a évoqué la résolution de cessez-le-feu dans le Golfe, adoptée lundi dernier par le Conseil de sécurité des Nations unies, estimant : « nous n'avons pas encore rejeté la résolution, mais nous pensons que celle-ci n'a pas grand caractère pratique ».

ABM Réplique de Moscou

MOSCOU (AFP) — L'agence TASS a accusé hier Washington d'avoir répondu « par des paroles creuses » aux accusations soviétiques selon lesquelles les États-Unis auraient violé le traité ABM sur les systèmes anti-missiles en rendant opérationnelle une station-radar à Thulé, au Groenland.

Dans une dépêche datée de Washington, l'agence officielle soviétique rejette notamment l'argument de Washington selon lequel il ne s'agit que de la modernisation d'une station radar qui existait déjà en 1972, date de la signature du traité ABM, et dont l'utilisation est depuis lors légale.

Selon TASS, les États-Unis ne se sont pas contentés de moderniser l'ancienne station radar, mais ils ont bel et bien remplacé celle qui était périmée par une « nouvelle ».

L'aviation perd un appareil par jour

L'URSS enlisée en Afghanistan

LA VISITE éclair que le chef du régime afghan, M. Najibullah, vient d'effectuer à Moscou est beaucoup plus lourde de signification que le seul résultat concret, à caractère symbolique, qui en sera sorti : la promesse d'un strapontin à bord d'un vaisseau spatial soviétique pour un cosmonaute afghan. Elle reflète une amorce de constat d'échec pour l'Union soviétique dans ce conflit où son armée s'est enlisée.

Toutes les indications qui proviennent d'Afghanistan permettent en effet de conclure que cette guerre représente pour Moscou un coût très élevé. En hommes, d'abord, comme en témoignent les reportages que publie la presse soviétique, dont le nouveau réalisme n'est pas loin de rappeler ceux qu'on pouvait lire, jadis, en provenance du Vietnam dans la presse occidentale. La publication de tels écrits, conséquence évidente de la « transparence » gorbatchévienne, vise à faire écho à l'inquiétude qui perce dans la population soviétique. La guerre en Afghanistan n'est pas perçue comme une affaire extérieure relevant de la compétence de militaires professionnels, mais comme un fléau touchant les familles où sont recrutés les conscrits envoyés au combat.

À en croire les experts, le coût en matériel, d'autre part, pris des proportions que n'avaient certainement pas envisagées les stratégies de l'époque brejnévienne lorsqu'ils décidèrent l'invasion de l'Afghanistan, dont on ne se cache guère désormais à Moscou pour reconnaître que ce

Les tontons macoutes massacrent plus de 50 paysans en Haïti

PORT AU PRINCE (AP) — Des affrontements ayant opposé des paysans haïtiens à des propriétaires terriens, pour la plupart partisans de l'ancien régime duvaliériste, ont fait, selon les évaluations, de 50 à 200 morts.

Ces affrontements se sont produits vendredi en fin de journée (jeudi selon l'AFP) à proximité du village Jean-Rabel, dans le nord-ouest d'Haïti. Plusieurs centaines de paysans pauvres, qui se dirigeaient vers le village, ont été interceptés par des « tontons macoutes » armés de machettes.

Les combats ont été, semble-t-il, particulièrement féroces. Le décompte exact des victimes était difficile car de nombreux cadavres ont été dépecés et éparpillés dans des ravins et des fossés.

Les paysans entendaient demander une réforme agraire et la restitution de leurs terres qu'ils accusent les grands propriétaires terriens de la région, alliés de l'ancien régime, d'avoir confisquées.

Selon Radio Soleil, la radio de l'église catholique, et Radio Antilles,

ces affrontements ont fait au moins 30 morts. Selon Radio Haïti Inter, dont un correspondant s'est rendu sur place, on comptait 50 morts. Enfin, Radio Lumière, la radio protestante, a cité le témoignage d'un pasteur de Port-de-Paix, une localité située à 40 km à l'est de Jean-Rabel, selon lequel les affrontements auraient fait 200 morts.

Il était impossible d'avoir confirmation de l'un ou de l'autre de ces bilans, la route menant à Jean-Bedel ayant été bloquée par des paysans armés de machettes. Il était également impossible de téléphoner car il n'y a pas de téléphone au village.

Le personnel médical de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Paix, à Jean-Rabel, n'a pu apporter de soins aux blessés en raison du manque de médicaments et de sang. Il lui a été impossible de se rendre sur place en raison des barrages routiers.

Selon les radios, l'hôpital a par ailleurs été assailli à coups de pierre et de projectiles divers par des paysans aux ordres des propriétaires terriens, qui ont tenté de pénétrer dans l'établissement pour tuer les blessés.

La police les en a empêchés sans ménagement.

Le village Jean-Rabel est situé dans la partie la plus pauvre d'Haïti qui est lui-même un des pays les plus pauvres du monde.

Le problème de la réforme agraire est toujours en suspens depuis la fuite précipitée de Jean-Claude Duvalier il y a 17 mois. Les affrontements sont fréquents entre paysans dépossédés et propriétaires terriens qui ont mis à profit 29 années de dictature des Duvalier père et fils pour expulser les paysans de leurs terres. Ces derniers sont soutenus par l'église catholique et, au début du mois, des foules à la solde des propriétaires terriens avaient chassé plusieurs missionnaires et brûlé leurs maisons.

Officiellement, la milice des tontons macoutes a été désarmée et dissoute après le départ de Jean-Claude Duvalier mais de nombreux macoutes sont toujours actifs. Certains ont rejoint l'armée régulière. D'autres se sont mis au service des propriétaires terriens ou d'hommes d'affaires favorables à l'ancien régime.

Le gouvernement soudanais décrète l'état d'urgence

KHARTOUM (AFP) — Le gouvernement soudanais de M. Sadek el Mahdi a décrété samedi l'état d'urgence pour un an sur l'ensemble du territoire, alors que le pays est confronté à la dégradation continue de son économie et à une situation politique difficile.

Cette décision est intervenue juste avant la reprise, prévue hier, des négociations avec le Fonds monétaire international. Le FMI exige un plan de réforme de l'économie soudanaise avant de rééchelonner la dette extérieure soudanaise, dont les experts occidentaux estiment qu'elle se situe entre \$11 et \$15 milliards.

Les arriérés de paiement à l'égard du Fonds sont évalués à plus de \$600 millions, et le déficit budgétaire a atteint \$2,85 milliards pour l'exercice 1985-88. Une partie de ce déficit doit être comblé par une assistance extérieure de \$720 millions, selon le ministre des Finances, M. Bechir Omar.

L'économie, déjà très faible sous le régime du président déchu Gaafar Nimeiry, a continué à se dégrader après le changement de régime. Le gouvernement actuel, formé le 15 mai 1986 à la suite d'élections libres, a dû affronter de nombreux problèmes : sécheresse persistante, arrivée massive de réfugiés (le Soudan a des frontières communes avec huit pays) et, surtout, l'insurrection dans le sud chrétien du pays, dont de larges zones échappent au contrôle du pouvoir en place.

Cette insurrection a pour origine l'application de la Charia (loi islamique) décidée en 1983 par le régime du maréchal Nimeiry. Les rebelles reçoivent le soutien, selon Khartoum, de l'Éthiopie, qui reprocherait au Soudan son appui aux séparatistes Érythréens.

Conduits par le colonel John Garang, les insurgés du sud réclament la totale laïcité de l'État soudanais, alors que les extrémistes musulmans du Front National Islamique (50 députés au Parlement) demandent au contraire un renforcement de la

Charia. Ces derniers ont même tenté à plusieurs reprises, selon M. El Mahdi, d'organiser des émeutes pour faire pression sur le pouvoir.

Le gouvernement actuel repose sur une coalition des deux principales forces politico-religieuses du Nord, le parti Oumma et le Parti démocratique unioniste, et de quelques formations sudistes légalistes.

Selon les termes du communiqué proclamant l'état d'urgence, cette mesure a été prise notamment à cause de « l'instabilité qui règne dans certaines régions du pays ».

L'état d'urgence a également été rendu nécessaire, selon le communiqué, « par le chaos qui règne sur le marché intérieur, se traduisant par la pénurie de produits essentiels en raison de stockage illégal, du trafic des devises au marché noir et de la pratique de la contrebande sur une large échelle ».

Cette situation a été à l'origine d'une récente série de grèves, qui ont affecté des services publics vitaux comme la radio télévision d'État et la météorologie nationale. Les lycéens sont également descendus dans la rue, notamment dans la banlieue pauvre du sud de Khartoum, pour protester contre la pénurie de livres et de fournitures scolaires. Le gouvernement a ordonné samedi la fermeture de toutes les écoles de la capitale.

Par ailleurs, l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA, guérilla du sud du Soudan dirigée par le colonel John Garang) a accusé hier les autorités de Khartoum d'envoyer des renforts massifs de troupes et de matériel dans le sud du pays.

Le conseiller politique du colonel Garang, M. Joseph Oduho, a affirmé, à Addis-Abeba, que la SPLA contrôlait toutes les voies terrestres d'accès à Juba, la capitale du sud du pays, que Khartoum devait ravitailler par air, en utilisant des avions de transport saoudiens. « Les effets de ces coupures seront bientôt ressentis par les représentants de Khartoum », a-t-il ajouté.

M. Oduho, qui a été dans les années soixante un des membres-fondateurs de l'Anyanya (Le venin du serpent), premier mouvement sudiste de guérilla dont la lutte s'est achevée avec la signature, en 1972, des accords d'Addis-Abeba, a vivement critiqué « l'intransigeance et l'entêtement du premier ministre soudanais (M. Sadek el-Mahdi), qui n'a tenu aucune des promesses faites à John Garang ».

« Ils n'ont ni supprimé la Charia (la loi islamique), ni abrogé les pactes de défense avec d'autres pays » (Égypte et Libye), a-t-il souligné.

Le représentant de la SPLA, tout comme les porte-parole militaires du mouvement, ont déclaré tout ignorer des enlèvements de trois Américains et d'une Britannique (début juillet) et de trois prêtres jésuites (jeudi dernier), dont l'un aurait pu récemment échapper à ses ravisseurs.

Ces responsables ont aussi accusé l'administration centrale « d'exercer un chantage sur les organisations humanitaires pour les obliger à travailler uniquement dans les zones tenues par les troupes gouvernementales ».

« Nous n'avons pas de problème concernant ces organisations, à condition d'avoir l'assurance que cette aide profite aux populations et non à l'armée », a déclaré M. Oduho avant de menacer : « Sinon, c'est à leurs risques et périls ».

Le SPLA, qui affirme se battre pour un changement dans tout le pays, et non pas seulement dans le sud, a également accusé le gouvernement soudanais de financer le groupe Anyanya-II (ancien mouvement de guérilla rallié aux autorités de Khartoum), pour tenter d'accroître l'idée qu'il existe plusieurs mouvements de guérilla dans le sud.

Des représentants de la SPLA ont eu des contacts avec la délégation de Khartoum dirigée par le ministre des Affaires étrangères, M. Mohamed Taoufik, mais celui-ci « n'est pas autorisé à négocier », selon M. Oduho.

Afrique du Sud Assassinat d'un organisateur de la rencontre de Dakar

EAST LONDON (AFP) — Un responsable noir de l'organisme qui avait organisé ce mois-ci à Dakar une rencontre entre Afrikaners et dirigeants du Congrès national africain (ANC, mouvement anti-apartheid interdit), Eric Mntonga, a été retrouvé samedi assassiné près de Thamara dans le bantoustan du Ciskei, a-t-on appris hier auprès de la police locale.

M. Mntonga était co-directeur pour la région d'East London (côte sud du pays) de l'Institut pour une Alternative démocratique pour l'Afrique du Sud (IDASA).

La police ne semble disposer, pour l'instant, d'aucun élément concernant les motifs de cet assassinat. L'autre co-directeur régional, le révérend méthodiste Steve Fourie, a écarté l'hypothèse d'un crime crapuleux.

Eric Mntonga avait les mains et les pieds attachés aux dos et portait la trace d'un coup de couteau en plein cœur, ont indiqué la police et le père Fourie.

Fondée l'an dernier par Frederick van Zyl Slabbert, l'ancien

leader de l'opposition libérale à la chambre blanche du Parlement tricaméral sud-africain, l'IDASA a acquis une soudaine renommée au cours des dernières semaines, en raison de la tenue à Dakar d'une conférence entre une soixantaine d'Afrikaners libéraux et des dirigeants de l'ANC.

Les Afrikaners ayant fait le voyage de Dakar avaient reçu des menaces de la part de l'extrême-droite sud-africaine. Certains d'entre eux ont eu droit à un accueil mouvementé mardi dernier lors de leur retour à Johannesburg.

La branche régionale de l'IDASA dans la région d'East London a été créée il y a quelques mois.

Militant anti-apartheid et ancien syndicaliste, Eric Mntonga vivait à Mdantsane (environ 15 km au nord-est d'East London), la localité la plus importante du Ciskei, mais aussi la township noire considérée comme la plus peuplée d'Afrique du Sud après Soweto.



Des partisans de l'extrême-droite ont manifesté, hier, devant la résidence du premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, pour demander sa démission.

Résultats

Les résultats de ces loteries sont communiqués aux médias d'information immédiatement après chacun des tirages.

Provincial

Tirage du 87-07-24

NUMEROS	LOTS
2325265	500 000\$
325265	50 000\$
25265	1 000\$
5265	100\$
265	25\$
65	10\$

6/6 0 481 896,00\$

5/6+ 2 21 716,50\$

5/6 130 417,60\$

4/6 5 277 38,00\$

MISE-TOT: 9 12 13 20

GAGNANTS LOTS

174 287,30\$

Ventes totales: 1 235 225,00\$

PROCHAIN GROS LOT

APPROX: 729 000,00\$

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Tirage du 87-07-25

2 11 22 23 32 40

No. complémentaire: 47

GAGNANTS LOTS

6/6 0 1 975 844,70 \$

5/6+ 4 186 607,50 \$

5/6 249 2 292,30 \$

4/6 14 029 78,20 \$

3/6 269 564 10,00 \$

Ventes totales: 15 747 569,00 \$

Prochain tirage: 87-07-29

Gros lot (approx.): 3 400 000,00 \$

La Mini

Semaine du: 87-07-20

NUMEROS LOTS

2 5 9 5 8 50 000 \$

5 9 5 8 5 000 \$

5 5 8 250 \$

5 5 8 25 \$

5 5 8 5 \$

2 5 9 5 8 1 000 \$

2 5 9 5 100 \$

2 5 9 10 \$

Tirage du 87-07-24

NUMEROS LOTS

2 5 9 5 8 50 000 \$

5 9 5 8 5 000 \$

5 5 8 250 \$

5 5 8 25 \$

5 5 8 5 \$

2 5 9 5 8 1 000 \$

2 5 9 5 100 \$

2 5 9 10 \$

NUMEROS LOTS

2 5 9 5 8 50 000 \$

5 9 5 8 5 000 \$

5 5 8 250 \$

5 5 8 25 \$

5 5 8 5 \$

2 5 9 5 8 1 000 \$

2 5 9 5 100 \$

2 5 9 10 \$

NUMEROS LOTS

2 5 9 5 8 50 000 \$

5 9 5 8 5 000 \$

5 5 8 250 \$

5 5 8 25 \$

5 5 8 5 \$

2 5 9 5 8 1 000 \$

2 5 9 5 100 \$

2 5 9 10 \$

NUMEROS LOTS

2 5 9 5 8 50 000 \$

5 9 5 8 5 000 \$

5 5 8 250 \$

5 5 8 25 \$

5 5 8 5 \$

2 5 9 5 8 1 000 \$

2 5 9 5 100 \$

2 5 9 10 \$

NUMEROS LOTS

2 5 9 5 8 50 000 \$

5 9 5 8 5 000 \$

5 5 8 250 \$

5 5 8 25 \$

5 5 8 5 \$

2 5 9 5 8 1 000 \$

2 5 9 5 100 \$

2 5 9 10 \$

NUMEROS LOTS

2 5 9 5 8 50 000 \$

5 9 5 8 5 000 \$

5 5 8 250 \$

5 5 8 25 \$

5 5 8 5 \$

2 5 9 5 8 1 000 \$

2 5 9 5 100 \$

2 5 9 10 \$

NUMEROS LOTS

2 5 9 5 8 50 000 \$

5 9 5 8 5 000 \$

5 5 8 250 \$

5 5 8 25 \$

5 5 8 5 \$

2 5 9 5 8 1 000 \$

2 5 9 5 100 \$

2 5 9 10 \$

NUMEROS LOTS

2 5 9 5 8 50 000 \$

5 9 5 8 5 000 \$

5 5 8 250 \$

5 5 8 25 \$

5 5 8 5 \$

2 5 9 5 8 1 000 \$

2 5 9 5 100 \$

2 5 9 10 \$

NUMEROS LOTS

2 5 9 5 8 50 000 \$

5 9 5 8 5 000 \$

5 5 8 250 \$

5 5 8 25 \$

5 5 8 5 \$

2 5 9 5 8 1 000 \$

2 5 9 5 100 \$

ÉLECTIONS ET LIBERTÉS

À LA VEILLE de la pause estivale, le gouvernement a soumis à la Chambre des communes un projet de loi qui propose des modifications significatives à la loi électorale. Il s'agit d'un document important dont le Comité permanent des élections, des privilèges et de la procédure, selon son titre officiel, a été saisi avec mission de présenter critiques et recommandations d'ici le début octobre. Une échéance qui, si elle était respectée, permettrait la tenue des prochaines élections fédérales sous l'emprise de cette nouvelle loi.

Le gouvernement s'est très largement inspiré, dans la mise au point de ce projet de loi, du Livre blanc sur cette même question publié il y a tout juste un an, en juin 1986. De fait, le projet de loi a fait siennes un très grand nombre des quelque 180 recommandations qu'avaient alignées ce Livre blanc.

Moderniser certains aspects désuets de la loi électorale, faciliter l'exercice du droit électoral et corriger les anomalies et exceptions qui privaient un certain nombre de citoyens de ce droit fondamental : tels étaient les objectifs du Livre blanc. Toute une série de dispositions du projet de loi s'inspire de l'évidente nécessité de mettre à jour une législation dont certaines dispositions ne correspondaient plus à la réalité. Sans nier l'importance des dispositions au sujet du financement des partis, trois aspects de ce projet de loi méritent considération immédiate.

Le projet C-79 étend enfin le droit de vote aux citoyens qui, à un titre ou l'autre, résident à l'extérieur du pays lors des élections fédérales. Les militaires canadiens, de même que les membres de leurs familles, casernés en Allemagne fédérale ou prêts aux contingents spéciaux des Nations unies, composent un premier lot de tels citoyens qui ne peuvent pas participer au choix de leurs représentants à la Chambre des communes. Entrent dans cette même catégorie de citoyens de seconde zone de très nombreux Canadiens : étudiants, missionnaires, diplomates, fonctionnaires internationaux, représentants d'entreprises d'ici à l'oeuvre un peu partout à travers le monde.

La loi électorale du Canada affichait un retard évident à ce chapitre en regard de la plupart des pays occidentaux. Cette anomalie corrigée à Ottawa, il restera maintenant aux assemblées de chacun des États de la fédération de corriger le

tir.

Voilà pour les aspects encourageants de ce projet de loi. On doit cependant s'inquiéter devant au moins deux dispositions qui pourraient réduire sensiblement l'exercice de certaines libertés fondamentales.

Premièrement, obligation serait faite aux médias de fournir toute une série de précisions, de même que le texte des questions originales lors de la publication de sondages d'opinion en période électorale. Le gouvernement a peut-être résisté à la tentation d'interdire totalement, comme en Grèce, ou partiellement, comme en France, la publication des coups de sonde sur les intentions de vote. Il s'engage pourtant dans une voie inquiétante en dictant le contenu des informations des médias. Faut-il rappeler, à titre d'exemple, que les quotidiens du Québec répondent très largement à ces préoccupations en publiant les renseignements techniques nécessaires à l'appréciation de la valeur méthodologique des sondages qu'ils commandent eux-mêmes ou dont ils obtiennent primeur.

En second lieu, la création d'une commission sur le contentieux électoral, que ne préconisait pas le Livre blanc de 1986, doit être carrément rejetée. L'examen des plaintes, l'étude des irrégularités ou des fraudes, tout cela doit relever de la compétence du directeur général des élections. Au moment où l'on préconise le déstabilisme de l'activité gouvernementale, cette proposition a un arrière-goût légèrement anachronique.

Outre le principe même de cette commission, cette initiative évoque des perspectives franchement dangereuses. Il s'agit tout d'abord de l'interdiction de publier ou de diffuser toute information relative aux enquêtes que lancerait cette commission. C'est une extension abusive d'une technique utilisée par les tribunaux dans des cas précis. Enfin, la possibilité de voir les fonctionnaires de cette commission solliciter — et éventuellement obtenir — des mandats de perquisition dépasse l'entendement. C'est le rôle exclusif de la gendarmerie et de la police dans tout régime démocratique. Inutile d'épiloguer davantage sur une idée qu'on aimerait croire farfelue.

Bref, déstabilisme de ces deux dimensions franchement inquiétantes et dangereuses, ce projet de loi signifierait un indéniable progrès.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Nouvelle proposition Gorbatchev

M. GORBATCHEV n'est pas disposé à laisser les pourparlers de Genève sur les missiles de portée intermédiaire (FNI) s'enliser. Dans un entretien accordé à un journal indonésien, « Monsieur Oui » a levé un important obstacle à la conclusion d'un accord. Sans doute son propos devrait-il être confirmé à la table des négociations, mais le dirigeant soviétique se dit très clairement prêt à renoncer, dans la partie asiatique de l'URSS, à un contingent résiduel de trente trois SS-20 (100 ogives), et à tout autre missile à plus courte portée, contrairement à ce qu'il demandait jusqu'à maintenant.

Il est vrai que ce contingent résiduel n'était pas définitivement refusé par les Américains : à Reykjavik, en octobre dernier, M. Reagan avait accepté la demande soviétique, qui signifiait déjà une concession substantielle de la part de Moscou. Mais ce reliquat était à l'origine d'une bonne partie des complications récemment constatées.

D'une part, il rendait plus difficile

le règlement du problème du contrôle. Les États-Unis faisaient valoir qu'il était plus malaisé de vérifier un accord de réduction partielle qu'un traité de liquidation totale. Ils pourraient donc sans doute accepter aujourd'hui des dispositions moins contraignantes.

En second lieu, les deux parties se querellaient sur le lieu du stationnement de cet arsenal résiduel. Les États-Unis, sans doute pour accroître leur pression sur l'URSS, se réservaient le droit d'installer leur 100 ogives autorisées en n'importe quel point de leur territoire, y compris en Alaska. L'Union soviétique refusait de se voir exposée de la sorte. Ce problème sera donc réglé avec ce que M. Gorbatchev appelle « la double option zéro globale », c'est à dire la liquidation partout de tous les engins de ce type.

Dans ces conditions, le principal obstacle se trouve maintenant du côté occidental, avec le refus des États-Unis de discuter des Pershing 1-A qu'ils ont cédé à la République

fédérale. Les Soviétiques exigent d'inclure dans l'accord, sinon ces engins, du moins leurs ogives nucléaires après seulement 15 nouveaux Carnets que j'ai tous savourés et même conservés en précieux dossier par exception électorale.

Certes ce fin causeur — aussi par écrit — aurait droit à des vacances, mais je le vois très bien continuer par détente intellectuelle — selon sa fantaisie du moment — à soliloquer pour nous quand même ou à dialoguer à merveille avec ses plus attentifs lecteurs. N'ayant lu aucune note expliquant une lassitude de Jean Éthier-Blais à laquelle je ne crois pas, j'en viens à craindre le plus décevant si une mesure d'économie au DEVOIR (« Fais ce que dois ») privait les happy few de ce rendez-vous des lecteurs cultivés que spontanément pour ma part j'ai lu en premier chaque samedi cette année du 14 mars au 27 juin.

— LE MONDE

Du velcro dans le bibi de Fergie

CHACQUE fois qu'un membre de la famille royale britannique attrape les bleus, qu'il ne peut plus supporter le brouillard de la City ou les pots de la presse à ragots de Fleet Street, on l'envoie au Canada. Comme retraite, on ne fait pas mieux. C'est grand, divers et pas cher.

Au Canada anglais on se livre, depuis deux semaines, à une véritable orgie de « Royals » : photos en couleurs, pages complètes de reportages et grands déplacements de foules enthousiastes. Cette fois, c'est le prince Andrew et sa rousse duchesse d'York — « Fergie », pour les intimes de la famille royale — qui occupent deux bonnes semaines de l'été du Canada anglais.

La visite, couverte par 700 journalistes et techniciens — dont 45 sont spécialement dépêchés de Buckingham Palace — pourrait difficilement passer inaperçue. Même l'austère *Globe and Mail* y va de ses pages spéciales, traquant chacun des instants de la visite princière.

Le banal clignotement d'un voyant lumineux sur le tableau de bord d'un hélicoptère Huey des Forces armées canadiennes a ainsi donné lieu à un « scoop » journalistique qui a fait la première page des tabloïds de Londres. L'hélicoptère a fait un atterrissage forcé dans un champ d'Oakville, alors que le prince et sa duchesse se rendaient aux chutes de Niagara (tous les représentants de la famille royale vont voir les chutes de Niagara).

Un agent de sécurité, qui prenait soin du chapeau de la duchesse, l'a oublié dans le salon de Mme Janis Brown, laquelle s'empressa de l'essayer. Grâce à elle, on découvrit que l'intérieur du chapeau est tapissé de Velcro : et voilà pourquoi les reines ne perdent jamais leur chapeau !

Puisque la belle Fergie ne semble pas disposée à faire de gaffes, la presse londonienne se rabat sur les moeurs barbares de ses hôtes canadiens. Le premier ministre de l'Alberta lui a fait offrir un manteau de castor et de renard argenté : la du-

chesse en était tout excitée, mais Londres a dû promettre qu'elle ne porterait jamais ce manteau ailleurs qu'au Canada (surveillez la prochaine visite en hiver !) pour calmer les environnementalistes enragés par un tel affront. Le lendemain, la guerre des manchettes recommençait, alors que le chef de la tribu des Pieds noirs remettait au jeune couple, à Head-Smashed-In-Buffalo-Jump, une magnifique tête de bison.



Michel
VASTEL

▲ Lettre
d'Ottawa

On attend maintenant avec appréhension la réaction de Fleet Street à l'apparition de Fergie en costume de cowgirl — veste de cuir, bottes à hauts talons et pantalon collant — à un rodéo albertain ! Heureusement d'autres cadeaux — ils en ont eu des centaines depuis leur arrivée le 16 juillet à Toronto — ne prêtent pas à controverse. Le traditionnel vase de verre sculpté offert par le premier ministre du Manitoba a été accueilli avec indifférence, tandis que la duchesse ne sait pas encore ce qu'elle fera du couple de flamands roses en plastique que tint à lui remettre une admiratrice de Winnipeg.

Depuis le début de l'année, le Canada a ainsi reçu la Reine Mère, Mark Phillips, discret époux de la princesse Anne, le duc d'Edinburgh, beaucoup moins discret mari de Sa Majesté. Le prince Andrew était déjà venu, seul, visiter l'Ile du Prince-Édouard (évidemment) et, en octobre, on aura droit à deux semaines complètes de visite, royale cette fois. Elisabeth R. retournera même sur les lieux du crime (de lèse-majesté) d'Ovide Plouffe, dans le quartier Saint-Roch de la Vieille Capitale.

La duchesse d'York apporte aux Canadiens le charme de la jeunesse, 27 ans, une silhouette presque parfaite depuis qu'elle a perdu 25 livres et porte la taille 12 (révèle le MacLean's, sans toutefois avoir donné ses mesures exactes), et une collection de robes d'Yves Saint-Laurent que la liste civile de son prince de mari — \$ 190.000 par année — suffit à peine à acheter.

« On se souviendra du Canada comme d'un point dans leur carrière », trompette le Burke's Peerage de Londres, après avoir scruté la laque des débuts internationaux de Fergie. On espère que le ministre canadien du Tourisme en profitera au moins pour rappeler aux Britanniques que le Canada a fourni de splendides décors pour ces débuts de la duchesse.

Le Canada anglais se régale ainsi des moindres détails de ces visites royales. Un brave fermier de l'Alberta avouait même avoir couvert les murs de sa maison avec une collection de 70 portraits de membres de la famille royale : rien de moins !

C'est à croire que les Canadiens, désenchantés par leurs leaders autochtones — même la magie du couple Brian-Mila n'agit plus et Lucille Broadbent se refuse obstinément à entrer dans ce jeu — se ruent sur ces têtes princières fournies à la semaine par la famille royale.

Mais le plus frappant, c'est que toute la presse québécoise ignore la grande visite, pourtant haute en couleurs et riche en anecdotes. Le Québec — en société vraiment distincte de celle des autres — se vautre dans les festivals de jazz et autres super franco-fêtes. Et quand la grosse presse tombe à court d'événements, elle donne dans la nostalgie du vingtième anniversaire de la visite du général de Gaulle.

Pourtant, il est plus agréable de regarder ce qu'il y a sous les bibis de la duchesse que de mesurer lequel, du nez d'un général ou de la visière de son képi, est le plus long !

Claude, Clémence... et qui d'autre ?

QUATRE Saisons va perdre ses dernières plumes, les plus aiguës, celles des écrivains d'ici. Quand la bise sera venue, ils ne seront plus conviés à se joindre aux autres Narcisse et Ophélie réguliers de la télévision qui se mirent — et parfois se noient — dans le petit écran.

Clémence, qui a succédé à Claude Jasmin, ne gardera pas la grosse lampe allumée. L'humoriste, de son propre aveu, « hait écrire » et si elle aime lire, cela n'est pas évident. Ce qu'elle aime à « mort » c'est « le sport à télévision ». À TQS, elle sera servie. Entre deux événements sportifs, on passera aux contes de fait : ils vécurent plus ou moins heureux, divorcèrent puis se mirent d'accord pour se partager les rares enfants.

Avec ses trous de mémoire béants comme la carrière Miron et sans l'aide de Coulisce, Clémence a parfois l'air désemparé d'une couvenite d'hier qui, au milieu de sa récitation à la séance de fin d'année, tombe en panne, en panne, devant Mère supérieure, M. l'inspecteur et M. le curé. Elle pourra en tirer un monologue comique, se mettre en scène demandant à l'une de ses invitées dont elle oublie le nom, l'air faussement candide : « Au fait, l'es une tite qui, toi ? »

Depuis longtemps, je me promettais de rire sans retenue des « Dimanches de Clémence ». Après tout, pardon, avant tout, Clémence est une personne d'esprit, elle sait, sinon lire, rire avec les rieurs et râler avec les râleurs. Mais je n'ose plus. C'est que je viens de parcourir « Une



Roland
ALLARD-
LACERTE

▲ Faire-part

saison en studio », de Claude Jasmin, le précédent animateur de l'émission culturelle et je me demande jusqu'où l'on peut, décemment, pamphléter, ironiser, faire de profondes entailles ou de petites égratignures à l'amour-propre d'autrui ?

Le livre de Jasmin est le cri de souffrance (l'humour ne masque rien) d'un homme profondément blessé par les critiques, souvent féroces, qui n'ont pas apprécié son *talk-show*. Comment le pamphlétaire virulent, acerbe, « à pic », le polémiste viril qui manie adroitement les banderilles, l'estocade et les horions a-t-il pu être aussi vulnérable ? Par quel incommensurable désir de plaire à tout le monde, à son père et à son réalisateur, était-il donc habité ?

Son rôle n'était pas facile. Comment, à la petite semaine, naviguer à vue, dans certaines constellations et nébuleuses, entre un astrologue de dépanneur et Hubert Reeves ? La patience dans l'azur — et la grisaille — a ses limites.

Grand brûlé des réflecteurs, supplicié de la grille horaire, forcé rivié à sa « chaîne », Jasmin avoue avoir eu « le cœur saignant » ; il décrit son trac, son anxiété, voire sa détresse (« Je dois clignoter comme un détraqué ») ;

parle de ses sueurs abondantes (peut-être en partie causées par ses chandails superposés) ; se sent « un peu, beaucoup paniqué », « Pas fatigué. Épuisé, vidé », malheureux d'être « poudré comme une grêiche », fringé comme un figurant des lettres. Il passe de sa chaise curule à la chaise électrique.

Dans son exercice d'exorcisme, ses invités d'hier sont devenus des chevaliers à la triste figure, pisse-froid, donzelle, péronnelle, harpie à la voix hargneuse. Ils, elles, ont le regard altier ou subartique. Prométhée pétant le feu ne se laisse pas dévorer le foie sans crier Ayoye !

Après tout cela, à quoi bon cette exhortation au lecteur : « Alors, je vous en prie, lisez bien, lisez comme il faut, je sors d'une saison heureuse » ? De l'encre a coulé depuis. Claude Jasmin sera-t-il réconforté de savoir qu'à la bibliothèque Gabrielle-Roy, de Laval, son dernier livre est classé parmi les B.S. (pour best-seller, bien entendu) ? Les lecteurs devraient se jeter dessus comme les geais bleus sur les graines de tournesol en hiver.

Clémence, elle, sait déjà que le monde aime mieux Mireille Mathieu. L'automne venu, quand il lui faudra, après un ultime « silence partout », renvoyer les écrivains à leur tour d'ivoire, tourner la dernière page et retourner au rire à temps plein, elle ne racontera sans doute pas ses déboires en 27 chapitres. Mais, en ce qui me concerne, je n'ose plus faire de gorges chaudes, je m'impose le couvre-feu, comme si tout à coup, je me sentais à bout... de soufre !

LETTRES AU DEVOIR

■ Les vacances d'un chroniqueur

JE SERAIS fort désolé si le retour au DEVOIR de Jean Éthier-Blais se terminait abruptement après seulement 15 nouveaux Carnets que j'ai tous savourés et même conservés en précieux dossier par exception électorale.

Certes ce fin causeur — aussi par écrit — aurait droit à des vacances, mais je le vois très bien continuer par détente intellectuelle — selon sa fantaisie du moment — à soliloquer pour nous quand même ou à dialoguer à merveille avec ses plus attentifs lecteurs.

N'ayant lu aucune note expliquant une lassitude de Jean Éthier-Blais à laquelle je ne crois pas, j'en viens à craindre le plus décevant si une mesure d'économie au DEVOIR (« Fais ce que dois ») privait les happy few de ce rendez-vous des lecteurs cultivés que spontanément pour ma part j'ai lu en premier chaque samedi cette année du 14 mars au 27 juin.

— HENRI TRANQUILLE

■ Notre correspondant se rassure. M. Éthier-Blais, actuellement en vacances, sera de retour dès le début de septembre.

■ Féminin au travail

ON HÉSITE à traiter ces questions, car il s'agit d'une faute, et tout le monde a droit à ses erreurs. Mais la correction du français souffre mal qu'on répète indéfiniment les mêmes erreurs. Professeuse est un barbarisme, et rien d'autre. Je ne vois pas ce qu'il y a de dégradant à ce qu'on dise d'une enseignante qu'elle est un professeur, ou à ce qu'on dise d'une autre femme qu'elle est docteur. Il y a des noms qui acceptent le féminin, d'autres pas : une avocate qui se promène sur la rue Saint-Jacques avec son attaché n'est pas plus féminine qu'un notaire du même sexe qui la croiserait.

J'ai lu l'autre jour dans une revue de l'Université Laval recueilli : oublié-t-on qu'on a toujours employé jusqu'ici sans indignation « directrice », mot de même famille, ou est-ce que ce « e » intempestif qui n'est pas toujours, on le voit, signe du féminin signifie que la rectrice tient à accomplir des tâches vraiment différentes de celles du recteur ? À cette logomachie de mauvais goût, il y a deux perdants : le français et les femmes. Quant à cette triple fameuse question du pouvoir, il n'est que de rappeler que les Bacon, les M.-J. Drouin et tant d'autres en ont fait leur affaire depuis longtemps, et que si la sottise cherche à loger dans un homme ou dans une femme, la compé-

tence, elle, n'a pas de sexe. Elle est même un mot féminin.

En un mot, les femmes ne réinventeront pas le monde en féminisant ce qui est déjà masculin. Grévisse, même s'il était un homme, n'a pas pensé à lui quand il a fait sa grammaire. Illustrons-le par un petit exemple. Un metteur en scène est une personne qui fait de la mise en scène ; s'il a un genre, comme écrivain, il est neutre. Ajouter un « e » à un mot qui n'en a pas besoin du fait de sa neutralité, dans un système de la langue où le moindre signe est porteur d'un sens, n'aboutit à d'autre résultat qu'à dégrader la forme « faible » de ce mot, forme à l'existence de laquelle personne, à commencer par les hommes, n'avait songé. Sous l'angle du lexique, une écrivaine est un transsexuel. Qu'on se donne d'abord la peine de chasser tous les anglicismes et les barbarismes de notre parole, et une loi 101 ne sera même plus nécessaire pour protéger cette langue menacée. À cela les francophones masculins et féminins sont tenus.

— JEAN-PIERRE LEBLANC

La Malbaie, le 19 juillet.

■ L'automatique et l'abruti

Lettre adressée à Mme Louise Roy, présidente-directrice générale de la STCUM

PARFOIS, la coupe déborde pour l'un et l'autre des usagers du transport en commun.

Le 15 juillet, à 22 h 45, j'ai téléphoné à l'information-autobus (288-6287) afin de m'enquérir d'un trajet que j'allais devoir faire tôt le lendemain matin. J'ai eu droit au répondeur automatique, et on me signalait qu'un préposé serait disponible dans quelques instants. J'ai pris mon mal en patience, d'autant plus que j'avais mon journal à lire. Quarante-cinq minutes plus tard, j'avais épluché la lecture de mon quotidien sans pour autant avoir eu autre chose que le répondeur automatique à l'autre bout du fil. J'ai donc raccroché et rappelé quinze minutes plus tard. À ce moment, le répondeur m'a signalé un message différent, à savoir que les services étaient arrêtés jusqu'au lendemain.

À la première heure, le lendemain, c'est-à-dire à 7 h 30, j'ai de nouveau téléphoné pour vérifier le lieu où je pourrais prendre l'autobus 107, advenant que je reste sur la ligne de métro numéro 2 (orange). Encore là, j'ai eu droit au répondeur automatique me disant qu'un préposé allait me répondre dans quelques minutes. Je ne pouvais cependant me permettre l'attente... consciente d'ailleurs qu'on y reste « accroché » vainement.

Je me dirigeai donc au métro Mont-Royal vers 8 h 15, m'arrêtai auprès du guichetier pour recevoir mon information par rapport à l'autobus 107. Il me répondit d'un air grognon et tout à fait fermé à ma demande : « Je le sais pas. » Quand je lui demandai comment il se faisait qu'il n'avait pas cette indication sur place, il marmonna : « Je l'ai pas. » Je le priai alors de téléphoner à la cen-

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers. Prière de s'en tenir à moins de deux pages dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc. LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

trale des informations, et il me répondit : « C'est pas à moi à faire ça, mais à vous, madame. » Je me suis dirigée tant bien que mal vers la rue Ottawa où je devais descendre, et j'ai finalement reçu l'information rendue à Bonaventure par un guichetier plus capable de remplir sa fonction.

Tant de choses encore peuvent être dites sur eux : leur façon de donner les renseignements d'une façon grossière ou encore, sans ouvrir la bouche, montrer du doigt une direction en regardant l'usager comme un abruti, quand ce n'est pas carrément nous refuser cette information. Et comme le répondeur automatique ne peut nous permettre de recevoir de l'information sans avoir recours à eux, nous, usagers des transports en commun, nous sommes obligés de transiger avec ces personnages.

— ALICE J.

Montréal, le 16 juillet.

■ Tel maître, tel disciple

BENJAMIN SHARA dans sa lettre au DEVOIR du 11 juillet au sujet de l'affaire Waldheim déplore que « le Saint-Siège ait choisi une fois de plus de jouer la carte politique contre la moralité, raison d'être de l'Église ». M. Shara semble ignorer que Jean Paul II, chef de l'Église catholique, est le représentant sur terre d'un Jui dont les dernières paroles sur la croix dressée par ses bourreaux furent « Père, pardonnez-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font » (Luc XVIII, 43-45). De ce point de vue il semble parfaitement cohérent que le pape soit — pour des raisons morales et non politiques — ouvert à tous les hommes malgré leurs possibles erreurs.

M. Shara semble aussi ignorer que, en suivant l'exemple de son maître, le pape a cherché à rencontrer Ali Agca, celui-là même qui avait failli lui ôter la vie quelques mois auparavant. L'entretien de ces deux hommes à la prison de Rebibbia me semble être un des moments forts de l'histoire récente dont beaucoup d'entre nous — juifs ou non-juifs — devraient tirer une bonne leçon. C'est vrai qu'il faut une bonne mémoire pour tirer des leçons de l'histoire mais cette histoire même nous apprend que le pardon est ce qui serve le mieux la cause de la paix et du respect de la dignité humaine.

— ROSEMARIE PÉREZ

Québec, le 13 juillet.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Québec Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON DOMICILE QUOTIDIENEMENT PAR PORTEUR : \$3,25 par semaine le samedi seulement = \$1,00

Pour information : à Montréal : 332-3891 à Québec : (418) 687-2021

Livraison par porteur : Édition quotidienne = 149\$ par année 81\$ 6 mois 42\$ 3 mois

Livraison par la poste : Édition quotidienne = 155\$ par année 85\$ 6 mois 45\$ 3 mois

Pour information (514) 484-3361 Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Comment le CSSMM a-t-il pu en arriver là ?

Un style de gestion très particulier s'est développé : tout se traite « en haut, entre initiés »

LIBRE OPINION

MURIELLE LEDUC

Diplômée en service social et en administration, l'auteure a travaillé au CSSMM de 1980 à 1985

COMMENT une aussi mauvaise utilisation des fonds publics a-t-elle pu non seulement se produire mais se poursuivre aussi longtemps dans un établissement de services sociaux ? Comment se fait-il que le CSSMM ne soit pas encore arrivé à réaliser les changements qui s'imposent depuis longtemps tant dans les services qu'il offre à la population que dans sa propre gestion ?

Ces questions, je me les suis souvent posées en 1984-85 quand j'étais continuellement confrontée à ce qui se passait au CSSMM (et encore, ai-je réalisé en lisant les journaux dernièrement que je ne connaissais que la pointe de l'iceberg). Les circonstances actuelles me semblent propices à une réflexion sur la situation prévalant dans cet établissement où j'ai la certitude que la grande majorité des personnes sont de bonne foi, compétentes et surtout désireuses d'offrir les meilleurs services possibles à la population.

Une organisation à repenser

Peut-être trouvera-t-on des responsabilités individuelles au niveau des graves excès dont les journaux ont fait mention dernièrement. J'ai toujours pensé cependant qu'ils n'ont pu se produire et surtout durer que parce que le contexte s'y prêtait. Ils sont l'aboutissement d'une situation qui s'est détériorée au cours des années.

Le type même d'établissement créé au cours des années 70 n'est certainement pas étranger à cette situation. La création d'un Centre de Services Sociaux de cette taille à Montréal a eu plusieurs effets. On s'est retrouvé avec une concentration et une hiérarchisation des pouvoirs; de multiples paliers de cadres sont apparus et les travailleurs sociaux se sont trouvés limités à un rôle d'exécutants dans l'organisation.

Des écarts dans les préoccupations des différents groupes d'employés se sont peu à peu produits : les travailleurs sociaux et c'est le discours qu'on entend constamment,



« Il est important d'avoir — dans les conseils d'administration — des personnes avec d'autres schèmes de références à qui on donne du poids, en nombre et en moyen »

se sont de plus en plus sentis seuls face aux services à offrir puisque ce sont eux qui quotidiennement sont en contact avec les personnes qui ont besoin de ces services. Souvent, ils ne reçoivent pas tout l'appui et le support qu'ils ont en mesure d'attendre et ils ne disposent pas de tous les moyens que leur organisation pourrait leur fournir.

Un style de gestion très particulier

s'est développé : tout se traite « en haut, entre initiés »; l'information circule peu et l'implication de ceux qui rendent les services dans la définition des orientations est réduite au minimum. Et je ne parle pas ici du peu de place faite à ceux qui reçoivent les services ou qui y sont intéressés. Il est sûr que ce genre de situations est propre à toute organisation bureaucratique, mais les effets

en sont encore plus néfastes dans un établissement de services sociaux parce qu'il s'agit d'un organisme de professionnels centré sur la relation d'aide et pour qui la communication est de première importance.

Le fossé s'est donc continuellement élargi entre ceux qu'on appelle la base et qui ont à fournir les services, et les autres, qui ont eu tendance à sophistiquer l'administration et à

penser essentiellement en termes de pouvoir et de responsabilités.

Une illustration typique de cet écart m'a encore été fournie dernièrement par un travailleur social qui devait intervenir conjointement avec un collègue d'un autre service, auprès d'une famille. La question était de savoir qui allait être responsable du dossier. Chacun en a parlé à ses responsables et une rencontre a eu lieu : quatre cadres et les deux travailleurs sociaux en question. Après deux heures de discussion, on en était encore à parler des responsabilités de chacun. Suite à cette rencontre, les deux travailleurs sociaux sont restés à l'écart et se sont partagés le travail à faire sur la base de leurs connaissances et de leurs expertises. Aucune entente formelle n'a été signée : les cadres ne s'étaient jamais entendus. Je ne parle pas ici du coût d'une telle approche.

Ainsi, l'enjeu actuel de la situation ne me semble pas être seulement les excès évidents dont ont fait mention des journaux mais aussi l'approche adoptée quant aux services et à la gestion. Une gestion plus ouverte et participative, une gestion qui va chercher l'information pour l'amélioration des services auprès de ceux qui la possèdent le plus, soit les intervenants sociaux et les usagers, améliorerait certainement les relations de travail.

La responsabilité des gestionnaires

On parle de plus en plus dans le réseau des affaires sociales de « l'imputabilité » des gestionnaires. Je pense que dans cet établissement, les événements auraient certainement évolué différemment et la situation n'aurait pas atteint l'état de détérioration que l'on connaît si l'ensemble des cadres supérieurs s'étaient sentis plus responsables de ce qui s'y passait et avaient eu à en répondre.

Des mesures de contrôle plus diversifiées que celles qui existent actuellement seraient certainement bénéfiques. Si les établissements avaient à expliquer leurs choix et leurs réalisations à des usagers, à des associations ou à tout regroupement intéressé par ces questions, le danger serait moins grand de perdre le sens de l'essentiel : les services aux bénéficiaires. En effet, même avec les personnes les mieux intentionnées, le type d'organisation dont on s'est doté demande la mise en place de mécanismes permettant

de mieux faire valoir les différents intérêts et d'évaluer les services rendus.

Actuellement, les conseils d'administration sont composés majoritairement de personnes provenant d'établissements du réseau des affaires sociales. Je me suis souvent demandé en 1984-85 comment la situation aurait évolué s'il y avait eu plus de personnes provenant de milieux différents, notamment des représentants d'usagers, d'associations ou d'organismes intéressés aux services et donc encore plus motivés à les voir s'améliorer.

Ces personnes devraient avoir la capacité d'influencer les établissements. Il est important d'avoir des personnes avec d'autres schèmes de références à qui on donne du poids (en nombre et en moyen) et qui laissent aux gestionnaires la responsabilité de tenir compte des contraintes. Ce n'est certainement pas un hasard d'ailleurs que des changements soient en train de se produire au CSSMM alors que l'actuel président du conseil est quelqu'un de « l'extérieur ».

Un défi pour la gestion

Redonner la place qui revient à chacun ne veut pas dire nier l'importance des gestionnaires. Au contraire, le défi devient plus grand : savoir utiliser les forces, les connaissances et pour quoi pas, les intérêts autant des usagers, des travailleurs sociaux et des cadres intermédiaires; adapter les services à ce que veulent les utilisateurs en les questionnant constamment et impliquer dans cette démarche ceux qui rendent les services. Créer des relations dynamiques entre tous ces partenaires ne veut pas dire laisser faire n'importe quoi. Il s'agit plutôt de tenir compte du point de vue de chacun, de décider et surtout d'expliquer les choix.

Une telle ouverture, une telle diversification des partenaires, et donc des enjeux serait certainement la meilleure garantie que le genre de situation qu'a connu le CSSMM ne se reproduise plus mais, en plus, elle permettrait que l'ensemble des personnes impliquées soient plus satisfaites des services fournis par l'établissement. L'instauration de telles manières de faire où entre autre, les travailleurs sociaux ne seraient plus considérés comme de simples exécutants, créerait une dynamique d'où proviendrait une stimulation positive et le goût d'en faire plus.

Jusqu'où ira la réforme de Michail Gorbatchev ?

Nous assistons aujourd'hui en URSS, sinon à une révolution culturelle, du moins à une révolution dans la culture

LIBRE OPINION

LÉONARD ZAMOR

L'auteur est rédacteur en chef de la revue Perspectives internationales

LORSQU'IL accéda au pouvoir, il y a un peu plus de deux ans, Mikhaïl Gorbatchev fit, tant en URSS qu'à l'étranger, l'effet à la fois d'une bouffée d'air frais et celui d'une brique lancée dans une vitrine. Jeune, dynamique, profondément réformiste et imaginaire, il se démarquait de l'immobilisme rigide de ses prédécesseurs ternes et souffreteux, et devint vite la coqueluche des médias d'information occidentaux. Contrairement à Brejnev qui prêchait la réforme mais ne fit rien pour sortir l'Union Soviétique de la stagnation, trop occupé à consolider son pouvoir, Gorbatchev est un réformiste convaincu.

Dès son arrivée au pouvoir, il fit savoir qu'il avait l'intention de transformer profondément et de façon irréversible la société soviétique. *Glasnost* (ouverture, transparence), *perestroïka* (restructuration, réorganisation), *demokratizatsia* (démocratisation) sont devenus les mots d'ordre de ce que M. Gorbatchev appelle la « deuxième révolution » soviétique.

Revigorer la machine

Avec une nouvelle équipe aux Affaires étrangères (Édouard Chevernadze, Anatoli Dobrynine, Alexandre Yakovlev), il mit de l'avant une nouvelle politique étrangère plus souple, plus conciliante et aussi plus énergique qui prit les gouvernements occidentaux, et particulièrement le gouvernement américain au dépourvu. Il fit proposition sur proposition dans le domaine du désarmement nucléaire, observa un moratoire unilatéral de plusieurs mois sur les essais nucléaires, et proposa l'élimination totale des armes nucléaires pour l'an 2000.

Au pays, M. Gorbatchev a cherché à mettre au pas les cadres de la bureaucratie militaire et, plus récemment, il a profité de l'affaire Rust pour limoger le ministre de la Défense, Alexandre Sokolov. M. Gorbatchev sait que toute réforme économique restera lettres mortes s'il ne réussit pas à réduire considérablement la mainmise du complexe militaro-industriel sur les forces créatrices, et les ressources du pays. En URSS, Gorbatchev n'est pas le premier à parler de réforme. Le pays a déjà connu des périodes de « dégel ». On pense à l'ère Khrouchchev aux propositions de réformes



Le groupe rock soviétique Autograph que les Québécois ont pu applaudir à Montréal il y a quelques mois.

économiques de Kossigine en 1965. Mais aucun de ces réformistes contrariés n'avait ni la finesse ni la détermination et surtout le goût du risque qui caractérisent les véritables réformistes. Plus imaginaire et plus déterminé que ses prédécesseurs, M. Gorbatchev sait qu'une révolution par le haut est impossible car elle ne peut venir à bout de la bureaucratie.

Aussi, en appelle-t-il au peuple pour l'aider à revigorer la lourde machine qu'est devenu le pays. Il n'a guère eu de difficultés à conquérir l'intelligentsia, la jeune génération et les femmes de toutes les couches sociales. Toutefois, les membres de la hiérarchie du parti et de l'Armée Rouge, qui ont gravi les échelons sous le règne de Brejnev, lui sont loin d'être acquis. Il en va de même pour les couches ouvrières masculines qui n'ont pas encore digéré les campagnes contre l'alcoolisme ni les propositions de réformes économiques qui laissent entrevoir la fin de la faim et même la possibilité de mises à pied.

Réformes économiques

Il faut dire que les ouvriers ont toutes les raisons de craindre pour leur sécurité d'emploi. À partir de 1990, 90 % des produits manufacturés en URSS devront répondre aux critères de qualités internationaux. En plus, les entreprises d'État ne pourront payer des salaires qu'en rapport avec leur productivité réelle. Dans cinq ans, M. Gorbatchev souhaite que les usines et les fermes soient li-

bérées de la tyrannie du Plan. Les mots d'ordre sont *samopravlieni* (auto-gestion), initiative et responsabilité. À l'avenir, le Gosplan (le Comité du Plan d'État) devra se consacrer à la planification à long terme. En outre, quelque 70 entreprises soviétiques pourront s'engager directement dans le commerce international. Notons finalement les pas timides qui ont été faits vers la légalisation de l'entreprise privée. Aujourd'hui, des individus, des coopératives, et des familles peuvent légalement exploiter des entreprises dans le secteur des services (petits cafés, taxis, réparations diverses) et faire concurrence aux entreprises d'État.

Nous sommes certes loin d'une véritable économie de marché, mais ce sont là des éléments de capitalisme capables de raviver l'économie soviétique. À court terme, il faut s'attendre à ce que la qualité et la quantité des produits de consommation augmentent de même que le taux de croissance de l'économie. Toutefois, ces quelques réformes ne suffisent pas à provoquer les changements irréversibles que M. Gorbatchev envisage. Aussi faut-il s'attendre à ce que, d'ici la fin de la décennie, il mette de l'avant de nouvelles propositions qui s'attaqueront cette fois à la structure même du système soviétique.

Réformes culturelles

Mais c'est surtout dans le domaine culturel que les effets de la *glasnost*

se font le plus sentir. M. Gorbatchev, dès son arrivée au pouvoir, avait demandé aux journaux et à la télévision d'être plus critiques, plus irrévérencieux et plus divertissants. « Je ne peux pas concevoir de démocratie sans critique », avait-il déclaré. On l'a pris au mot. Il ne semble plus exister de sujets tabous pour la presse soviétique. On y rapporte les révoltes populaires au Kazakhstan et les catastrophes (accidents d'avions, Chernobyl...); on y dénonce les méfaits de la bureaucratie, on y discute de prostitution, de SIDA et de drogues; on y compare les avantages de l'économie de marché vis-à-vis l'économie planifiée, etc.

L'exemple le plus éloquent de cette transformation de la presse soviétique est la formidable métamorphose de l'hebdomadaire illustré *Oganiok* (petite flamme). Fleuron du conservatisme politique et social jusqu'à il y a à peine un an, cette revue a changé du tout au tout. Depuis l'arrivée du romancier Vitali Koritch, à la tête de la rédaction, il n'est plus question de célébrer les « héros du travail » et les réussites du Plan, et de publier les poèmes insipides sur la « réalité socialiste ». On y discute librement des problèmes sociaux et de violence policière; on y publie des oeuvres d'écrivains immigrés et de poètes jusque-là interdits.

De nombreux auteurs sont réhabilités. On publie Anna Achmatova, Alexandre Bek, Marina Tsvetaïeva, et Vladimir Nabokov... La revue *Novyi Mir* (Nouveau Monde), dirigée par Sergei Zalygin, qui n'appartient

pas au Parti), doit publier l'année prochaine le *Docteur Jivago*. Le roman autobiographique d'Anatoli Rybakov, « Les enfants de l'Arbat », qui relate la vie d'un jeune étudiant pris dans l'engrenage de la terreur stalinienne, est publié après 20 ans d'interdiction. De nombreux sculpteurs et peintres proscrits peuvent maintenant exposer. La pièce de théâtre « La dictature de la conscience, qui demande que la situation au pays change de manière à ce que les consciences se développent librement, a été jouée à guichet fermé tout l'hiver.

Nous assistons aujourd'hui en URSS, sinon à une révolution culturelle du moins à une révolution dans la culture. Libérée (sous surveillance) du conservatisme officiel qui l'étouffait, la culture soviétique se manifeste aujourd'hui dans toute sa richesse.

La « deuxième révolution »

Jusqu'où iront les réformes de M. Gorbatchev ? Pour l'instant, il n'est guère possible de répondre à cette question. Mais il faut reconnaître que l'URSS a à sa tête un homme décidé à changer de façon irréversible les aspects les plus rétrogrades et les plus répressifs de la société soviétique. Les réformes qu'il a proposées

ont mis en branle une machine qui, jusque-là, se complaisait dans son immobilisme. Les transformations dans le domaine culturel ont répondu aux aspirations d'une population assoiffée de culture nouvelle et audacieuse. Les éléments de démocratisation introduits peuvent insuffler du sang neuf dans l'appareil du Parti.

La « deuxième révolution » que propose Gorbatchev est un processus riche et varié, mais qui n'est pas sans comporter quelques contradictions. La libéralisation se fait au compte goutte. Certes de nombreux « dissidents » ont été libérés, mais l'article du code criminel (« activités antisoviétiques ») sous lequel ils ont été condamnés n'a pas été abrogé. Pour chaque écrivain proscrit publié, combien n'ont pas encore profité des bienfaits de la *glasnost* ? Ces vagues hésitations montrent bien que l'on ne peut changer du jour au lendemain les moeurs politiques d'une société pétrifiée par 70 ans de soviétisme.

Quoi qu'il en soit, par ses réformes et ses promesses de changement, M. Gorbatchev a provoqué au sein de la population un grand enthousiasme et une grande variété d'activités économiques et culturelles. Mais il a aussi créé des espoirs et des attentes. Va-t-il pouvoir les satisfaire ?



Les consommateurs soviétiques profiteront-ils de la réforme ?

Les pêcheries québécoises ne survivront que par la haute mer

QUÉBEC (PC) — Les usines québécoises de transformation du poisson ne fonctionnent le plus souvent qu'à la moitié de leur capacité. Les compagnies de pêche membres du projet de consortium pour exploiter la zone économique des 200 milles espèrent résoudre ce problème.

Quatre entreprises, Madelipêche, Primonor, Novipêche et Purdel, avaient signé le protocole d'entente pour la création du consortium, annoncé au début de la semaine dernière par le ministre québécois délégué aux Pêches, M. Yvon Picotte. Une cinquième entreprise, la Société des pêches de Newport, vient de s'ajouter au projet.

La Société de pêche Golfe Atlantique, qui a été créée par cette entente, aura comme premier mandat la réalisation d'une étude de faisabilité, afin de déterminer les possibilités de la ressource et les besoins en navires d'une éventuelle entreprise de pêche en haute mer.

Le sous-ministre adjoint aux pêches maritimes, M. Claude Diamant, qui pilote le dossier pour le gouvernement québécois, explique que les gouvernements et les entreprises ont beaucoup investi dans les usines au cours des dernières années, mais que l'approvisionnement interdit aujourd'hui tout projet d'expansion.

En période de pointe, les usines ne sont utilisées en moyenne qu'à 63 % de leur capacité et, en temps normal, qu'à 50 %, précise le sous-ministre. Avant de songer à moderniser ou à ajouter des usines, il faudra d'abord consolider celles qui existent déjà.

La pêche en haute mer permettrait d'utiliser les usines plus longtemps pendant l'année, explique M. Francis Léger, directeur des services corporatifs chez Purdel. Les prises pourraient être congelées à bord des navires pour être transformées en usine pendant les périodes creuses.

Par le passé, Purdel a déjà ainsi acheté à l'étranger des stocks de poisson pour ses usines, mais M. Léger préfère former un consortium que « partir avec notre petit bérêt » pour acheter ailleurs du poisson qui a souvent été pêché dans nos eaux.

« On a toujours pêché le long des côtes dans des chaloupes à rames », poursuit-il. Nous n'avons jamais eu de flotte organisée pour approvisionner nos usines de transformation. Cette industrie en est encore à ses balbutiements. Des spécialistes du ministère canadien des Pêches et Océans indiquent que pour la pêche au poisson traditionnel, comme la

morue ou le turbot, le nombre des permis est gelé et la répartition se fait entre les pêcheurs déjà en place. Un nouveau consortium aura beaucoup de mal à se tailler une place dans ce marché, à moins de s'intéresser aux espèces sous-utilisées.

Par ailleurs, le ministère avait déjà prévu trois permis pour des chalutiers-congélateurs-usines. Une compagnie de la Nouvelle-Écosse a déjà obtenu le premier. Un autre a été accordé à Terre-Neuve, mais n'a toujours pas été utilisé et le troisième permis reste disponible, ajoute-t-on.

Le porte-parole du groupe, M. Bernard Blais, directeur-général de la compagnie nord-côtière Primonor, espère réunir en tout une quinzaine d'entreprises du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, dans le projet. M. Blais compte sur la force du nombre pour se faire entendre du gouvernement fédéral. Il reconnaît que le plus difficile sera d'obtenir un permis.

Les délais seront serrés, poursuit-il, puisque les entreprises intéressées ont jusqu'au 15 août seulement pour confirmer leur participation et l'étude doit être terminée pour la fin de septembre.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Médecins

Un autre médecin a été acquitté en mai. Omnipraticien dans le Centre-Sud de Montréal, le docteur Maurice Beaudreault, a confirmé au DEVOIR avoir été acquitté le 15 mai dernier au Palais de justice de Montréal.

Le juge Patrick Falardeau a en effet estimé que dans ce dossier la Couronne « n'a pas établi la fausseté du diagnostic et du certificat médical ».

Heureux de sa « victoire », le docteur Beaudreault s'est dit déterminé à récupérer tous les documents — photos ou autres — détenus par l'identité judiciaire.

Convaincu que son diagnostic d'alors — « réaction anxio-dépressive situationnelle » — valait bien le mois d'innapitude qu'il avait accordé à la « fausse patiente » sur la base des symptômes qu'elle décrivait, le docteur Beaudreault a toutefois indiqué que l'opération de la Sûreté avait atteint son but de dissuasion. L'omnipraticien du centre-sud refuse systématiquement aujourd'hui de s'occuper de dossier de jeunes assités sociaux, craignant qu'une autre patiente « ait un micro caché dans son corsage ».

« Je l'ai dit aux gens de l'aide sociale, raconte-t-il. Je ne veux plus voir de certificats ».

Au Québec, les moins de 30 ans représentent plus de 45 % de tous ceux qui cherchent un emploi.

Depuis le début de 1985, le ministère peut imposer une contre-expertise médicale aux jeunes déclarés inaptes.

◆ La chaleur

du faire face à une pénurie d'eau, mais ils n'ont pas pu circuler en métro pendant plusieurs heures la semaine dernière : la chaleur avait déformé les rails.

Les parties les plus visitées de la cité antique ces derniers jours étaient les fontaines et les étendues d'eau des jardins publics, où touristes et autochtones s'ébattaient en choeur. Quant aux plages, elles étaient prises d'assaut.

Pour éviter la déshydratation, le ministère de la Santé a conseillé aux Grecs d'éviter le contact direct avec le soleil, de manger légèrement, et d'absorber de grandes quantités d'eau et de sel.

La météorologie nationale a annoncé que les températures baissent progressivement à partir d'aujourd'hui, ajoutant cependant qu'elles resteront élevées pendant encore une bonne semaine.

Par ailleurs, en Italie, alors que le nord souffre toujours d'inondations, la pluie et la grêle s'acharnant sur les zones sinistrées de Lombardie, le centre et le sud de la péninsule sont soulagés depuis presque une semaine à des fins récréo-touristiques et d'approvisionnement.

Quinze morts ont été recensés samedi en Calabre — où la température dépasse 42 degrés — une seizième en Sicile. Comme en Grèce ce sont essentiellement les personnes âgées qui sont touchées par les effets de la chaleur.

Autre effet de la canicule : la multiplication des incendies de forêt et de maquis dans tout le sud, en Sardaigne et en Sicile.

En Yougoslavie la chaleur continue de régner en maître sur le sud et l'est du pays tandis que des orages se sont abattus samedi soir sur le nord-ouest du pays, dévastant les cultures.

Le sud, avec quelque 40 degrés en Macédoine, suffoque encore alors que samedi la première vague de fraîcheur tant attendue venant de l'Europe occidentale est arrivée sur le Nord et l'Ouest. En Slovaquie, où les grêlons avaient la taille d'un oeuf de poule, on estime que les récoltes de blé et de maïs ont été presque totalement détruites. L'ouragan a abattu les arbres et les poteaux électriques, soufflé les toits des maisons et rendu les routes impraticables.

La Bulgarie a enregistré samedi un nouveau record de chaleur à Rousse sur le Danube où les températures ont atteint 43,6 degrés centigrade, soit la plus forte chaleur de

puis 115 ans. La chaleur est telle que les horaires de travail ont été modifiés : les paysans et les étudiants ne travaillent plus de midi à 16h00.

En Turquie, les incendies de forêt, provoqués par la vague de chaleur se sont multipliés depuis jeudi sur la côte de la mer Égée où la température atteint 42 degrés. Selon les spécialistes, la vague de chaleur devrait se poursuivre jusqu'à fin août dans ce pays.

Enfin, Israël n'a jamais eu aussi chaud depuis un quart de siècle. Les températures atteignent entre 42 et 44 degrés dans le sud du pays (désert du Néguev), ainsi que dans les régions allant du lac de Tibériade à la dépression du Jourdain.

Selon des directives des services médicaux de l'armée, il est recommandé aux soldats en service d'absorber une moyenne de 12 litres d'eau par jour pour pouvoir faire face à la sécheresse et la chaleur extrêmes.

◆ La flotte

tion de pouvoir appareiller en 24 heures en direction du Moyen-Orient ou du Golfe, a indiqué le porte-parole du ministère de la Défense.

L'assassinat vendredi d'un jeune français par un pirate de l'air libanais, les menaces contre la France formulées par les partis pro-iraniens à Beyrouth et la brusque montée de la tension dans le Golfe avaient déjà ces derniers jours relégué au second plan la « guerre des ambassades » que se livrent depuis le 30 juin l'Iran et la France.

Les autorités iraniennes ont, dès le début de la crise, lié leur contentieux avec Paris à l'évolution de la situation dans l'ensemble de la région, affirmant que la France participe, aux côtés des États-Unis et de la Grande-Bretagne, à une « guerre psychologique » contre la République Islamique.

Pour Téhéran, le vote du Conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu avec l'Irak, l'intervention de la marine américaine dans le Golfe, tout comme les conflits diplomatiques avec Londres puis Paris, sont les manifestations les plus évidentes de cette politique.

Au ministère de la Défense à Paris, on souligne que cette mobilisation de la marine constitue une « précaution qui ne préjuge pas des instructions ultérieures, mais qui est justifiée par la situation internationale au Moyen-Orient, en particulier au Liban et dans le Golfe ». Il s'agit, ajoute-t-on, de faire en sorte que les unités opérationnelles de la marine soient « en état de réponse immédiate aux ordres que le gouvernement serait amené à leur donner ».

Actuellement, la marine française dispose de trois bâtiments en mer d'Oman ou dans le Golfe : le pétrolier-ravitailleur la *Marne*, bâtiment de commandement et deux aviso-escorteurs, le *Victor-Schoelcher* et le *Protet*. Un quatrième navire, la corvette *Georges-Leygues*, est attendu en fin de semaine. Le groupe aéronaval de Toulon comprend quatre bâtiments : outre le porte-avion *Clémenceau*, deux frégates lance-missiles, le *Suffren* et le *Duquesne*, et un pétrolier-ravitailleur, la *Meuse*.

La France prendra les mesures qui s'imposent si l'Iran attaque ses navires dans le Golfe, avait affirmé, samedi, le ministre des Affaires étrangères, Jean-Bernard Raimond dans une interview au quotidien *Le Figaro*.

Les navires de guerre français naviguent dans le Golfe et leur mission est « éventuellement de porter secours à un bateau attaqué », avait précisé M. Raimond, ajoutant : « Nous sommes partisans de la liberté de navigation (...) et en même temps nous voulons essayer de dédramatiser la situation ».

« La France prendra les mesures qu'il faudra face à toute tentative d'intimidation », avait-il également déclaré à l'intention de l'Iran.

Dix jours après la rupture, les dirigeants des deux pays affirment plus que jamais leur volonté de fermer. Aucune issue ne semble proche pour les 15 Français de l'ambassade à Téhéran comme pour les 45 Iraniens de l'ambassade à Paris soumis à un blocus policier.

Le premier résultat concret, attendu par Paris, devait être l'accord de principe sur la prise en charge des intérêts français en Iran par l'Italie et des intérêts iraniens en France par le Pakistan. Il n'était toujours pas formalisé hier.

◆ L'université

lité des activités universitaires en régions périphériques, si l'on voulait y appliquer des normes comparables à celles qui prévalent dans les grands centres », lit-on dans le rapport Després :

« Un système de financement à améliorer. Les solutions de l'Ontario à ce problème spécifique sont de loin les plus simples et les plus heureuses. Le « Northern Grant » qui y a été mis au point (accordant 11 % de fonds supplémentaires aux périphéries) convient aux universités intéressées et son application est facile. Cette formule reconnaît que les frais de fonctionnement en régions sont alourdis par plusieurs facteurs, dont la dispersion et la faible taille moyenne des groupes-cours. Le gouvernement devrait pleinement tenir compte de tous ces facteurs.

Le Groupe Després note le rôle essentiel des universités en région dans le maintien des équilibres interrégionaux. Les constituantes de l'UQ doivent continuer à oeuvrer à la formation et au perfectionnement des finissants de collèges et des adultes en situation de travail, à l'aide de l'éventail de programmes le plus large qui soit.

Les constituantes de l'UQ, surtout celles des régions périphériques, doivent continuer à s'acquitter des missions confiées par l'Assemblée nationale, intensifier leur collaboration en réseau, rechercher les synergies les plus grandes qui soient, dans tous les secteurs.

Pour une réponse mieux adaptée aux besoins des régions, l'UQ doit mettre l'accent sur des programmes moins spécialisés, tant au premier qu'au deuxième cycle. Elle doit aussi mettre plus à profit les concepts d'extension, d'association ou de conjonction de programmes, surtout aux deuxième et troisième cycle. Elle devrait aussi mettre au point un plan de collaboration des constituantes du réseau avec la Télé-Université. Une expérience pilote de coordination systématisée des activités des deux niveaux d'établissements devrait être proposée au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Pour un financement plus adéquat, le Québec pourrait tirer avantage d'une formule comme celle de l'Ontario, estime le rapport Després. Le ministère devrait appliquer à l'UQ, pour le financement de l'Université du Québec à Chicoutimi, à Rimouski et en Abitibi-Témiscamingue, une formule inspirée du Northern Grant ontarien, redressant la subvention de base, annuellement, d'un taux à déterminer.

Finalement, les universités en région, comme toutes les universités, dit le rapport, doivent continuer à répondre à certains besoins spécifiques des régions en matière de services à la collectivité. Mais en cela, la règle de l'autofinancement doit être respectée.

Ces recommandations répondent en bonne part à celles des constituantes régionales, l'automne dernier, en commission parlementaire sur les problèmes universitaires.

D'autres recommandations du rapport Després portent sur cinq constituantes du réseau. Nous les résumerons demain.

◆ Hyundai

un côté « cosmopolite ». Quand IBM a pris place en 1970, nous avons reçu des Américains avec plaisir. Quand les Coréens se sont installés, ce fut la même réaction ».

Les Coréens de Bromont ont vite été pris en charge par la communauté. « Cet hiver, on en a vu prendre un petit verre de caribou en se promenant en traîneau tiré par des chevaux. D'autres ont fait du ski de fond. Cet été, on en voit s'aventurer sur des planches à voile », dit M. Bellefleur.

► Au dépanneur principal, rue Shef-



Photo AP

ATHÈNES EN PLEINE THALASSOTHÉRAPIE

Les plages près d'Athènes ont été prises d'assaut, hier, par des milliers de citoyens fuyant la canicule de la capitale grecque. La météo prévoit une autre semaine de chaleur.



Photo CP

MULRONEY EN PLEIN BAIN DE FOULE

Le premier ministre Brian Mulroney, en visite à l'hôpital général d'Ottawa, hier, a rencontré un singulier gorille occupé à amuser les enfants sauf le petit Nicolas Mulroney qui ne le regardait même pas. Brian, lui, sourit à la pensée que le monstre n'est que le Dr Philip Hall, déguisé pour la circonstance, et non pas le spectre de l'électorat canadien.

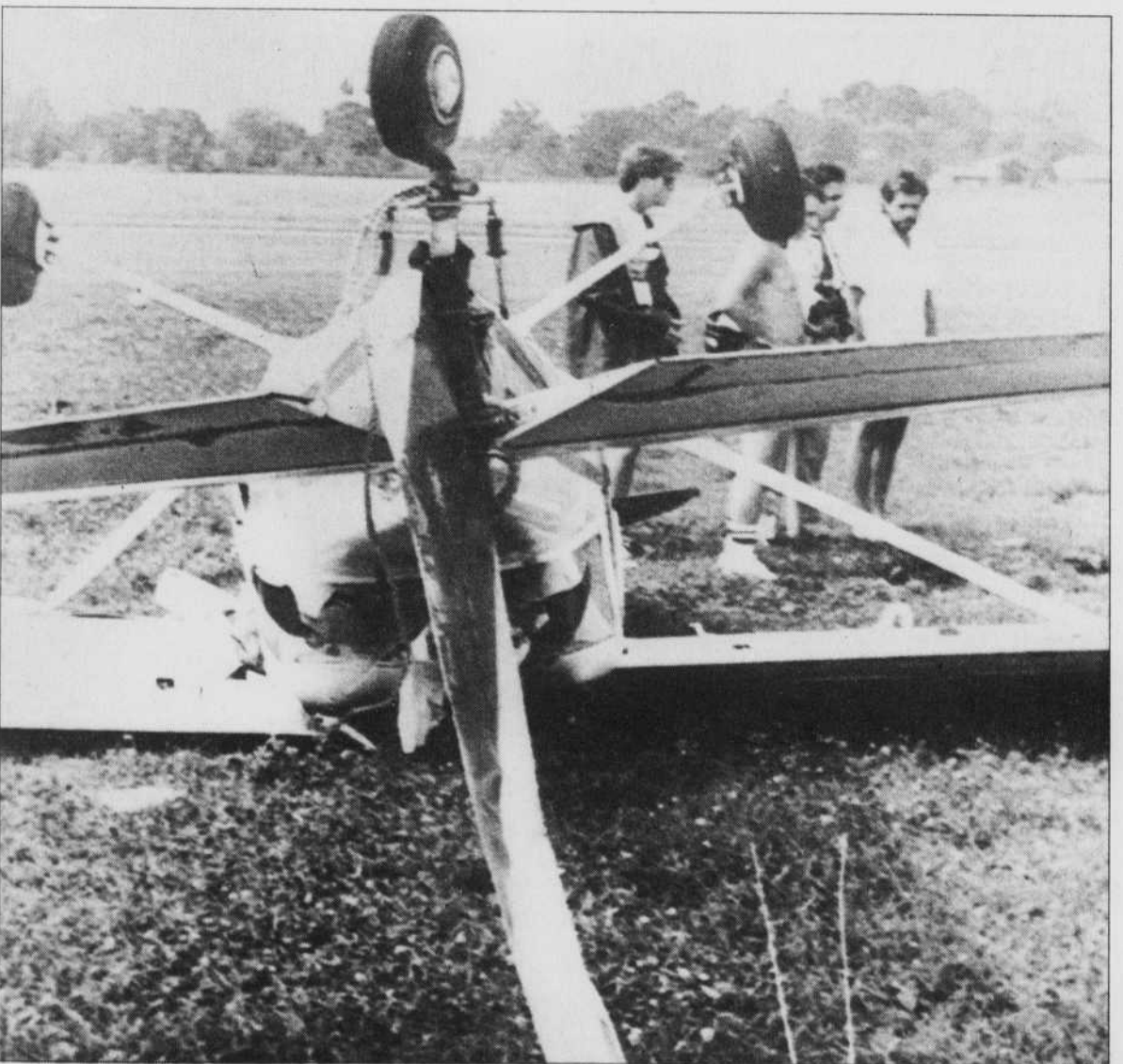


Photo CP

AVION EN PLEIN CHAMP

Ce petit appareil a connu un décollage sans pilote et très bref en fin de semaine, à l'aéroport municipal d'Orrilla, en Ontario, où une bourrasque d'une rare violence a culbuté plusieurs petits avions et fait des dégâts dans toute la région.

ford, ils sont des clients assidus. « Ils se débrouillent déjà bien en anglais, et certains parlent français. Ils se plaignaient au début du manque de légumes frais. A part cela, ils semblent heureux ».

Les Coréens ont tendance à se regrouper. Plusieurs d'entre eux vivent dans un immeuble à appartements de la rue Sherbrooke et ne fréquentent guère leurs voisins. « Difficile de les en blâmer. Si une vingtaine de familles québécoises débarquaient en Corée, elles auraient aussi tendance à s'isoler. Le choc culturel est très fort », dit le maire de Bromont.

Pour les mêmes raisons culturelles, les Coréens refusent de parler aux journalistes. « Ils ne sont pas

prêts », expliquent les dirigeants de Hyundai.

Les premières voitures construites à Bromont devraient sortir de la chaîne de montage en décembre 1988. On y produira 100,000 voitures par année. L'usine construite au coût de \$325 millions, fournira 1,500 emplois dans la région. L'usine de Hyundai paiera environ \$2,5 millions en taxes par année à la municipalité de Bromont.

Pour accommoder les investisseurs coréens, le maire de Bromont pilote un projet qui ferait en sorte de fournir dès l'automne 1988 une voie ferrée de desserte de quatre kilomètres. Un projet de \$4 millions, qui sera défrayé par le gouvernement fédéral. Le maire de Bromont tente

actuellement de faire adopter un projet de loi privé en ce sens à l'Assemblée nationale du Québec. C'est la première étape.

Dans le même but, Bromont avait obtenu d'Ottawa quelque \$5,3 millions pour agrandir l'aéroport situé en plein cœur du Parc industriel. Le maire projette enfin de construire un immense bassin d'eau, qui servira à la fois à des fins récréo-touristiques et d'approvisionnement.

Après la tutelle qui avait suivi la démission du maire Germain Desourdy en 1977, les finances de Bromont se portent mieux que jamais. Pour cette année, la ville a un budget de \$6,9 millions et accuse des frais de financement de \$3,148 millions.



Billie Holiday

Une « pièce de théâtre » pas comme les autres

Lady Day: unique, digne et tragique

PAUL CAUCHON

Lady Day at Emerson's Bar & Grill, avec Rane Lee accompagnée de Charles Coleman (piano), Richard Ring (guitare) et Skip Bey (basse), au Club Soda jusqu'au 2 août à 20 h 30.

Philadelphie, années 50, Emerson's Bar & Grill. Nappes blanches, serveurs stylés, enseigne au néon, petite estrade. « La semaine prochaine,

nous aurons la visite de Cab Calloway, suivi plus tard de Nat King Cole. Mais ce soir, mesdames et messieurs, revenue pour vous à Philadelphie, la grande, l'unique Billie Holiday ».

Assise au bar du fond, une grande femme vêtue d'une robe moulante blanche se lève, s'avance à travers les tables en titubant, et grimpe avec peine sur l'estrade. La voix brisée par l'alcool, elle commence à parler, déroulant sa souffrance de façon impudique devant un public stupéfait.

« Lady Day at Emerson's Bar & Grill » a été présenté en juin dans le cadre du Festival de Jazz, et la pièce (parce qu'il s'agit vraiment d'une pièce de théâtre) est reprise ces jours-ci au Club Soda. L'horaire un peu fou du festival nous avait alors empêché d'y aller, et c'est un mal pour un bien puisque la semaine dernière nous avons pu découvrir calmement un moment musico-théâtral unique.

Créé à New-York l'année dernière « Lady Day at Emerson's » est une évocation de la vie de Billie Holiday. L'idée de base est simple : nous sommes dans un cabaret où Lady Day présente un spectacle typique de ses toutes dernières années, alors qu'elle entrecoupait ses chansons de son délire.

Sa vie fut vraiment tragique, on le sait. Née en 1915 (d'une mère de 13 ans), violée, emprisonnée, exploitée par tout le monde, ses amants comme les propriétaires de cabarets, « tout ce que je voulais, dit-elle, c'était une belle maison et des enfants ». En butte toute sa vie à des manifestations d'un racisme tellement incroyable qu'on oublie trop vite qu'il est encore bien présent dans certains coins des États-Unis, elle dit aussi avec cynisme « J'ai vu beaucoup de docteurs dans ma vie, et je suis toujours une « nigger. C'est quelque chose qui ne s'arrange pas », et elle mourait en 1959, ruinée par l'alcool et l'héroïne. La pièce, mise en scène par Roger Peace, nous plonge immédiatement dans l'univers de celle qui fut probablement la plus grande chanteuse de jazz, et nous sommes violemment confrontés à sa déchéance finale.

Rane Lee, cette américaine installée à Montréal depuis 1970 et que les habitués des clubs locaux considèrent souvent comme la meilleure chanteuse de jazz ici, livre sans nul doute la performance la plus difficile de sa carrière — qui en est peut-être à un tournant. Elle n'a pas voulu imiter la voix inimitable de Lady Day, et c'est un excellent choix, ses propres interprétations étant satisfaisantes.

Le trophée Renonciat à Daniel Lavoie

PARIS (AFP) — Le chanteur québécois Daniel Lavoie a reçu samedi le « trophée Renonciat » de la chanson pour l'année 1987, décerné pour la première fois, pour « Je veux revoir New York ».

Le trophée — une oeuvre du jeune sculpteur français Christian Renonciat représentant un disque en bois — a été créé par la Communauté radio-phonique de langue française (CRPLF), qui réunit France-Inter, Radio-Canada, RTB (Belgique) et SSR (Suisse). Il sera décerné chaque année.

Dix chansons concouraient pour l'opération intitulée « Singing in the french » qui s'est déroulée pendant les mois de juillet sur les antennes des quatre radios, dans chacun des pays francophones. Le lauréat a été désigné par les auditeurs, au cours d'une émission diffusée simultanément sur leurs antennes.

Mais c'est comme comédienne qu'elle surprend le plus, et ses monologues occupent la plus grande part du spectacle (qu'on hésite d'ailleurs à vous conseiller si vous ne comprenez pas un mot d'anglais). Rane Lee, dont la vie est aux antipodes de celle de Lady Day (mère de famille heureuse qui, en plus de ses engagements professionnels, enseigne à l'université de Montréal), s'est tota-

lement investie dans le personnage, pour nous en livrer l'essence et la réalité la plus directe. Haletant, pleurant, gueulant et sacrant, elle réalise une performance d'une rare force émotionnelle et d'une tristesse inouïe. Lorsqu'elle sort de scène pour revenir le bras strié de traces de piqûres sur des veines gonflées, l'émotion est telle qu'elle est devenue presque insupportable. À voir.

Les 6 et 7 septembre

Le téléthon contre la dystrophie musculaire

— L'édition provinciale du téléthon de l'Association canadienne de la dystrophie musculaire se tiendra les 6 et 7 septembre prochains, sur les ondes de Radio-Québec.

Mme Denise Crépén, directrice pour le Québec, a annoncé la participation de M. Michel Louvain à titre de président de la campagne et hôte du téléthon pour la 4e année consécutive.

« L'ACDM est enchantée, souligne Mme Crépén, de l'implication de cette personnalité qui, au cours des dernières années, a contribué à mieux faire connaître les maladies neuromusculaires au grand public. De plus, la Société Radio-Québec a confirmé pour la deuxième année son mandat envers l'Association de diffuser à travers le Québec les 22 heures du téléthon. »

Le président de la campagne, Michel Louvain, s'est dit ravi de pouvoir, une fois de plus, apporter son aide à tous les Québécois atteints de cette terrible réalité. « Si j'ai foi en cette cause et si j'y mets tant de coeur, c'est peut-être parce que j'ai vu partir trop d'êtres, d'enfants qui m'étaient chers, depuis mon premier mandat avec l'Association. Je ne réalisais pas à quel point la vie était si fragile. De plus, j'insiste pour que tous les Québécois sachent qu'aucune royauté n'est versée au téléthon américain et que les sommes amassées lors de cet événement sont utilisées à des fins de recherches scientifiques dans les universités et les centres hospitaliers universitaires de la province.

« Elles servent aussi à développer un programme d'aide aux patients, à acheter de l'équipement, à héberger et à effectuer le transfert aux cliniques, à l'éducation du public et des professionnels de la santé et, finalement, à défendre les droits et privilèges des clients de l'Association. »

Radio-Québec, dont le mandat est d'encourager les causes humanitaires, n'a pas épargné ses efforts pour mettre sur pied une équipe de calibre et faire de cet événement un succès.

Cette année, précise M. Jobin, « il y aura du renouveau au téléthon de l'ACDM; tout d'abord, je tiens à préciser que les 3/4 de la production télévisée seront à contenu entièrement québécois. Ce prochain téléthon sera sous le thème de la diversité : musique classique, jazz et populaire y seront présentées. Vous pourrez aussi y voir des numéros de variétés tels : jongleurs, magiciens, acrobates et plusieurs autres. Michel Louvain sera accompagné cette année de Jacques Fauteux durant les 22 heures que durera le téléthon sur le réseau de Radio-Québec. »

Le chef d'orchestre, François Cousineau, signera la direction musicale.

La production artistique sera coordonnée par Mme Normay St-Pierre qui, elle aussi, n'en est pas à sa première expérience dans ce domaine. Une pléiade d'excellents décorateurs, directeurs techniques, chercheurs, administrateurs de production, secrétaires et musiciens travaillent actuellement à l'ébauche de ces 22 heures de spectacles télévisés.

Le téléthon de la fête du travail sera diffusé à travers le Québec sur les ondes de Radio-Québec, à partir de 21 hrs le 6 septembre et se poursuivra jusqu'à 19 hrs le 7 septembre 1987, du théâtre Denise Pelletier et du centre de cueillette de fonds Sears, à Ville St-Laurent.



À la une du Guide du week-end, vendredi, une oeuvre de Pierre Franche, « Ville » (ci-haut) devait illustrer le choix hebdomadaire de Claire Gravel. Le cliché publié par erreur illustrait une oeuvre de Michel Saulnier, exposée à « La Rencontre d'un Lieu », au Vieux-Port de Montréal.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

Au Centre d'Arts d'Orford

L'usure fait son oeuvre

CAROL BERGERON

Festival Orford, piano cinq étoiles, le pianiste Karl Engel: Schubert, les quatre Impromptus op.90, D.899, Valses nobles op.77, D.969, Sonate opus posthume, D.959; en bis: Danses pour piano et Moment musical no.3 op.94, D.780. Samedi 25 juillet, à la salle Gilles-Lefebvre.

Par son festival d'été, le Centre d'Arts d'Orford offre au public une fenêtre ouverte sur l'activité artistique qui s'y déroule. Depuis 36 ans qu'il existe, le lieu est devenu synonyme de musique, mais l'unité architecturale de ses bâtiments principaux est là pour nous rappeler que les arts visuels n'en ont jamais été absents. A l'ombre du Mont Orford, dans une région que la nature a comblée, une simple visite, le temps d'un concert, laisse toujours le regret de ne pas y rester plus longtemps.

Maintenant que les séjours de perfectionnement s'adressent aux instrumentistes déjà formés, on s'est rendu compte que l'infrastructure matérielle ne correspond plus aux besoins nouveaux de la vocation pédagogique du Centre d'Arts. Un musicien ne peut pas faire du camping à la dure avec un instrument qui vaut souvent beaucoup plus de \$ 100.000. Les récentes canicules ont coûté cher en réparations d'archets, de violons, d'altos et de violoncelles.

Le Centre d'Arts d'Orford est un autre exemple des lenteurs administratives de nos gouvernements. Pour rendre ce lieu en état de fonctionner adéquatement, il faudrait injecter immédiatement des fonds que l'on n'a pratiquement jamais dès lors qu'il est question d'équipement culturel. Dans 10 ans, il sera nettement trop tard pour faire ce qui aurait dû être fait il y a cinq ans!

Reflet de cette situation d'attente, d'insuffisance, d'existence en sursis, le Festival Orford vit un été de vaches maigres. Son budget d'opération ne dépasse pas \$ 150.000. Avec cette somme dérisoire, il a fallu prévoir 42 concerts, spectacles de jazz et de musique populaire. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si les grands noms ne débordent pas sur les affiches. Une spécialité au menu du Festival, la série piano cinq étoiles ne présente que deux pianistes réputés, Karl Engel et Anton Kuerti. Ce n'est pas suffisant.

Sans mettre en cause la qualité des musiciens qui les donnent, les autres concerts n'offrent qu'un intérêt relatif. Les noms qu'ils affichent n'attirent, dans l'ensemble, que les mélomanes mordus qui habitent la région d'Orford. Je ne vois pas pourquoi on partirait en grand nombre de Montréal pour aller entendre un Ifor James (cor), un Ernő Sebestyén (violon), un Martin Ostertag (violoncelle), un Joe Park (violon), un Paul Coker (piano), le Quintette de cuivres Cambrian, le Trio Lyrika, etc. Je ne doute pas que tous ces artistes méritent d'être entendus mais le

public ne les connaît pas. Quant au jazz et à la variété, on peut se demander si le Festival Orford ne pourrait pas mieux dépenser, et son argent et ses énergies.

Entièrement consacré à Schubert, le récital de Karl Engel a attiré un public nombreux venu rendre hommage par sa présence à ce merveilleux pianiste et pédagogue qui a fréquenté le Centre d'Arts d'Orford depuis 1960. Le respect qu'on lui témoigne ne semble pas avoir diminué avec le temps. Ne jouer que du Schubert demeure, et demeurera toujours, un défi que peu de musiciens sont capables de relever avec bonheur. Question de maturité, sans doute, et peut-être pour cette raison, je dois avouer ne pas avoir été conquis.

Parlant à un autre pianiste, après le concert, Karl Engel lui confiait que l'instrument qu'il avait joué n'était pas en très bon état. Cela explique peut-être certaines petites faiblesses pianistiques irritantes. D'autre part, cette carrure tautonique et du son et de la conception générale des oeuvres ne me semblait pas convenir tellement bien à la sensibilité de l'Autrichien Schubert dont les oeuvres sont habitées par les caprices de la douleur, de l'amour et de la mort. Cette musique requiert à la fois une maîtrise instrumentale parfaite et un sens exquis de la couleur. Engel n'y est vraiment parvenu que dans le premier *Impromptu* de l'opus 90. Cela dit, Karl Engel n'en demeure pas moins un schubertien tout à fait respectable.

LES FEMMES EN RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Trois femmes, micro-organismes et nouvelle révolution industrielle

CAROLE BEAULIEU

Elles ont toutes les trois moins de 30 ans et gagnent près de \$ 40.000 par année à chercher par-delà leur microscope comment des micro-organismes vivants pourraient révolutionner certaines de nos industries. « La biotechnologie c'est encore tellement nouveau que c'est peut-être moins difficiles pour les femmes, surtout les jeunes, d'y entrer », affirme le docteur Anne-Marie Mess-Masson. « Tout le monde part au même niveau. »

Anne-Marie Mess-Masson, Claire Beaudet et Dominique Henning travaillent toutes les trois à l'Institut de recherche en biotechnologie, ce tout nouvel institut fédéral qui, selon la députée Joan Dougherty, devait faire de Montréal « la capitale mondiale de la biotechnologie ».

Au nord de Blue Bonnets, dans le vaste et clair nouvel édifice de l'Institut de recherche, les trois jeunes « attachées de recherche » disent avoir trouvé un formidable lieu de travail.

Dans son laboratoire ensoleillé, Claire Beaudet cherche une nouvelle technologie permettant de transformer en substances utiles des millions de tonnes de déchets de pâtes et papiers. Anne-Marie Mess-Masson se fascine pour une protéine du placenta qui pourrait permettre de détecter des tumeurs cancéreuses. Dominique Henning se penche, elle, sur une minuscule partie de protéine pouvant conduire à la fabrication de vaccins synthétiques. « Nous sommes privilégiés de travailler ici », affirme le docteur Beaudet.

Inauguré en mai dernier, l'Institut de recherche devait permettre au Canada d'acquiescer au cours de la prochaine décennie une position de leadership international dans les applications industrielles de la biotechnologie. Il devait être un « catalyseur » pour les équipes de généticiens, d'ingénieurs, de chimistes et de microbiologistes de nos universités québécoises.

La moyenne d'âge des chercheurs est étonnamment basse, conviennent les trois chercheuses et plusieurs jeunes femmes ont trouvé une place dans les équipes de recherche des quatre grandes divisions de l'Institut.

Non pas que le grand édifice bleu et rouge de la rue Royal Mount soit

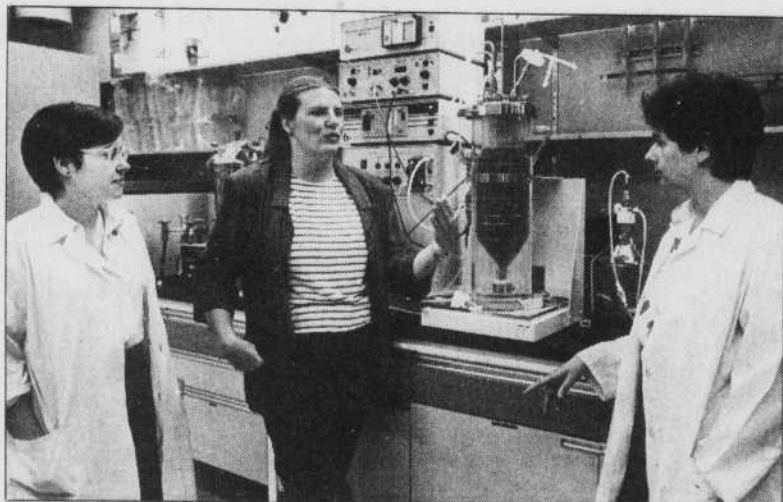


Photo Louise Lemieux

Dominique Henning, Claire Beaudet et Anne-Marie Mess-Masson ne travaillent jamais dans le même laboratoire, mais elles partagent un intérêt commun.

envahi par les chercheuses. Elles forment à peine un quart du personnel des attachées de recherche. Et aucune femme n'est officier de recherche, ce poste supérieur qui assure la permanence au lieu du contrat renouvelable chaque année. Mais les trois jeunes femmes sont optimistes. Il faut l'être, disent-elles, quand on veut faire de la recherche.

Virologue et biologiste moléculaire, Anne-Marie Mess-Masson s'intéresse à l'oncomoduline, une protéine que l'on retrouve uniquement dans le placenta... et dans 80 % des tumeurs humaines! « Nous ne savons pas si c'est par hasard », explique la jeune scientifique de 29 ans. Si ce n'est pas, l'oncomoduline pourrait devenir un fabuleux outil de diagnostic. « Une simple prise de sang permettrait de détecter l'oncomoduline et d'investir plus rapidement certains types de tumeur ». La recherche sur l'oncomoduline pourrait aussi conduire, ajoute-t-elle, à une meilleure compréhension des liens entre le système immunitaire et les cellules cancéreuses.

Une autre équipe de recherche à laquelle participe le docteur Mess-Masson étudie de nouvelles techniques permettant de produire des anti-corps monoclonaux. Les propriétés de ces anti-corps en font des « guides » idéaux pour bon nombre de médicaments utilisés, par exemple, contre des tumeurs cancéreuses.

Dans une autre aile de l'établissement, Claire Beaudet, travaille à la valorisation des déchets.

Microbiologiste, elle recherche un procédé permettant de transformer la lignine, un déchet dont l'industrie des pâtes et papiers doit brûler chaque année des milliers en tonnes, en une substance utile. Bien peu de lumière encore au bout du tunnel, convient-elle. Mais c'est un projet à long terme, rappelle le docteur Beaudet, et la patience n'est pas la moindre des qualités des chercheurs.

Bien loin de la lignine, Dominique Henning travaille à la synthèse des peptides — ces petites parties de protéines qui, une fois purifiées, peuvent entrer dans la composition de vaccins synthétiques.

Moins coûteux et surtout moins dangereux que les vaccins « vivants », ces vaccins synthétiques ne sont encore qu'au stade expérimental, précise la jeune chimiste de 27 ans. Chaque progrès dans ce domaine peut faire faire des bonds à l'industrie pharmaceutique.

Les trois jeunes chercheuses de l'Institut n'ont pas d'enfants. Pas le temps, disent-elles en souriant.

« C'est possible aujourd'hui pour les femmes de faire de la recherche, affirme Anne-Marie Mess-Masson. Mais il y a un prix à payer. Il faut accepter de remettre sa famille à plus tard, après 30 ans ».

ciel 98.5 MF

LE DEVOIR

INVITENT

300 PERSONNES

À LA PIÈCE

les pingouins

JEUDI 13 AOÛT À 21 h 00

Création de JEAN-RAYMOND MARCOUX

Mise en scène GILBERT LEPAGE

Décors MICHEL CRÊTE

Costumes FRANÇOIS LAPLANTE

Éclairages GUY SIMARD

avec HÉLÈNE LOISELLE

JANINE SUTTO

RICHARD BLAIMERT

HUBERT LOISELLE

BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE

St-Marc-sur-Richelieu

sortie 112, Rte 20

Rés. (514) 584-2271



Du mardi au vendredi, 21 h 00

Samedi, 19 h 00 et 22 h 00

Retournez à LES PINGOUINS

CIEL 98.5, C.P. 98.5, Longueuil, J4H 3Z3

Nom

Adresse

Ville

Code Postal

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Robocop* sem. 7 h, 9 h.
ASTRE II: — *Jaws, the revenge* sem. 7 h 30, 9 h 30.
ASTRE III: — *La bamba* sem. 7 h, 9 h.
ASTRE IV: — *Revenge of the nerds* — sem. 7 h 30, 9 h 15.

BERRI I: (288-2115) — *Les exploits d'un jeune Don Juan* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI II: — *Adieux les anges* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
BERRI III: — *Fermé*
BERRI IV: — *Fermé*
BERRI V: — *Les envoutés* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 15.

BOAVENTURE I: (861-2725) — *Jaws, the revenge* sem. 7 h, 9 h.
BOAVENTURE II: — *Revenge of the nerds* sem. 7 h 30, 9 h 30.

BROSSARD I: (465-5906) — *Jaws, the revenge* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BROSSARD II: (465-5906) — *La Bamba* 12 h 25, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30, 10 h 30.

BROSSARD III: *Robocop* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.

CINÉMA CAPITOL: (849-0041) — *Manon des Sources* 12 h 30, 5 h, 9 h 30 — *Jean de*

Florette 2 h 40, 7 h 10
CARREFOUR LAVAL 1: *Dragnet* 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 2: *Revenge of the nerds* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CARREFOUR LAVAL 3: *Robocop* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 4: *Roxanne* 12 h 35, 3 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 5: *Jaws, the revenge* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 6: *la Bamba* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25

CINÉMA OMEGA: — *L'enfant sacré du Tibet* sem. 9 h 20 — *Crocodile dundee* sem. 7 h 30 — *Fermé*

CINÉMA V: (489-5559) — *Fermé*
CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — *Fermé*
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — *Games* 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20

CINÉMALEXIQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Fermé*
CINÉPLEX I: (849-4518) — *Platoon* 2 h, 4 h 15, 7 h, 9 h 15
CINÉPLEX II: — *Secret of my success* 1 h, 3

h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30
CINÉPLEX III: — *The name of the rose* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX IV: — *Room with a view* 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX V: — *Duet for one* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — *The squeeze* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX VII: — *River's edge* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX VIII: — *The believers* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
CINÉPLEX IX: — *Angel heart* 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — *Platoon* tous les jours 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
CINÉMA MONTRÉAL II: — *Radio days* 2 h 25, 4 h 10, 5 h 55, 7 h 40, 9 h 25

COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *Association maltaise* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
COMPLEXE DES JARDINS II: — *Un zoo la nuit* sem. 2 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
COMPLEXE DES JARDINS III: — *Le secret de mon succès* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35
COMPLEXE DES JARDINS IV: — *La meilleure façon de marcher* 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 45

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Blvd. Dorchester, Mtl (283-8229) —

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *La chèvre* 19 h. — *Closely watched trains* 21 h.

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Boire et desboires* sem. 7 h 15, 9 h 15

DAUPHIN I: (721-6060) — *Mauvais sang* — sem. 9 h — *Boy meet girl* sem. 7 h
DAUPHIN II: *Mollère* sem. 7 h

DORVAL I: (631-8587) — *The untouchables* tous les jours 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35
DORVAL II: *Summer school* tous les jours 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
DORVAL III: *Benji the hunted* tous les jours 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30 — *The witches of Eastwick* 7 h 30
DORVAL IV: *Innerspace* tous les jours 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35

DECARIE I: (341-3190) — *La Bamba* 12 h 25, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
DECARIE II: *Revenge of the nerds* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 7 h 30, 9 h 35

ÉLYSÉE I: (462-6053) — *Blue velvet* tous les jours 7 h, 9 h 15
ÉLYSÉE II: — *Les enfants du silence* tous les jours 7 h, 9 h 30

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Spaceballs* tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 25
FAIRVIEW II: — *Snow white and the 7 dwarfs* tous les jours 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

7 h 15, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: — *Robocop* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *La Bamba* tous les jours 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 45
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Roxanne* 12 h 45, 3 h 50, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Working girls* tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

GREENFIELD 1: (671-6129) — *Le fil de Beverly Hills* 2 tous les jours 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h
GREENFIELD 2: — *Blanche Neige et les 7 nains* 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15
GREENFIELD 3: — *Superman* 4 tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

IMPÉRIAL: (288-7102) — *The untouchables* 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 35

JEAN-TALON: (725-7000) — *Le prédateur* sem. 7 h, 9 h 15

KENT I: (489-9707) — *Superman* 4 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
KENT II: *Snow White and the 7 dwarfs* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15

LE LAURIER: 5117 ave du Parc (495-4231) — *Lévy et Gollath* 7 h 15 — *Chambre avec vue* 9 h 30

L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — *Violence et passion* 7 h — *Gothic* 7 h 15 — *Down by law* 9 h 15 — *37.2 le matin* 9 h 30 (du 24 au 27 juillet)

LAVAL I: (688-7776) — *Summer school* tous les jours 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL II: — *Full metal jacket* tous les jours 12 h 10, 2 h 35, 5 h, 7 h 25, 9 h 50
LAVAL III: — *Blanche Neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15
LAVAL IV: — *Benji the hunted* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30 — *Innerspace* tous les jours 7 h, 9 h 25
LAVAL V: — *Le fil de Beverly Hills* 2 tous les jours 12 h 05, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Adieux les anges* sem. 7 h 15, 9 h 15
LAVAL 2000 2: *Le temple d'or* sem. 7 h 05, 9 h 10

LOEW'S I: (861-7437) — *Adventures in babysitting* 12 h 45, 3 h 50, 7 h 20, 9 h 30
LOEW'S II: — *Innerspace* 12 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 55
LOEW'S III: — *Beverly hills cop* 2 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
LOEW'S IV: — *Innerspace* 1 h, 3 h 30, 6 h, 8 h 30
LOEW'S V: — *Benji the hunted* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30 — *Beverly hills cop* 2 6 h 45, 9 h

LE MILIEU: Montréal — *Charles Bukowski* 19 h 30 — *Duras filme et Soft and Hard* 21 h 30

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — *La rose* 7 h — *Nuit d'Irresse* 7 h 30 — *Trois hommes et un couffin* 9 h 15 — *La mission* 9 h 30

PALACE I: (866-6991) — *Spaceballs* 12 h 10, 2 h 30, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 20
PALACE II: — *The witches of Eastwick* 12 h, 2 h 15, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
PALACE III: — *Snow White and the 7 dwarfs* 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15
PALACE IV: — *Snow White and the 7 dwarfs* tous les jours 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PALACE V: — *Summer school* tous les jours 2 h 15, 4 h 20, 6 h 25, 8 h 30
PALACE VI: — *Summer school* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35

PARADIS I: — *Prédateur* sem. 9 h 25 — *Opération chimpanzé* sem. 9 h 20
PARADIS II: — *Bras de fer* sem. 9 h 10 — *Police academy* 4 sem. 7 h 30
PARADIS III: — *Secret de mon succès* sem. 9 h — *Harry et les Hendersons* sem. 7 h

PARISIEN I: (866-386) — *Superman* 4 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PARISIEN II: — *Le fil de Beverly Hills* 2 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h
PARISIEN III: — *Un chance pas croyable* 1 h, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PARISIEN IV: — *Blanche Neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15
PARISIEN V: — *Le soir* tous les jours 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 35

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Adieux les anges* sem. 7 h 15, 9 h 15
PLACE LONGUEUIL II: — *Le temple d'or* sem. 7 h, 9 h 15

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Jaws, the revenge* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
PLACE ALEXIS NIHON II: — *Revenge of the nerds* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON III: — *Predator* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40
PLACE DU CANADA: (861-4595) — *Dragnet* sem. 7 h 20, 9 h 30

PLACE DU PARC I: (844-9470) — *Full metal jacket* tous les jours 7 h, 9 h 20
PLACE DU PARC II: — *Superman* 4 tous les jours 7 h 30, 9 h 30
PLACE DU PARC III: *The witches of Eastwick* tous les jours 7 h, 9 h 25

SAINT-DENIS I: (845-3222) — *Le prédateur* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
SAINT-DENIS II: — *Le temple d'or* 12 h 15, 2 h 30, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40

VERSAILLES I: (353-7880) — *Le fil de Beverly Hills* 2 tous les jours 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
VERSAILLES II: — *Summer school* tous les jours 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
VERSAILLES III: — *Blanche Neige et les 7 nains* tous les jours 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15
VERSAILLES IV: — *Adventures in babysitting* tous les jours 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
VERSAILLES V: — *Full metal jacket* tous les jours 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
VERSAILLES VI: — *Innerspace* tous les jours 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35

LE/THÉ CINÉMA: (931-2477) — *The witches of Eastwick* lun. au jeu. 7 h 05, 9 h 30

YORK: (937-8978) — *Full metal jacket* 12 h, 2 h 20, 4 h 50, 7 h 20, 9 h 50

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h à 02h30

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, île Ste-Hélène (872-4656) — Ouvert tous les jours de 10h à 17h

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mt (285-0007) — Bill Coon, guitariste, mar. à 21h — Michael Gauthier, guitariste de jazz, mer. à 21h

BAR LES JOYEUX NAUFRAGES: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Jazz les mardis soirs à 22h

BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Raymond Brunet à l'accordeon, du lun. au ven. de 17h à 19h30

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aymer, Montréal (842-8656) — Les lundis, sessions d'improvisation à 19h — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. et lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 17h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Trois tables de black-jack en opération du lun. au ven. de 17h à la fermeture, et le samedi de 20h à 03h — Vivienne Deane, chanteuse de jazz soul and R&B, accompagnée de Steve Corber, aux claviers, Al Baculis, basse, et Tom Gossage, batterie, du 1er juillet au 1er août, du mer. au sam. à compter de 22h

CAPÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734) — Tête-à-tête, du lun. au ven. à 18h

HÔTEL BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332) — Le Portage: Percy Sledge, en spectacle du 28 juillet au 1er août, du mer. au jeu. 21h30 et 23h30, ven. et sam. 22h à 24h

HÔTEL LE CHATEAU CHAMPLAIN: Le Café-Conc., 1 Place Du Canada, Montréal (878-9000 poste 206) — « Fête des fêtes » spectacle conçu par Leonard Miller et George Reich, mettant en vedette Tracey Brian, chanteuse et actrice, ainsi que The Trotter Brothers, duo de marionnettistes, lun. au ven. 21h et 23h, sam. 20h30, 22h30 et 00h30

LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h à 02h

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h à 20h — Fred Naylor, du mer. au sam. de 20h à 24h

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Aperçu avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — « French Can-Can » comédie musicale sur le Moulin Rouge

JARDIN DES ÉTOILES: La Ronde, Montréal — Revue musicale Rock'n'Ronde, grands succès de rock and roll, du 21 juin au 7 sept., mar. au dim. 16h30, 19h, et 21h, sam. et dim. une représentation de plus à 14h30

LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellette, pianiste, du lun. au ven. 18h à 23h

LE PUZZLES: Hôtel du Parc, Montréal — « Anglo » comédie musicale, du mer. au dim. à 20h30

L'ENTRE-TEMPS: Centre Sheraton, 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Dave Clark et 5 musiciens du mer. au sam. de 21h30 à 02h30 — Du jeu. au sam. l'Orchestre sera accompagné de la chanteuse Stéphanie André

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h à 02h

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600) — Films Léonard: programme de films sur l'oeuvre et la vie de Léonard de Vinci, le 28 juillet, « Pourquoi sourit-tu Mona Lisa » et « The drawings of Leonardo da Vinci » à 14h

PARC ALOYSIUS: Montréal — La Roulotte, La Grande Coulee, d'Yves Dagenais, le 27 juillet à 20h

PARC MAISONNEUVE: Montréal — Claudia Katty, le 27 juillet à 21h

PARC MONT-ROYAL: Lac Aux Castors, Mt — Danses folkloriques, le 27 juillet à 20h

PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, 2e étage, Montréal (284-0613) — Parties de bridge tous les mer. et jeu. à 19h

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — « Le ciel ce soir » spectacle gratuit, les lundis, français, 20h30, anglais 19h30

RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Montréal (727-3729) — Soupers-dansant avec Jean-Marie Tardif, pianiste chanteur, du jeu. au dim. de 19h à 24h

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — 2 musiciens ambients en soirée (violoniste et accordéoniste) du lun. au ven. midi et soir, le sam. soir seulement

RESTAURANT ZHIVAGO: 2816 ouest St-Pierre, Vieux-Montréal (284-0333) — Restaurant-dancing romantique, musique tzigane et ballades enlevantes, du mar. au sam. de 18h à 03h — Festival du caviar, jusqu'au 31 juillet

RISEING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — Tribute to Big Mama Thornton, blues du 26 au 30 juillet

LA RONDE: Place d'animation — Super Show Laurentide avec Céline Dion, le 30 juillet

SPECTRUM: Montréal — « Dollie de Luxe » les 28-29 juillet à 20h

VEUX-PORT DE MONTRÉAL: Ancienne Gare maritime Louis-Joliet, Montréal (849-1612) — Images du futur 87 — exposition organisée par La Cité des Arts et des Nouvelles Technologies de Montréal, pays invité: Le Japon — holographie, images au laser, son synthétique, espaces multisensoriels et environnements multimédia et art vidéo, tous les jours de 12h à 23h, du 5 juin au 20 septembre — Salle Belvedere: « Imaginix » spectacle multimedia de Renée Bourassa, Marcel Deschênes et Jacques Collin, du 13 juin au 19 sept. les sam. 21h, les dim. 14h30 et 16h

CENTRE CULTUREL DE BELOEIL: 600 rue Richelieu, Beloeil (464-7555) — « La fille sur la banquette arrière » de Bernard Slade, m. en s. Richard Niquette, du 19 juin au 15 août, du mer. au sam. à 20h30

DOMAINE MONTJOYE: North Hatley — « Les jours heureux » de Claude André Puget, du 20 juin au 1er sept.

L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (584-2271) — « Les pingouins » de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Gilbert Lepage, du 11 juin au 15 août, mar. au ven. 21h, sam. 19h et 22h

MANOIR DU LAC LUCERNE: Ste-Marguerite, autoroute des Laurentides, sortie 69 (228-2511) ou (1-800-363-3620) — « Pantoufle » de l'Ange Aycik-bourn, adaptation de Eric Kahane, m. en s. Louis Lalande, du 16 juin au 29 août, mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h30

LES 2 CHEFS D'OEUVRE RÉUNIS DANS UN SEUL PROGRAMME. Jean Zalcum présente

MONTAUD DEPARDIEU AUTEUIL BEART

4 heures de spectacle émuant

JEAN DE FLORETTE

MANON DES SOURCES

DE CLAUDE BERRI D'APRÈS L'ŒUVRE DE MARCEL PAGNOL

CAPITOL 2-40-7-10

Aussi au PROMENADES à Gatineau

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, lundi 27 juillet 1987

Deragon Langlois fin prêt pour saisir par les cornes le prochain marché du taureau

ROBERT DUTRISAC
Collaboration spéciale

Deragon Langlois, la plus jeune firme de courtage en valeurs mobilières au pays, est devenue une société ouverte en lançant la semaine dernière son premier appel public à l'épargne. Quatrième courtier québécois francophone coté en bourse, Deragon Langlois ira chercher ainsi les capitaux propres nécessaires à une croissance que l'on peut qualifier de fulgurante. « Le prochain marché bull sera à nous », a soutenu M. Jean Deragon, 33 ans, président et chef de la direction du cadet des courtiers québécois.

Cette émission se fait dans un contexte où les cordonniers semblent mal chaussés. Plusieurs observateurs soulignent en effet que les titres des courtiers en valeurs mobilières au Québec, avec un ratio cours-bénéfices oscillant autour de huit, ne font pas aussi bien que les émissions des sociétés dont ces mêmes courtiers se sont chargés; leurs actions commandent souvent un ratio de quinze. M. Deragon endosse la prudence des investisseurs. « Les courtiers ont connu des années de gloire, a-t-il fait remarquer. Il y a fort à parier qu'ils ne puissent réaliser à l'avenir les bénéfices records qu'ils ont affichés dernièrement. Ils ne pourront pas maintenir la croissance qui les caractérise depuis quelques années. »

M. Deragon croit toutefois qu'il en sera tout autrement de la maison qu'il dirige. « Notre petite taille nous permet d'espérer doubler, tripler ou même quadrupler notre chiffre d'affaires dans les prochaines années », a-t-il souligné. M. Deragon a rappelé que McNeil Mantha, au moment de son émission d'actions en 1984, comptait moins de 50 employés — comme

Deragon Langlois à l'heure actuelle —, alors qu'aujourd'hui, ce courtier emploie quelque 350 personnes.

C'est en septembre 1983 que Deragon Langlois fut fondée, dérangeant la quiétude des courtiers montréalais établis depuis belle lurette. Jean Deragon et Raymond Langlois, deux anciens du cabinet d'experts-comptables Arthur Andersen, s'étaient retrouvés en 1980 chez Dominion Securities Pitfield. Formant leur propre service de vente au sein de cet important courtier, les deux futurs partenaires concoctèrent la création de leur affaire.

Comme l'a souligné M. Deragon, un courtier, à l'exemple de toute autre institution financière, a besoin, pour poursuivre ses activités, de capitaux propres considérables, ce qui manquait aux deux jeunes associés. Ils se sont donc inspirés du modèle américain de l'introducing broker. Cet intermédiaire se charge de la vente au détail des titres alors qu'une entente le lie avec un autre courtier, le carrying broker, pour tout l'aspect « bancaire » de la maison de courtage : la garde et la livraison des titres, les avances sur marge et la présence sur le parquet. La mise de fonds initiale de l'introducing broker se trouve ainsi réduite à un minimum. Deragon Langlois a maintenu une telle entente avec Bell Gouinlock jusqu'au milieu de 1986, date à laquelle elle entamait son plein exercice.

Deragon Langlois a réalisé un chiffre d'affaires de 260,000 à sa première année d'activités. L'année suivante, celui-ci s'élevait à 726,000. Pour l'exercice terminé le 31 août

dernier, ses revenus ont atteint 2,14 millions et son bénéfice net 231,000. La firme se refuse à faire des prévisions pour l'année en cours. Mais les résultats divulgués pour le premier semestre terminé le 28 février dernier s'avèrent fort encourageants : des revenus de 2,67 millions et un bénéfice net de 505,000, comparativement à 810,000 et 158,000 respectivement pour la période correspondante l'an dernier. M. Deragon a révélé que les commissions encaissées par sa firme dans les seuls mois d'avril et mai de cette année équivalent à celles recueillies durant son exercice de 1986.

La majeure partie des revenus de Deragon Langlois proviennent à parts égales de la vente de titres au détail et du financement corporatif. L'activité de ses négociateurs sur le parquet de la bourse, les market makers qui agissent comme régulateurs du marché boursier, compte pour une faible part de ses revenus. Chargés de certains titres, ces négociateurs servent de tampon lorsqu'un bloc important d'actions d'une société donnée est mis en vente. Ils l'achètent pour ensuite l'écouler tranquillement, évitant ainsi que le prix de ces actions chute radicalement.

Ils sont rétribués par la fraction qui existe entre le prix demandé et celui offert. Ces négociateurs gèrent en outre le portefeuille d'actions qui appartient en propre à la firme de courtage. Selon M. Deragon, une large part des revenus de certains courtiers proviennent de l'activité de leurs négociateurs et du rendement de leur portefeuille.

D'autre part, M. Deragon a souligné que sa firme est peu engagée sur le marché dit « institutionnel », laissant la place à des courtiers mieux armés. La déréglementation du secteur financier, dont on ne peut mesurer tous les effets, viendra, à son avis, bouleverser ce marché.

La croissance de Deragon Langlois, s'il n'en tient qu'à son président, se fera sans accroissement de ses charges fixes. « Nous pouvons croître facilement sans augmenter nos frais fixes, a-t-il soutenu. Les autres courtiers font la même erreur que les pétroliers et les banques en multipliant le nombre de leurs succursales et en signant des baux à long terme. Ils sont particulièrement vulnérables à un marché baissier. »

Deragon Langlois se targue d'avoir plusieurs fois innové en matière de placement et de financement. Selon son président, elle est la première au Québec à s'intéresser activement aux actions accréditives, autrefois méconnues, la première également avec Sumabus à se servir du financement public pour regrouper des entreprises isolées, et on lui doit la première société en commandite, modelée sur le secteur minier, dans l'agro-alimentaire, soit la société Agromex.

M. Deragon annoncera sous peu « plusieurs prises fermes faisant appel à d'autres types de financement plus intéressants que le R.E.A. ». Il n'a pas voulu en dire plus, réservant cette exclusivité pour l'assemblée des actionnaires de la firme de courtage, prévue pour la fin d'août.

Rappelons que l'émission de Deragon Langlois est composée d'un million d'unités à \$ 2,25 pièce, comprenant chacune une action ordinaire et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permettra à son détenteur d'acheter



M. Jean Deragon, président et chef de la direction de Deragon Langlois, veut innover en matière de financement public et accorde beaucoup d'importance à son service de recherche. Il discute ici avec M. Luc La Durantaye (à droite), un des principaux analystes financiers de cette jeune maison de courtage québécoise.

une action ordinaire au prix de \$ 2,25 entre le 20 octobre 1987 et le 8 janvier

1988. Le facteur de dilution de ces titres est évalué à 76 %.

Un moment de répit avant une nouvelle ronde haussière

JOCELIN DUMAS

Après avoir atteint de nouveaux sommets, les principaux indices des marchés boursiers nord-américains n'ont pas résisté aux lois de la gravité, terminant la semaine en légère baisse par rapport à la semaine précédente.

Le repli général des cours boursiers les trois premiers jours de la semaine a été perçu de façon positive par les analystes du marché, y voyant un moment de répit pour les investisseurs après des séances très mouvementées. Les marchés ont repris leur ascension de plus belle jeudi et vendredi.

LA BOURSE

L'indice TSE 300 de la Bourse de Toronto a ainsi fermé la semaine à 3,956.31, en baisse de 28.01 points par rapport au vendredi précédent. À Wall Street, l'indice Dow Jones a clôturé à 2,485.33, en recul de 24.71 points au cours de la semaine.

« Ce n'était certainement pas une semaine extraordinaire et si les indices baissent encore beaucoup, les acheteurs vont revenir sur le marché », commentait M. Don Dillistone de la firme de courtage Richardson

Greenshields. Comme la plupart des analystes, ce dernier s'attend à ce que le marché boursier reparte à la hausse bientôt.

Dix des 14 sous-groupes ont été à la baisse à Toronto alors que les prix des actions du secteur du pétrole et gaz reculaient en moyenne de 2.82 %. Ce secteur a été particulièrement instable en raison des tensions dans le Golfe persique après que des navires de la Marine américaine aient commencé à escorter des pétroliers

du Koweït.

Parmi les autres perdants, l'indice du secteur des produits de consommation perdait 1.5 % de sa valeur et celui des produits industriels, 1.39 %.

Les oléoducs se sont fortement appréciés durant la semaine, grimpant de 1.35 % pour fermer au niveau record de 3,177.11 vendredi.

À New York, le Département du Commerce rapportait que le produit national brut a augmenté d'un modestes taux annuel de 2.6 % au cours du trimestre de avril à juin, la progression la plus lente enregistrée depuis un an. Ces chiffres étaient apparemment anticipés et les marchés n'y ont pas réagi.

À Montréal, l'indice canadien du marché a fermé vendredi à 1,985.56, en retrait de 27.05 points par rapport à la semaine précédente.

L'indice XXM a progressé de plus de 357 points ou 23.2 % au cours du premier semestre de l'année, note la Bourse de Montréal dans son bulletin de stratégie mensuel. Durant la période correspondante en 1986, l'indice avait augmenté de 16.1 % de sa valeur.

Plus de 8.6 millions d'actions sont maintenant négociées au cours d'une journée moyenne d'activité à la Bourse de Montréal, ce qui représente une hausse de 83 % par rapport à la même période de 1986.

Les options sur actions gagnent aussi en popularité alors que l'on a observé une augmentation de 44.3 % des activités sur ce marché. Un nombre total de 803,783 contrats a été négocié à la Bourse de janvier à juin.

En raison de la volatilité accrue des prix des métaux précieux et des titres, on note que les options sur Noranda ont supplanté celles de Cascades comme classe d'options la plus active à la Bourse de Montréal de janvier à juin 1987. Le titre sous option le plus populaire parmi les nouveaux venus est Bombardier avec un volume de plus de 68,000 contrats pour le premier semestre de 1987.

Ralentissement de la croissance américaine

WASHINGTON (AFP) — La croissance économique américaine s'est nettement ralentie au deuxième trimestre pour retomber à 2.6 % en rythme annuel, après avoir été de 4.4 % au premier, a annoncé vendredi le département du Commerce.

Ce ralentissement de la croissance

a été accompagné par une très légère réduction de l'inflation. L'indice des prix lié au calcul du produit national brut (PNB) a progressé à un rythme annuel de 4.3 % au deuxième trimestre, après 4.5 % au premier, a précisé le département.

L'objectif de croissance pour 1987

de la Maison-Blanche qui table sur une réduction sensible du déficit commercial américain, est de 3.1 %, après 2.9 % en 1986 selon les dernières statistiques du département. Pour l'atteindre, la croissance devrait être de 2.9 % en rythme annuel au deuxième trimestre.

La croissance de 2.6 % au deuxième trimestre, le plus faible taux depuis le deuxième trimestre 1986 (plus 0.6 %), a été attribuée à une contraction du déficit commercial, à une reprise des dépenses de consommation et des investissements des entreprises.

En revanche, la croissance de 4.4 % au premier trimestre, selon les chiffres révisés publiés jeudi, avait été largement provoquée par un fort gonflement des stocks des entreprises. Initialement, le département avait annoncé une croissance de 4.8 % de janvier à mars.

D'autre part, les prix de détail ont augmenté de 0.4 % en juin aux États-Unis, portant la hausse à 5.4 % en rythme annuel sur les six premiers

mois de 1987, au plus haut depuis cinq ans, a annoncé la semaine dernière le département du Travail.

L'accélération est nette et s'explique en partie par la remontée des cours du pétrole : l'indice des prix de détail avait augmenté de 1.1 % sur l'ensemble de l'année 1986. Les prix de l'énergie (essence, électricité et gaz) avaient reculé de 19.7 % pour le consommateur américain. Ils sont remontés de 16.7 % depuis le début de l'année, en rythme annuel.

D'un mois sur l'autre, le rythme de la hausse des prix est resté soutenu. L'indice avait augmenté de 0.3 % en mai, après trois mois consécutifs en hausse de 0.4 pour cent. L'indice s'est établi à 340.1 le mois dernier (base 100 en 1967), en hausse de 3.7 % par rapport à juin 1986.

Le président partant de la Réserve fédérale Paul Volcker a estimé mardi, à la Chambre des représentants, qu'une poursuite de la même tendance jusqu'à la fin de l'année poserait « à nouveau un problème très sérieux » à l'économie américaine.

Cette semaine à la bourse

Projet de rachat

■ **Goodyear Canada** projette de racheter le 31 juillet toutes ses actions privilégiées à dividende de 4 % au prix de \$ 53 l'action.
■ **MICC Investments** projette de racheter 149,049 de ses actions privilégiées à dividende de 10 % le 31 juillet au prix de \$ 25 l'action plus les dividendes accumulés.

Offre d'achat d'actions

■ **Orbit Oil and Gas** projette d'acheter sur le marché jusqu'à 356,275 actions ordinaires de **Sienna Resources**.

Projet de fractionnement

■ **Memotec Data**: actions ordinaires. Base de fractionnement: 2 pour 1. Date de l'assemblée des actionnaires: 27 juillet 1987.

Échéance des bons de souscription

■ **Jannock (JN.WT)**: Base de souscription: 1 bon pour 4 actions ordinaires. Prix de souscription: \$ 15. Date d'échéance: 31 juillet 1987, 16 h 30.

Échéance des droits de souscription

■ **Argyll Energy (AYE.RT)**: Base de souscription: 2 droits pour 1 action, catégorie A. Prix de souscription: \$ 0.65. Date d'échéance: 29 juillet 1987, 16 h 00.

Séparation des unités

■ La date de séparation des unités des **Mines d'Or Cheni** est le 27 juillet 1987. Ces unités sont séparées en 1 action ordinaire et un demi-bon de souscription (CZG et CZG.WT).

Droits de souscription

■ **Wilshire Energy Resources (WSH.RT)**: Base de souscription: pour 4 actions ordinaires détenues, 1 droit sera accordé pour 1 nouvelle action ordinaire. Prix de souscription: \$ 0.40.

Changement de nom

■ **Cabano d'Anjou** changera de nom pour s'appeler **Cabano Expéditex**.

■ **Alcan** changera de nom pour s'appeler **Aluminium Holdings Limited**.

Nouvelles inscriptions

■ **Chesbar Resources**: CBI (Toronto)
■ **Banco Central, S.A.**: CBY (Toronto)

Assemblées générales

Entreprise	Date	Heure	Lieu
Memotec Data	27-07	15h 30	Dorval
Laperrière Verreault	29-07	16h 00	Trois-Rivières
Lambert Sornec	30-07	16h 00	Ste-Foy
Bakertalc	31-07	11h 00	Montréal

Ces données sont fournies par

Tassé

Les plus fortes variations pour les titres RÉA par pourcentage du 17-07-87 au 24-07-87

■ 10 plus fortes hausses ■

Titre	Variation (%)	Prix du 24-07	Prix du 17-07	Variation (\$)
Algo Wt	+22.95	3.75	3.05	0.70
Gr. Fletcher	+18.69	5.875	4.95	9.925
Papier Perkins	+17.65	10.00	8.50	1.50
Datagram	+13.33	3.40	3.00	0.40
Memotec Wt	+8.99	24.25	22.25	2.00
Honco	+8.16	2.65	2.45	0.20
Domicil	+8.11	2.00	1.85	0.15
Auberges des Gouver.	+7.35	3.65	3.40	0.25
Multidev Cl. B	+7.32	2.20	2.05	0.15
Algo Gr. Cl. A	+6.98	11.50	11.75	0.75

■ 10 plus fortes baisses ■

Titre	Variation (%)	Prix du 17-07	Prix du 10-07	Variation (\$)
Ivaco Wts	-12.00	4.40	5.00	0.60
Miron Wt	-11.96	4.05	4.60	0.55
Shirmax	-11.11	2.00	2.25	0.25
Miron Cl. A	-9.09	11.25	12.375	1.125
CB Pak Wt	-7.81	7.375	8.00	0.675
ACSI	-7.69	3.60	3.90	0.30
Blitrite	-7.02	6.675	7.125	0.50
Consolidated Bath. Cl. A	-6.75	19.00	20.375	1.375
Laurentian	-6.67	5.25	5.675	0.375
Plastique Moderne	-6.25	5.675	6.00	0.375

Les titres inférieurs à \$2.00 ne sont pas considérés.
Source: Bourse de Montréal

RELAIS D'AFFAIRES

LAURENTIDES



23 chambres (18 avec foyer)

à partir de 125\$/jour occ. simple.

Incluant: hébergement 1 soir, 3 repas, salle de réunion, pause-café, audio-visuel, taxes et service.

AUBERGE FAR HILLS: CENTRE DE RÉUNIONS PAR EXCELLENCE. 72 chambres de grand confort - 9 salles de réunions bien éclairées - équipement audio-visuel complet - cuisine renommée, salle à manger 4 fourchettes. Personnel qualifié entièrement à votre service. Pour vos heures de détente: 2 lacs pour sports nautiques, 2 piscines avec sauna, tennis et squash, badminton et ballon-volant, billard et ping pong, golf et équitation à proximité. Pour votre prochaine réunion, consultez Marie Brancolini au service des congrès depuis 15 ans dans les Laurentides.
866-2219 ligne directe de Mt. / 1-800-567-6636

ESTRIE

AUBERGE RIPPLECOVE: Auberge charmante située directement sur les rives du lac Massawippi. Chambres et suites disposant de 79 p.p. /jour occ. double ou 95 \$ p.p. /jour, occ. simple incluant salle de congrès, 3 repas (classé 4 fourchettes), 2 pauses-café/jour, pourboires et taxes. Saison de congrès: sept.-juin incl. 4 à 40 personnes possible. C.P. 246, Ayer's Cliff, Qc. J0B 1C0. Demandez M. Stafford.
(819) 838-4296.

AUBERGE DE JOUVENCE: Parce que vos réunions doivent être efficaces, l'Auberge de Jouvence vous offre son forfait-affaires tout compris, à partir de 55\$ par jour, p.p., en occ. double incluant: chambre, 3 repas, salle de réunion, équipement didactique, pauses-café, et plus encore. Capacité d'accueil: maximum 130 personnes en occ. double, 78 en occ. simple. Au cœur du Parc Orford, à 75 minutes de Montréal. Route 220, Orford Bonsecours JOE 1H0 514-532-3134.



Notre site privé au bord du lac à North Hatley vous assure le calme pour des séminaires productifs. 36 chambres de grand confort face au lac, plusieurs avec foyers, jacuzzi et balcon privé. Salles de congrès complètement aménagées, service de conciergerie et de secrétariat 24 heures par jour. Cuisine innovatrice, classifiée 4 fourchettes. Tous les sports nautiques et tennis éclairés sur les lieux. Golf à 2 kilomètres. Seulement 70 minutes de Montréal via route 55. Forfaits séminaires d'excellent rapport qualité-prix. Gagnant régional du Grand Prix de Tourisme 1986. 1-819-842-2421 — C.P. 600, North Hatley, Québec JOB 2C0.

AUBERGE HATLEY: Auberge de prestige Membre de RELAIS ET CHATEAUX, un relais pour les gourmets, gourmands, gagnant régional du Mérite de la Restauration du Québec, 22 chambres dont certaines avec foyer. L'atmosphère paisible et hospitalière fait de l'Auberge Hatley un site idéal pour la tenue de rencontres, groupes de travail et séminaires. 3 salles pouvant accueillir entre 6 et 30 personnes dans un climat propice à la réflexion et à la détente.
C.P. 330, North Hatley, JOB 2C0, (819) 842-2451.

LAC BEAUPORT



Le Manoir St-Castin offre un cadre idéal pour réceptions, réunions d'affaires, table d'hôte. Inclus dans nos forfaits: tennis, piscine, plage, etc... selon les possibilités du moment. Demandez notre brochure **Manoir St-Castin**, 99, Chemin Tour du Lac, LAC BEAUPORT (Québec) G0A 2C0 (418) 849-4461, 1-800-463-4824.

L'ACTUALITÉ BOURSIERE

LES TITRES RÉA FLUCTUATIONS HEBDOMADAIRES

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1987							
BASTIEN	\$ 4.00	\$ 5.37	\$ 3.05	\$ 3.25	\$ 3.10	-4.6 %	11.1
BOCENOR BF (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.15	\$ 3.45	\$ 3.75	\$ 3.75	0.0 %	-
DERAGON LANGLOIS	\$ 2.25	\$ 2.25	\$ 2.10	-	\$ 2.10	-	-
DOREL (INDUSTRIES)	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 4.70	-	\$ 4.70	-	-
DUMAGAMI (MINES)	\$ 16.00	\$ 16.25	\$ 7.50	\$ 14.50	\$ 14.00	-3.4 %	-
FIDUCIE DU QUEBEC A	-	\$ 6.12	\$ 5.00	\$ 5.25	\$ 5.12	-2.5 %	-
IGLOO VIKSKI	\$ 7.00	\$ 8.50	\$ 6.50	\$ 6.88	\$ 7.12	3.5 %	11.9
LAVALIN IND.	\$ 2.00	\$ 1.90	\$ 1.50	\$ 1.70	\$ 1.50	-11.8 %	-
LAVALIN IND.	\$ 10.00	\$ 13.50	\$ 6.75	\$ 7.00	\$ 6.88	-1.7 %	17.6
LESSARD BEAUCAGE	\$ 2.75	\$ 2.45	\$ 1.90	\$ 1.37	\$ 1.12	-2.2 %	-
LESSARD BEAUCAGE bon	-	\$ 0.75	\$ 0.50	\$ 0.63	\$ 0.63	0.0 %	-
MAAX	\$ 2.50	\$ 2.70	\$ 2.50	\$ 2.59	\$ 2.70	4.2 %	12.3
MACYRO (GROUPE)	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 4.60	\$ 4.65	\$ 4.70	1.1 %	-
MEMOTEC DATA	\$ 31.25	\$ 32.75	\$ 9.00	\$ 30.50	\$ 31.87	4.5 %	26.1
SANI-GESTION	\$ 2.25	\$ 2.70	\$ 2.20	\$ 2.60	\$ 2.50	-3.8 %	22.7
SANI-GESTION bon	-	\$ 1.00	\$ 0.40	\$ 0.65	\$ 0.60	-7.7 %	-
SUMNER SPORTS	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 4.00	\$ 4.10	\$ 4.25	3.7 %	-
SYSTEM	\$ 2.00	\$ 2.75	\$ 2.05	\$ 2.25	\$ 2.20	-2.2 %	22.4
TRANSAT A.T.	\$ 3.00	\$ 3.60	\$ 2.65	\$ 3.25	\$ 2.95	-9.2 %	-
ÉMISSIONS 1986							
ACDS (SYS. GRAPHIQUE)	\$ 2.00	\$ 4.25	\$ 2.40	\$ 3.05	\$ 2.95	-3.3 %	-
ADS ASSOCIES	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 3.25	\$ 3.70	\$ 3.95	6.8 %	32.9
ALGO (GROUPE)	\$ 8.25	\$ 11.87	\$ 7.75	\$ 10.75	\$ 11.50	7.0 %	16.2
ALGO (GROUPE) bon	-	\$ 3.90	\$ 1.20	\$ 3.05	\$ 3.75	23.0 %	-
ALI. COUCHE-TARD	\$ 2.12	\$ 4.95	\$ 2.75	\$ 4.00	\$ 4.00	0.0 %	-
ALI. COUCHE-TARD bon	-	\$ 1.90	\$ 0.80	\$ 0.90	\$ 1.03	14.4 %	-
AMISCO (INDUSTRIES)	\$ 5.25	\$ 6.62	\$ 4.10	\$ 4.90	\$ 4.60	-6.1 %	10.0
ARDEN (PLACEMENTS)	\$ 3.00	\$ 4.30	\$ 2.25	\$ 2.55	\$ 2.25	-11.8 %	16.1
ATLANTIC IM. ET SON	\$ 3.50	\$ 3.25	\$ 3.85	\$ 3.90	\$ 4.10	5.1 %	10.8
AUB. DES GOUVERN.	\$ 4.50	\$ 3.90	\$ 2.70	\$ 3.60	\$ 3.60	0.0 %	13.8
AUB. DES GOUVERN. bon	-	\$ 1.25	\$ 0.60	\$ 0.65	\$ 0.70	7.7 %	-
AUGMITTO	\$ 1.25	\$ 2.55	\$ 0.75	\$ 2.34	\$ 2.40	2.6 %	-
AUGMITTO bon	-	\$ 0.85	\$ 0.05	\$ 0.60	\$ 0.65	8.3 %	-
AUR (RESS)	\$ 2.40	\$ 15.00	\$ 2.60	\$ 11.25	\$ 11.12	-1.2 %	-
AUTO POINT	\$ 2.00	\$ 3.15	\$ 1.90	\$ 2.35	\$ 2.47	5.1 %	19.0
AVCORP(INDUSTRIES)	\$ 5.50	\$ 11.00	\$ 4.65	\$ 9.50	\$ 9.75	2.6 %	-
BANQUE NATIONALE (a)	\$ 14.13	\$ 34.38	\$ 12.12	\$ 14.25	\$ 14.00	-1.8 %	8.6
BANQUE ROYALE	\$ 34.00	\$ 38.75	\$ 23.87	\$ 35.87	\$ 35.50	-1.0 %	10.2
BANQUE ROYALE bon	-	\$ 4.70	\$ 1.60	\$ 2.60	\$ 2.40	-7.7 %	-
BESTAR	\$ 5.75	\$ 6.37	\$ 4.60	\$ 5.12	\$ 5.37	4.9 %	13.1
BIOCHEM (IAF INT.)	\$ 5.00	\$ 19.62	\$ 3.50	\$ 17.75	\$ 17.75	0.0 %	-
BOIS FRANC ROYAL	\$ 2.50	\$ 2.99	\$ 1.80	\$ 2.35	\$ 2.45	4.3 %	12.3
BOMBARDIER B (a,b)	\$ 6.87	\$ 24.12	\$ 5.37	\$ 11.00	\$ 11.37	3.4 %	15.8
CABANO D'ANJOU (GR)	\$ 5.00	\$ 8.87	\$ 4.10	\$ 6.00	\$ 5.87	-2.2 %	8.6
CAMBIO INC.	\$ 10.00	\$ 35.25	\$ 12.87	\$ 28.25	\$ 28.37	0.4 %	-
CANAM MANAC bon	-	\$ 25.12	\$ 5.37	\$ 17.75	\$ 17.62	-0.7 %	-
CANTREX (GROUPE) A	\$ 15.50	\$ 14.75	\$ 10.87	\$ 11.87	\$ 12.00	1.1 %	14.1
CANTREX (GROUPE) bon	\$ 3.80	\$ 6.37	\$ 3.70	\$ 5.25	\$ 5.12	-2.5 %	13.1
CFS (REFRACT.)	\$ 0.20	\$ 1.50	\$ 0.50	\$ 1.01	\$ 1.07	5.9 %	-
CFS (REFRACT.) bon	\$ 3.00	\$ 3.75	\$ 2.80	\$ 2.95	\$ 2.90	-1.7 %	9.1
CGI(GROUPE) INC.	\$ 6.50	\$ 1.90	\$ 0.90	\$ 5.00	\$ 5.02	0.4 %	-
COGECO (GROUPE)	\$ 9.00	\$ 10.00	\$ 6.75	\$ 8.50	\$ 8.50	0.0 %	19.0
COMM. RADIOMUTUEL A	\$ 8.50	\$ 8.00	\$ 5.00	\$ 6.00	\$ 6.00	0.0 %	19.3
COMPUTERTIME	\$ 1.50	\$ 2.45	\$ 1.06	\$ 1.35	\$ 1.25	-7.4 %	18.8
COTT	\$ 7.00	\$ 8.50	\$ 7.00	\$ 7.12	\$ 7.12	0.0 %	13.2
CREDIT IND. DES. A	\$ 6.50	\$ 9.00	\$ 6.12	\$ 7.00	\$ 6.50	-7.1 %	11.8
DIONNE (TEXTILES)	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 3.75	\$ 4.00	\$ 4.40	10.0 %	8.3
DIONNE (TEXTILES) bon	-	\$ 0.99	\$ 0.25	\$ 0.41	\$ 0.49	19.5 %	-
DISNAT A	\$ 2.00	\$ 4.60	\$ 2.42	\$ 4.10	\$ 3.95	-3.7 %	18.8
DMR	\$ 8.00	\$ 10.37	\$ 7.12	\$ 8.13	\$ 7.87	-3.2 %	19.2
DOMCO	\$ 13.25	\$ 13.00	\$ 7.50	\$ 8.00	\$ 7.75	-3.1 %	9.7
DOMICIL	\$ 2.50	\$ 3.75	\$ 1.70	\$ 1.85	\$ 2.00	8.1 %	-
ESPADON-PETER.	\$ 3.00	\$ 4.25	\$ 2.75	\$ 3.20	\$ 3.20	0.0 %	-
ESPADON-PETER. bon	-	\$ 2.20	\$ 1.30	\$ 1.55	\$ 1.75	12.9 %	-
ESPAU	\$ 3.00	\$ 5.75	\$ 2.50	\$ 5.00	\$ 5.12	2.4 %	22.3
ESPAU Pr.	\$ 12.00	\$ 20.50	\$ 10.25	\$ 20.00	\$ 20.00	0.0 %	-
FLETCHER(GROUPE)	\$ 3.50	\$ 5.75	\$ 2.60	\$ 4.95	\$ 5.87	18.6 %	18.3
FORESEB	\$ 2.00	\$ 3.85	\$ 1.70	\$ 2.95	\$ 3.05	3.4 %	38.1
GEOFFRION,LECLERC	\$ 6.00	\$ 7.12	\$ 5.00	\$ 5.63	\$ 5.50	-2.3 %	6.3
GEOFF. LECLERC bon	-	\$ 3.80	\$ 1.90	\$ 2.25	\$ 2.15	-4.4 %	-
GRILLI (IMMOBILIER)	\$ 9.00	\$ 14.62	\$ 7.00	\$ 11.75	\$ 11.87	1.0 %	10.6
GROUPE CHAMPLAIN	\$ 3.00	\$ 3.90	\$ 2.45	\$ 2.60	\$ 2.65	1.9 %	-
GROUPE TRANS. GTC	\$ 12.88	\$ 14.87	\$ 10.25	\$ 11.75	\$ 12.00	2.1 %	20.7
GR. LA LAURENTIENNE	\$ 14.00	\$ 17.25	\$ 9.75	\$ 14.25	\$ 14.50	1.8 %	16.1
GR. PLASTI. MODERNE	\$ 4.00	\$ 7.25	\$ 3.35	\$ 6.00	\$ 5.63	-6.2 %	-
GUILLEVIN INTER.	\$ 6.00	\$ 8.75	\$ 2.50	\$ 7.62	\$ 8.25	8.3 %	16.2
GUILLEVIN INTER. bon	-	\$ 3.85	\$ 2.00	\$ 3.00	\$ 3.25	8.3 %	-
HEROUX	\$ 5.00	\$ 13.87	\$ 5.12	\$ 12.37	\$ 12.25	-1.0 %	31.4
HONCO	\$ 3.00	\$ 3.30	\$ 2.30	\$ 2.45	\$ 2.65	8.2 %	11.0
HUBBARD (TEINTURIERS)	\$ 5.00	\$ 6.50	\$ 2.15	\$ 2.35	\$ 2.30	-2.1 %	6.2
HYPOCRAT (ORDIN.)	\$ 3.20	\$ 4.88	\$ 2.50	\$ 2.86	\$ 2.86	0.0 %	40.9
IMASEC	\$ 34.50	\$ 39.50	\$ 30.37	\$ 35.12	\$ 36.50	3.9 %	21.1
IMPERTEX	\$ 2.00	\$ 2.00	\$ 1.35	\$ 1.50	\$ 1.50	0.0 %	-
IMPERTEX bon	-	\$ 1.05	\$ 0.55	\$ 0.56	\$ 0.56	0.0 %	-
INFORMATRIX 2000	\$ 4.00	\$ 4.60	\$ 3.10	\$ 3.90	\$ 3.90	0.0 %	-
INNOTECH AVIATION	\$ 5.00	\$ 7.00	\$ 3.85	\$ 4.30	\$ 4.45	3.5 %	29.7
INTERCAN (LOCATION)	\$ 5.00	\$ 6.75	\$ 4.50	\$ 6.50	\$ 6.25	-3.8 %	15.6
JEAN COUTU(PJC)	\$ 8.00	\$ 11.62	\$ 6.62	\$ 9.12	\$ 9.00	-1.3 %	18.4
J-M SAUCIER LTEE	\$ 4.50	\$ 4.65	\$ 4.55	\$ 4.60	\$ 4.60	0.0 %	-
KAUFEL (GROUPE) B	\$ 6.25	\$ 11.00	\$ 4.55	\$ 9.38	\$ 10.00	6.6 %	-
KAUFEL (GROUPE) bon	\$ 6.25	\$ 9.00	\$ 0.65	\$ 1.60	\$ 1.60	0.0 %	18.2
LAMBERT INT.	\$ 5.00	\$ 5.12	\$ 2.50	\$ 2.90	\$ 2.70	-6.9 %	-
LAPER. / VERREAULT	\$ 4.00	\$ 7.87	\$ 4.90	\$ 5.12	\$ 5.12	0.0 %	18.3
LEADER (MANUFACTURE)	\$ 3.00	\$ 4.00	\$ 2.00	\$ 2.40	\$ 2.40	0.0 %	-
LEPINE-CLOUTIER	\$ 2.50	\$ 2.75	\$ 1.50	\$ 1.70	\$ 1.75	2.9 %	10.9
LEROUX (ACIERS)	\$ 5.00	\$ 5.75	\$ 3.50	\$ 4.40	\$ 4.25	-3.4 %	8.7
LEVESQUE, BEAUBIEN	\$ 8.75	\$ 9.87	\$ 6.50	\$ 6.88	\$ 7.12	3.5 %	8.0
LGS (CONS.INF.)	\$ 3.75	\$ 4.75	\$ 3.00	\$ 3.20	\$ 3.15	-1.6 %	13.1
LGS (CONS.INF.) bon	-	\$ 2.30	\$ 0.70	\$ 1.10	\$ 1.10	0.0 %	-
LOGIBEC (GR.INF.)	\$ 2.00	\$ 6.50	\$ 0.31	\$ 4.50	\$ 4.50	0.0 %	-
LOGISTEC B	\$ 9.25	\$ 8.00	\$ 4.75	\$ 6.88	\$ 6.88	0.0 %	5.8
MAUFORT (RESS)	\$ 0.75	\$ 1.80	\$ 0.50	\$ 1.71	\$ 1.66	-2.9 %	-
MAUFORT (RESS) bon	-	\$ 0.54	\$ 0.01	\$ 0.26	\$ 0.20	-23.1 %	-
MCNEIL, MANTHA	\$ 6.88	\$ 7.75	\$ 5.00	\$ 5.87	\$ 5.63	-4.1 %	9.4
MEMOTEC DATA	\$ 10.50	\$ 32.75	\$ 9.00	\$ 30.50	\$ 31.87	4.5 %	26.1
METRO-RICHELIEU	\$ 6.00	\$ 13.25	\$ 6.12	\$ 9.50	\$ 9.62	1.3 %	16.6
MICRO TEMPUS	\$ 2.00	\$ 3.10	\$ 1.70	\$ 1.90	\$ 1.90	0.0 %	-
MICRO TEMPUS bon	-	\$ 2.35	\$ 0.50	\$ 0.62	\$ 0.70	12.9 %	-
MIRON	\$ 12.00	\$ 15.75	\$ 8.75	\$ 12.37	\$ 11.25	-9.1 %	5.1
MIRON bon	-	\$ 6.00	\$ 2.80	\$ 4.60	\$ 4.05	-12.0 %	-
MONT ST-SAUVEUR A	\$ 3.00	\$ 3.45	\$ 2.40	\$ 2.55	\$ 2.55	0.0 %	-
MONT ST-SAUVEUR bon	-	\$ 1.90	\$ 0.80	\$ 0.80	\$ 0.87	8.7 %	-
MONTCO	\$ 3.60	\$ 3.95	\$ 2.70	\$ 3.25	\$ 3.05	-6.2 %	-
MONTREAL TRUSTCO	\$ 12.00	\$ 16.50	\$ 11.50	\$ 14.87	\$ 15.50	4.2 %	14.6
MULTIDEV bon	-	\$ 0.70	\$ 0.40	\$ 0.45	\$ 0.42	-6.7 %	-
MULTIDEV IMM. A	\$ 3.00	\$ 2.60	\$ 1.70	\$ 2.05	\$ 2.05	0.0 %	18.6
MUX-LAB	\$ 3.00	\$ 9.87	\$ 2.90	\$ 4.45	\$ 4.35	-2.2 %	-
M-CORP	\$ 14.25	\$ 17.25	\$ 13.25	\$ 14.12	\$ 14.00	-0.8 %	18.7
NATIONAL PAGETTE	\$ 5.00	\$ 11.00	\$ 4.10	\$ 10.62	\$ 10.25	-3.5 %	-
NAUTILUS PLUS	\$ 3.00	\$ 2.95	\$ 1.70	\$ 1.80	\$ 1.75	-2.8 %	-
NAUTILUS PLUS bon	-	\$ 1.30	\$ 0.40	\$ 0.43	\$ 0.43	0.0 %	-
NESBITT, THOMPSON	\$ 18.25	\$ 17.50	\$ 12.00	\$ 14.50	\$ 14.62	0.8 %	9.6
NORMETAL (EXPL.)	\$ 0.90	\$ 1.00	\$ 0.30	\$ 0.45	\$ 0.48	6.7 %	-
NORMICK PERRON A	\$ 5.25	\$ 8.50	\$ 4.30	\$ 6.37	\$ 6.37	0.0 %	10.8
NOVERCO	\$ 12.75	\$ 14.87	\$ 11.87	\$ 12.25	\$ 12.12	-1.1 %	11.3
OGIVAR	\$ 3.25	\$ 7.50	\$ 3.50	\$ 4.90	\$ 4.75	-3.1 %	26.4
OLCO (LES PET.) A	\$ 4.50	\$ 4.15	\$ 2.65	\$ 3.05	\$ 3.15	3.3 %	18.5
OLCO (LES PET.) bon	-	\$ 0.95	\$ 0.40	\$ 0.40	\$ 0.50	25.0 %	-
PANTORAMA	\$ 5.50	\$ 5.87	\$ 4.20	\$ 4.30	\$ 4.35	1.2 %	12.8
PAUL MARTIN	\$ 5.00	\$ 5.25	\$ 3.90	\$ 4.70	\$ 4.35	-7.3 %	7.4
PEERLESS (TAPIS)	\$ 8.88	\$ 10.37	\$ 4.50	\$ 8.25	\$ 8.25	0.0 %	7.2
PERRY (STUDIO A.)	\$ 3.50	\$ 4.95	\$ 2.40	\$ 3.20	\$ 3.20	0.0 %	-
PERRY (STUDIO A.) bon	-	\$ 3.50	\$ 0.90	\$ 1.15	\$ 1.15	0.0 %	-
PLASTIBEC	\$ 3.00	\$ 4.25	\$ 2.50	\$ 2.91	\$ 2.85	-2.1 %	-
QUEBECOR bon	-	\$ 5.50	\$ 1.10	\$ 3.25	\$ 3.30	1.5 %	-
QUEBECOR A	\$ 14.25	\$ 21.25	\$ 13.12	\$ 18.75	\$ 18.50	-1.3 %	15.9
REPAP (ENT.)	\$ 12.50	\$ 19.37	\$ 12.50	\$ 15.87	\$ 16.62	4.7 %	23.1
RICHARD PICHE	\$ 3.00	\$ 3.95	\$ 2.20	\$ 3.20	\$ 3.20	0.0 %	-
RICHARD PICHE bon	-	\$ 0.75	\$ 0.20	\$ 0.37	\$ 0.45	21.6 %	-
ROBIN INTERN.	\$ 5.50	\$ 5.37	\$ 3.30	\$ 4.40	\$ 4.50	2.3 %	12.9
SATURNE DISQ	\$ 2.75	\$ 2.85	\$ 1.70	\$ 2.25	\$ 2.25	0.0 %	56.3
SATURNE DISQ bon	-	\$ 0.90	\$ 0.25	\$ 0.40	\$ 0.40	0.0 %	-
SHASPER (INDUST.)	\$ 5.50	\$ 5.63	\$ 4.15	\$ 4.35	\$ 4.20	-3.4 %	26.3
SHASPER (INDUST.) bon	-	\$ 1.75	\$ 0.75	\$ 0.75	\$ 0.75	0.0 %	-
SHERMAG	\$ 5.25	\$ 7.00	\$ 4.20	\$ 5.12	\$ 5.25	2.5 %	13.5
SHIRMAX (MODES)	\$ 5.00	\$ 5.25	\$ 2.00	\$ 2.25	\$ 2.00	-11.1 %	11.8
SIMARD BEAUDRY	\$ 4.50	\$ 6.75	\$ 3.60	\$ 4.60	\$ 4.50	-2.2 %	15.0
SIMON LEMAIRE	\$ 3.30	\$ 3.65	\$ 2.75	\$ 2.75	\$ 2.80	1.8 %	-
SNC (LE GROUPE) A	\$ 13.00	\$ 16.50	\$ 11.37	\$ 13.25	\$ 13.25	0.0 %	13.5
SOCANAV	\$ 5.00	\$ 7.62	\$ 4.85	\$ 6.75	\$ 6.50	-3.7 %	

Grand Prix de RFA

Piquet échappe à l'hécatombe

HOCKENHEIM, RFA (AFP) — Le Brésilien Nelson Piquet (Williams-Honda) aura été le grand bénéficiaire du Grand Prix de RFA, hier, sur le circuit d'Hockenheim. Non seulement il a remporté sa première victoire de la saison mais il s'est en plus installé en tête du championnat du monde où il compte maintenant quatre points d'avance sur son compatriote Ayrton Senna (Lotus-Honda), troisième en RFA, neuf sur son coéquipier le Britannique Nigel Mansell et 13 sur... le champion du monde, le Français Alain Prost (McLaren).

À Hockenheim hier, Piquet a en effet échappé à l'hécatombe. À la cascade d'abandons qui devait frapper les moteurs turbos. Et notamment ceux de ses grands adversaires, Mansell (26e tour) et surtout Alain Prost dominateur jusqu'à quatre tours de l'arrivée.

« C'était mon jour de chance aujourd'hui après tous les ennuis que j'ai eus pendant le week-end, a ajouté Piquet. J'ai eu cependant eu des problèmes en début de course, ma voiture s'étant mise à sauter sur la piste. Je me suis alors dit que finir troisième ne serait pas si mal. J'ai ensuite eu des problèmes de consommation d'essence. Mon indicateur électronique s'est en effet déréglé et

mes rencontres ces dernières semaines. Dès le 8e tour, Prost et sa McLaren s'étaient portés au commandement. Imprimant un rythme très rapide que seul Mansell (Williams-Honda) pouvait suivre avant de renoncer. Le Britannique éliminé, le champion du monde contrôlait la course avec près de 40 secondes d'avance sur Piquet. « Je connaissais des problèmes, dit ce dernier. Ma voiture sautait et la consommation me donnait des inquiétudes ».

Heureux atmosphériques

Piquet effectuera une belle remontée. Comblant son handicap tour après tour. « Ce n'est pas tellement Piquet qui attaquerait mais plutôt moi qui assurais, déclare Prost. Je comptais une telle avance, que je préférerais ne pas prendre de risque ». Mais, au 40e tour, la McLaren stoppait. Je n'ai pu pendant un moment être renseigné sur ma consommation qu'en demandant à mon box par radio. L'indicateur s'est ensuite remis à fonctionner. Prost a fait une bonne course, c'est vraiment dommage pour lui ».

Le Français avait retrouvé en RFA un moteur Porsche particulièrement performant grâce aux modifications apportées par les ingénieurs allemands après les problè-

Courroie d'alternateur cassée. Comme à Imola en Italie en avril dernier.

Pour le Brésilien, le succès était au rendez-vous. D'autant que derrière lui, le Suédois Stefan Johansson (2e), sur l'autre McLaren, terminait au ralenti, sur trois roues, pneu avant droit déchiré.

« J'ai eu les mêmes problèmes en course que pendant les derniers essais libres, ma voiture perdant de la vitesse dans les lignes droites, a raconté Johansson. Pour épargner la voiture, j'ai dû changer de vitesse très souvent. Mon moteur faisait aussi un bruit anormal, mais dans l'ensemble ma voiture s'est comportée de manière satisfaisante jusqu'à ce qu'un de mes pneus explose dans le dernier tour. Il m'a alors été très difficile de maintenir mon véhicule en ligne droite et de finir la course ».

Que le Brésilien Ayrton Senna (Lotus-Honda) n'ait jamais pu se mêler à la lutte, confronté à des ennuis de suspension électronique, et se contentant de la 3e place. Une consolation pour quelqu'un qui avouera à l'issue de la course.

« J'ai pensé abandonner ». Un abandon que les Benetton-Ford, les Ferrari, les Arrows, les Brabham et les Ligier n'avaient pas pu éviter. Au grand bonheur des moteurs atmosphériques.

Largement inférieurs en puissance, les *atmos* allaient récolter les places d'honneur. Avec les Tyrrell du Français Philippe Streiff (4e) et du Britannique Jonathan Palmer (5e) et la Lola de la nouvelle équipe française Larrousse-Calmels qui marquait le premier point en championnat du monde de Formule 1 de son histoire grâce à la 6e place de Philippe Alliot.

« Sur le moment j'ai essayé de comprendre ce qui s'était passé, a expliqué Prost. La déception est venue après. Je suis extrêmement déçu d'avoir été contraint à l'abandon à cause d'une rupture d'une courroie d'alternateur ».

« C'est la troisième fois qu'une telle mésaventure m'arrive cette année. Cette sacrée courroie m'a fait perdre un maximum de points en championnat du monde. Je suis d'autant plus déçu que j'estime que le moteur modifié des McLaren a retrouvé tout son potentiel et son efficacité de début de saison. Aujourd'hui (hier), nous sommes ainsi revenus au niveau des Williams et nous avons prouvé que nous étions meilleurs que les Honda. Il était très important ici en Allemagne, au pays de Porsche, de remonter les volontés. Mais nous ne sommes qu'à la mi-saison et tout peut encore arriver ».

Le Britannique David Russell a terminé au deuxième rang grâce à un excellent pointage de 66 en dernière ronde. L'Espagnol Severiano Ballesteros, vainqueur de cette épreuve l'an dernier, a terminé au septième rang avec une fiche de 277, 11 coups sous la normale.

Le Torontois Jerry Anderson, qui dominait à l'issue de la deuxième ronde grâce notamment à un trou d'un coup, a remis un deuxième coup consécutif de 75 et termine à 10 coups du vainqueur de l'épreuve.

Championnats canadiens de natation
Les Québécois se distinguent
Victor Davis mérite la Coupe Esso

CALGARY (PC) — Les nageurs du Québec se sont mis en évidence dans le cadre des championnats canadiens d'été de natation qui ont pris fin samedi à Calgary. Victor Davis, de Pointe-Claire, vainqueur du 200 mètres brasse, a été proclamé récipiendaire de la Coupe Esso en raison de son étincelante performance lors de sa victoire au 10 mètres brasse. Il avait arrêté le chrono à huit-dixièmes de seconde de la marque mondiale. Il succède à Alex Baumann, vainqueur ces trois dernières années.

Sophie Dufour, de Saint-Césaire, a pour sa part remporté son premier titre national, en sortant victorieuse du 800 mètres libre en 8:49.19, son meilleur temps à vie. Elle avait précédemment remporté la médaille de bronze sur 400 mètres libre. Elle participera aux Jeux Pan-Pacifique à Brisbane en compagnie de trois autres nageurs québécois, à compter du 3 août.

Patricia Noall, de Beaconsfield (5e en 8:56.57), et Miriam Ticktin, de Pointe-Claire (8e en 9:09.60), ont aussi fait les frais de la finale.

Victor Davis, Guylaine Cloutier et Patricia Noall seront aussi de la partie en sol australien, pour le Québec, avec Sophie Dufour.

Samedi, Guylaine Cloutier a dû se contenter d'une deuxième place au 200 mètres brasse, cédant la première marche du podium à Allison Higson qu'elle avait distancée au 100 mètres brasse. Higson a obtenu un temps de 2:33.36 contre une performance de 2:36.38 pour Cloutier.

Nathalie Giguère, de Charlesbourg (2:40.99), Isabelle Côté, de Montmagny (2:44.18), et Dominique Roussy, de Pointe-Claire (2:45.09), se sont classées respectivement 10e, 12e et 15e.

Le Tchèque Marcel Gery, qui a fui son pays en octobre dernier

pour s'entraîner avec le North York Athletic Club, de Toronto, a été le nageur le plus prolifique de ces titres nationaux, avec quatre médailles d'or. Samedi, il a gagné le 100 mètres papillon en 54.15 secondes, devant le favori et ex-champion Tom Ponting (54.71). Max Vidal (57.04) et Martin Girouard (57.78), de Ste-Foy, se sont taillés les 10e et 13e places.

Jane Kerr, d'Etobicoke, — tout comme Allison Higson — a remporté une troisième médaille d'or et sa sixième de la compétition, au 100 mètres papillon. Elle a gagné en 1:02.45, un centième de seconde seulement devant Andrea Nugent, de Calgary. Robin Ruggiero, de CAMO, s'est classée quatrième en 1:03.18 et Nadia Bertrand, de Ste-Foy, s'est classée septième en 1:04.42.

Le Québec a totalisé 12 médailles à ces championnats (4-6-2) et a inscrit le seul record canadien de la compétition, celui de Claude Lamy, de Ste-Foy, au 50 mètres libre.

Lamy, Robin Ruggiero et Manon Simard, de Brossard, (elle est native de Baie-Comeau) font partie de l'équipe nationale du Canada en vue des Pan-Am qui débutent la semaine prochaine à Indianapolis. Alain LeFebvre, du club SAMAK de Brossard, sera l'un des entraîneurs aux Pan-Am.

Quatre jeunes du Québec au Japon
Une autre jeune équipe canadienne, formée de nageurs de 17 ans et moins, a été nommée pour participer le 4 août à une compétition au Japon. Quatre des huit membres de l'équipe sont du Québec. Ils s'agit de Stéphane Hébert et Jean-Pierre Côté, de Ste-Foy, Marc Daoust et Jeff Caron, de Pointe-Claire. L'entraîneur Erik Kremer, de Beaconsfield, qui sera entraîneur en septembre à Montréal-Nord, sera du voyage également au pays du Soleil levant.

Tour de France

Victoire finale de Stephen Roche

PARIS (d'après AFP et AP) — L'Irlandais Stephen Roche (Carrera) qui fêtera ses 28 ans, le 28 novembre prochain, a remporté hier la 74e édition du Tour de France, devenant ainsi le premier Irlandais à réussir l'exploit dans l'histoire de la plus importante épreuve cycliste au monde.

Roche, qui avait déposé le maillot jaune de leader l'Espagnol Pedro Delgado, samedi à l'occasion du contre-la-montre de Dijon, n'a pas été inquiet au cours de la 25e et dernière étape de l'épreuve.

Celle-ci a vu la victoire-surprise du grimpeur américain Jeff Pierce (7 Eleven) qui se dégagea à quatre kilomètres environ de l'arrivée et qui résista ensuite à la poursuite de ses anciens compagnons d'échappée, notamment le Canadien Steve Bauer (2e).

Cette 25e étape disputée par un temps relativement clément n'a pas donné lieu à une course passionnante jusqu'à l'entrée du peloton dans Paris. En effet, au cours de cette étape, seule la lutte pour la conquête du maillot vert contribua à entretenir un certain suspense.

Toutefois, avec l'entrée dans Paris, la course s'anima sous l'impulsion de l'ancien champion de France Régis Clère. Mais malgré son obstination, Clère devait être repris à trois tours de l'arrivée. Jeff Pierce fut le dernier attaquant...

Des milliers de kilomètres de courage et de volonté séparèrent les collines irlandaises des Champs-Élysées franchis en vainqueur du Tour de France par Stephen Roche, le petit mécanicien de Dublin.

Le débit rapide dans un Français pimenté de mots d'argot soulignés par l'accent irlandais, le champion se raconte avec sa gentillesse naturelle: « Mes parents faisaient du vélo-tourisme, et le dimanche je roulais un peu dans les collines derrière la maison. Je ne savais pas qui était Eddy Merckx et j'avais à peine entendu parler du Tour de France ».

Il a 14 ans quand un ami lui propose de courir dans un club, les Orwell Wheelers. « Quelqu'un m'a offert un vieux cadre de vélo que j'ai repeint, un autre une paire de roues et cinquante boyaux crevés que j'ai réparés ».

Premiers entraînements en semaine, premières compétitions le week-end: « Je ne gagnais pas souvent, mais je savais que j'avais quelque chose ».

Ce coup de pédale, le dirigeant d'un club cycliste de la région parisienne en visite en Irlande le remarque. Mécanicien d'entretien dans une laiterie, Roche peut difficilement s'entraîner sérieusement, mais sa vie va basculer sur une décision.

Au soir du 10 février 1978, Stephen Roche quitte la laiterie où il



L'Irlandais Stephen Roche lève les bras en guise de victoire à la fin de la 25e et dernière étape de la 74e édition du Tour de France, sur les Champs Élysées à Paris.

travaille et Churchtown dans la banlieue sud de Dublin, pour la France où il arrive le lendemain. Le mécanicien a demandé un congé de six mois et, avec en poche 2,000 ff en liquide et 5,000 ff en chèques de voyage, vient rouler avec les cyclistes de l'Athletic Club de Boulogne Billancourt, près de Paris.

« Je me suis étonné moi-même en venant en France. Je n'avais jamais quitté la maison, mes parents et mes cinq frères et sœurs », raconte Stephen. Son père, Lawrence Roche, ne s'oppose pas à son choix. « Il savait que j'avais un métier et que je pouvais retourner à l'usine si ça ne marchait pas ».

Après six mois en France, et une victoire dans Paris-Roubaix amateurs, il décide de ne pas rentrer. « J'ai demandé un autre congé de six mois à l'usine, car je pensais pouvoir aller plus loin ». Effectivement, l'année suivante, il passe professionnel au sein de l'équipe Peugeot. Il participe aux Jeux olympiques de Moscou, mais il est malade et fait de la figuration.

Sa première grande victoire, c'est Paris-Nice en 1981, à l'âge de 21 ans. Tout le monde voit alors en lui un futur grand champion, mais contre-performances, malchance, blessures l'empêchent de parvenir vraiment au sommet. Troisième au Tour de France en 1985, il n'oc-

cupe que la 48e place l'an dernier

géné par une blessure au genou.

L'année 1987 tiendra toutes les

promesses. Tour de Romandie,

Giro — en dépit des querelles au

sein de son équipe Carrera — et...

le Tour de France, dont il était au

départ le principal favori. Mais la

74e Grande Boucle restera dans

l'histoire comme l'un des tours les

plus disputés.

Il conquiert le maillot jaune des

épaules du vainqueur de l'impor-

toyable Mont-Ventoux, Jean-Fran-

çois Bernard qui perd le Tour ce

jour-là. Mais le lendemain, Pedro

Delgado lui reprend à l'Alpe d'

Huez. Roche n'abandonne pas et

tint bon au prix d'un effort surhu-

main dans la montée vers La Pla-

gne où il s'écroule sous un masque

à oxygène. Une descente infernale

lui permet de grappiller des secon-

des précieuses sur son rival espa-

gnol qu'il terrasse au contre-la-

montre de Dijon.

« Je sais me faire mal à la

gueule », dit-il. Dix secondes de pé-

nalisation infligées très sévère-

ment pour un ravitaillement inter-

dit l'ont mis en colère, le dossard

fétiche numéro 51 porté par Del-

gado après plusieurs vainqueurs

du Tour de France l'ont fait dou-

ter. Mais à Dijon, après avoir em-

brassé la médaille de la Vierge

qu'il porte autour du cou, il a as-

suré sa victoire, qu'il partage avec

l'ami des mauvais jours, son mé-

canicien lillois, Patrick Valcke.



En remportant le GP de RFA hier, le Brésilien Nelson Piquet s'est installé en tête du championnat du monde, détenant 4 points d'avance sur son compatriote Ayrton Senna.

La pluie retarde la compétition

Okamoto domine l'Omnium Buick

EDISON TOWNSHIP, New Jersey (PC) — La quatrième ronde de l'Omnium de golf féminin des États-Unis, qui devait avoir lieu hier, a été annulée en raison d'une pluie torrentielle et sera reprise aujourd'hui alors que la meneuse, la Japonaise Ayako Okamoto, qui devançait Laura Davies par un coup, effectuera son premier coup de départ à 14 h 30.

Hier, le jeu a été interrompu par un orage durant 80 minutes à 13 h 05, mais aucune des meneuses n'avait encore entrepris le dernier parcours sur le terrain du country club de Plainfield.

Frank Hannigan, le directeur exécutif de la USGA, a déclaré que le départ le plus rapide pour la reprise du jeu hier aurait pu être donné à 15 h 30, mais que certains trous seraient encore inondés. Les trappes de sable étaient également pleines d'eau et le reste du parcours n'était pas dans un état pour disputer la dernière ronde d'un des tournois importants pour le grand chelem du golf féminin.

« Les meneuses n'auraient pas pu entreprendre la dernière ronde avant 17 h 30 et n'auraient ainsi pas pu terminer ce quatrième parcours, a dit Hannigan. Dans un tel cas, nous ne voulons pas entreprendre une ronde si toutes les golfeuses ne sont pas en mesure de la compléter ».

Seulement 40 des 69 golfeuses participant à cette dernière ronde avaient entrepris le quatrième parcours. Hannigan a ajouté que les golfeuses sur le terrain au moment de l'interruption reprendront le jeu au même endroit aujourd'hui.

Coles gagne à Turnberry

TURNBERRY, Écosse (AP) — Neil Coles a fait fi d'une remontée impressionnante du Néo-Zélandais Bob Charles pour remporter le premier Omnium britannique de golf senior, hier, donnant ainsi à l'Angleterre sa deuxième victoire à cet événement prestigieux en huit jours.

Coles se joint ainsi au Britannique Nick Faldo à titre de gagnant de l'épreuve britannique, après avoir remis la normale sur le 18e vert de la quatrième ronde pour devancer Charles par un coup.

Faldo avait remporté l'Omnium britannique dimanche dernier sur le parcours de Muirfield.

Âgé de 52 ans, Coles a survécu à des conditions pluvieuses pour remettre un compte final de 73, trois coups de plus que la normale, pour conclure le championnat avec un combiné de 279, un coup sous la normale.

Charles, qui a retrouvé sa touche magique sur les verts après une troisième ronde désastreuse, s'est hissé parmi le groupe des meneurs en ins-

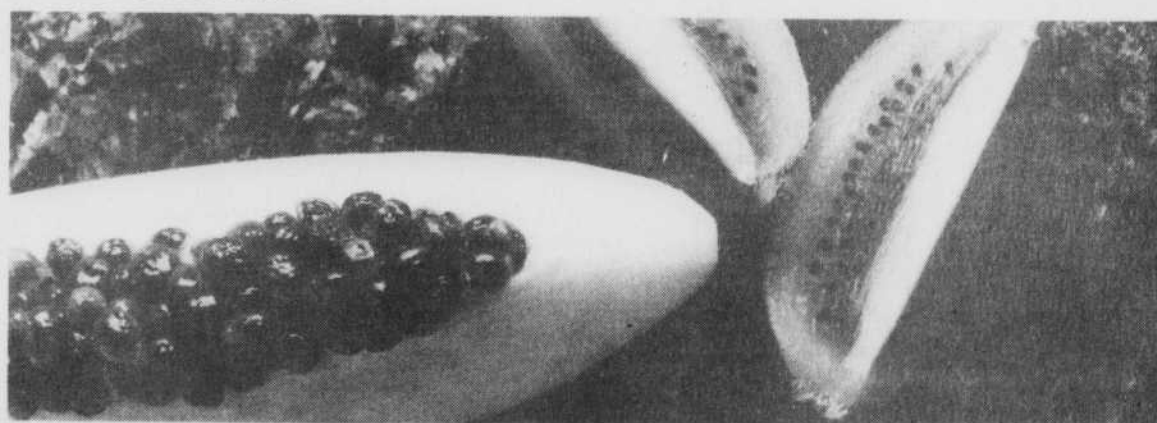
crivant trois birdies au cours de trois des quatre derniers trous.

Brand remporte l'Omnium des Pays-Bas

HILVERSUM, Pays-Bas (AP) — L'Écossais Gordon Brand junior a remporté l'Omnium des Pays-Bas par la marge d'un coup hier, grâce à une dernière ronde de 69 coups. Brand a ainsi empoché la première bourse de \$48,000 en remettant sa dernière carte de trois coups sous la normale. L'Écossais a réussi cinq birdies et deux bogues.



BONNES CHAUSSURES



BONNE BOUFFE



BONNE FORME

LA PARTICIPATION,
ÇA PERFECTIONNE!

PARTICIPATION

SPORTS



Les Expos ont déjà attiré plus de 1 million de spectateurs au Stade olympique

Un 3e jeu blanc en 4 départs pour Youmans



RICHARD MILO

(PC) — Les Expos ont franchi le cap du million de spectateurs en défaisant les Reds de Cincinnati 6-0 devant 37,989 personnes, hier après-midi.

Floyd Youmans (8-4) a réussi son troisième jeu blanc en quatre départs tandis que le receveur Jeff Reed (194) a produit quatre points. Il a claqué son premier circuit dans la Ligue nationale en plus de frapper un ballon sacrifice.

« J'essaie d'être plus agressif au bâton depuis quelque temps », a-t-il révélé après avoir expliqué qu'il cherchait uniquement à faire contact lorsqu'il a expédié la balle dans les gradins du champ droit, à la sixième.

Tim Raines (9e) et Tim Wallach (14e) ont également frappé des circuits contre Bill Gullickson (10-7), l'ex-lanceur des Expos. Gully a déjà accordé 28 circuits en 136 manches. En revanche, il n'a pas été bien appuyé, hier. Le troisième-but Nick Esasky a commis une erreur coûteuse quand les Expos ont marqué quatre points, à la sixième.

Il n'en fallait pas davantage pour permettre à Youmans de compléter la rencontre. Il a limité les Reds à six coups sûrs en plus d'obtenir sept retraits au bâton pour blanchir les Reds. 'Yo' en avait fait autant contre les Astros de Houston, le 7 juillet, et

les Braves d'Atlanta, le 16 juillet.

« Je lance de la même façon à la différence que je ne suis plus blessé (au dos). La clé: je n'ai pas tiré de l'arrière sur les frappeurs », a-t-il révélé.

En l'emportant, les Expos ont terminé leur séjour à domicile avec une fiche de 8-3. Quand aux Reds, ils ont subi une défaite d'autant plus amère qu'ils ont perdu les services de l'arrêt-court Barry Larkin. Il s'est tordu le genou gauche lors d'une collision avec le voltigeur de centre Dave Collins.

De plus, Buddy Bell a été expulsé du match pour avoir contesté une décision de l'arbitre du premier-but, Bob Davidson, à la sixième. Il s'agissait du dernier match de la saison entre les Expos et les Reds. Les deux équipes ont remporté six victoires.

Ballon sacrifice

Reed a donné l'avance aux Expos, 1-0, en frappant un ballon sacrifice, à la deuxième. Il a frappé la balle vers Collins, le voltigeur de centre, pour produire son neuvième point de la saison.

À la troisième, Raines a expédié une offrande de Gullickson par-dessus la clôture du champ gauche pour porter le compte 2-0. Il avait un compte de trois balles et une prise.

À la sixième, les Expos ont pris l'avance, 6-0, en claquant deux autres circuits contre 'Gully'. Wallach (14e) a amorcé l'attaque en frappant un circuit en solo, puis Reed a frappé un circuit de trois points. Il a expédié la balle dans les gradins du champ droit à la suite d'un simple de Hubie Brooks et de l'erreur d'Esasky sur un roulant d'Andres Galarraga.

Les Expos ont franchi le cap du million en attirant 37,989 personnes, hier après-midi. Ils ont attiré 1,001,099 personnes en 52 programmes. L'an dernier, les Expos avaient touché le million à leur 68e programme local. Ils ont enregistré une

affluence moyenne de 24,306 personnes au cours de leur séjour de 11 matchs à domicile.

Joe Hesketh a remporté sa première victoire dans le baseball majeur depuis le 28 juin, contre les Pirates de Pittsburgh, en contribuant à la victoire du Jacksonville (AA) contre Orlando, 16-3, samedi. Il a alloué six coups sûrs, un but sur balles et deux points lors des six premières manches. Il a effectué 60 lancers. Le voltigeur Larry Walker a claqué son 19e circuit. A West Palm Beach (A), Charlie Lea a réalisé sa meilleure sortie dans la défaite contre Port Charlotte, 5-1. Il n'a donné qu'un coup sûr et un but sur balles en six manches. Il a effectué 65 lancers.

Casey Candaele a réussi son premier match de quatre coups sûrs lorsque les Expos ont battu les Reds 4-3, en 12 manches, samedi. Il avait frappé trois coups sûrs dans au moins dix matchs.

Tim Raines n'a manqué que deux matchs depuis qu'il a rejoint les Expos, le 2 mai. C'est le catalyseur des Expos », a affirmé Bill Bergesch, le directeur général des Reds. Bergesch est rentré à Cincinnati, samedi matin, à la demande de la propriétaire, Marge Schott. Quelques joueurs des Reds auraient participé à une rixe dans un bar de New York lors de leur séjour dans la métropole américaine.

Les Expos ont congé aujourd'hui. Ils entreprendront une série de trois matchs contre les Cubs de Chicago au Wrigley Field, demain. Bob Sebra (6-10) sera opposé à Rick Sutcliffe (14-4), mardi (14 h 20). Bryn Smith

(6-4) se mesurera à Greg Maddux (6-8), mercredi (14 h 20) et Neal Heaton (11-4) affrontera Bob Tewksbury (0-2), jeudi (16 h 05). Le dossier de Sebra s'établit à 1-2 en trois départs contre les Cubs. Il a battu Maddux 4-2, le 18 avril, perdu contre Jamie Moyer, 6-4, le 24 avril, et contre Maddux, 1-0, le 1er juillet. Sa moyenne de points mérités s'élève à 2.45 en 22 manches. Quant à Sutcliffe, il a remporté la victoire à son seul départ, battant Floyd Youmans, 7-0, le 17 avril. Il a accordé quatre coups sûrs en neuf manches.

Une dizaine de journalistes ont pris part, hier matin, à un exercice au bâton au Stade olympique. Aucune balle n'a franchi la clôture même si Ron Piché, le lanceur de pratique, a multiplié les changements de vitesse. Pierre Vidal, le directeur des relations publiques, et Richard Griffin, un des publicitaires des Expos, ont fait partie du groupe.

Mitch Webster et Vance Law n'ont pas entrepris la rencontre... comme samedi. Ils n'ont obtenu congé puisque Buck Rodgers a dû les utiliser au cours du match de 12 manches. Au total, le gérant a fait appel à 19 joueurs. Le receveur Mike Fitzgerald était le dernier frappeur disponible lorsqu'il s'est amené comme frappeur suppléant. Il aurait utilisé Neal Heaton si les Expos n'avaient pas marqué, à la 12e. Rodgers a été expulsé pour la première fois de la saison, samedi. Il a crié son désaccord lorsque l'arbitre du premier but, Greg Bonin, a fermé les yeux sur un élan de Bo Diaz, à la neuvième.

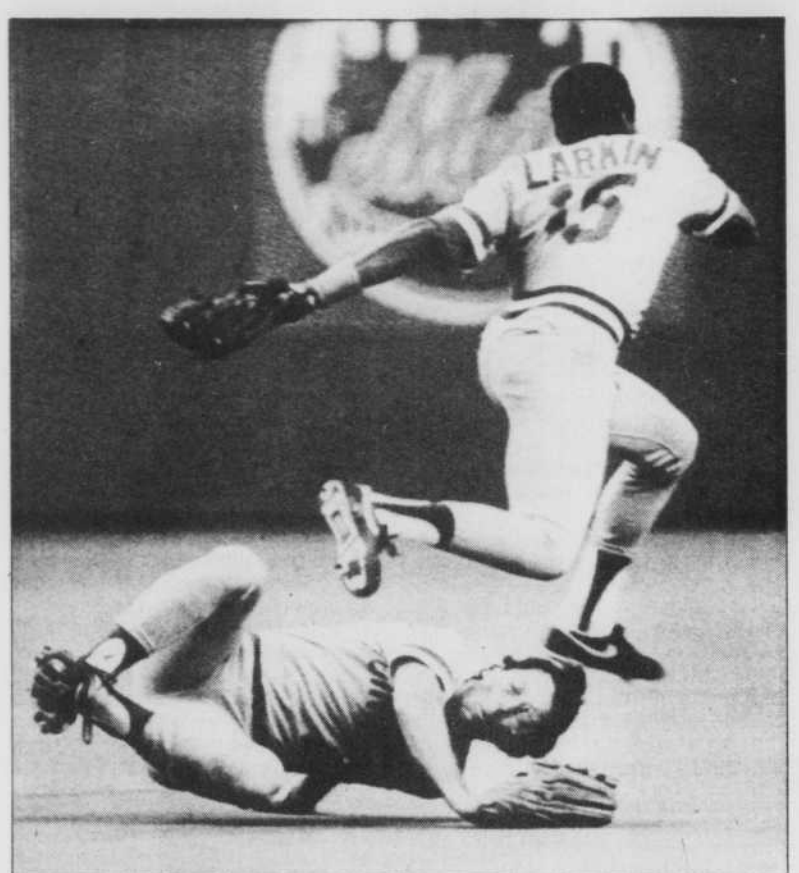


Photo CP

En essayant d'attraper un ballon frappé par Jeff Reed, à la deuxième manche, l'arrêt-court Barry Larkin, des Reds, s'est tordu le genou gauche lorsqu'il est entré en collision avec son coéquipier du champ centre, Dave Collins.

REDS		Samedi		EXPOS	
ab	p	cs	pp	ab	p
Larkin ac	4	0	0	Candaele cd	6
Bell 3b	4	0	0	Wingham cc	2
EDavis cc	4	0	1	Webster cd	3
Parker cd	5	0	0	Raines cg	6
ONeill cg	4	1	1	Wallach 3b	5
Francis l	0	0	0	Brooks ac	6
TJones fs	2	0	0	Galarraga 1b	4
Blandm l	0	0	0	Foley 2b	2
BDiaz r	5	0	0	Nichols cc	2
Esasky 1b	3	0	1	McClure l	0
RMurphy l	0	0	0	McGiffen l	0
FWilliams l	0	0	0	Fitzgerald fs	1
Collins cg	2	0	1	Reed r	5
Stillwell 2b	4	1	1	Martinez l	1
RRobins l	1	0	1	Engle fs	1
Francis 1b	1	1	1	Parrett l	0

Totalux 38 3 7 3 Totalux 46 4 15 4

Cincinnati 001 100 010 000-3

Montréal 100 000 110 001-4

Un retrait quand le point gagnant a été compté.

Point victorieux — Fitzgerald (2).

E—Stillwell, Esasky, DJ—Cincinnati 1, Montréal 3.

LSB—Cincinnati 5, Montréal 14, 2B—Wallach, O'Neill, Candaele, Esasky, C—Francisco (3), Wallach (13), BV—EDavis (35), Raines (30), Wallach (6), S—Martinez, Robinson, Stillwell.

Cincinnati		ML		CS		P		PM		BB		RB	
ab	p	cs	pp	ab	p	cs	pp	ab	p	cs	pp	ab	p
RRobinson	6	4	1	1	1	2							
RMurphy	2	3	2	1	1	1	0						
FWilliams	1	1	3	2	1	1	0						
Francis	2	3	0	0	0	0	0						
Blandm P.3-2	1	1	3	4	1	2	1						
Montréal													
Martinez	7	4	2	2	2	2	2						
Parrett	2	1	1	1	0	2							
Burke	1	1	3	2	0	0	1						
McClure	1	3	0	0	0	1	0						
McGiffen G.2-1	1	1	3	0	0	0	2						
Atteints—Larkin par Martinez, Galarraga par FWilliams.													
D—3:53. A—30,113.													

Reds		Hier		Expos	
ab	p	cs	pp	ab	p
Larkin ac	1	0	0	Candaele cd	4
DChepc 2b	3	0	2	Foley 2b	4
Collins cc	4	0	0	Raines cg	4
Bell 3b	3	0	1	Wallach 3b	4
Francis 1b	1	0	0	Brooks ac	4
Parker cd	4	0	0	Galarraga 1b	4
ONeill cg	3	0	0	Wingham cc	3
Scherrer l	0	0	0	Reed l	2
McClure fs	1	0	0	Youmans l	3
Esasky 1b	3	0	1		
McGriff r	3	0	2		
Stillwell 2b	3	0	0		
Gullickson l	2	0	0		
TJones cg	1	0	0		
Totalux	32	0	6	Totalux	32

Cincinnati 000 000 000-0

Montréal 011 004 00x-6

Point victorieux — Reed (2).

E—Stillwell, Esasky, DJ—Cincinnati 1, Montréal 1.

LSB—Cincinnati 5, Montréal 3, 2B—Foley, Esasky, C—Raines (9), Wallach (14), Reed (1), BV—Winningham (19), BS—Reed.

Cincinnati		ML		CS		P		PM		BB		RB	
ab	p	cs	pp	ab	p	cs	pp	ab	p	cs	pp	ab	p
Gullickson P.10-7	6	8	6	3	0	3							
Scherrer	2	1	0	0	0	0							
Montréal													
Youmans G.8-4	9	6	0	0	0	7							
D—2:32. A—37,989.													

ROBERVAL (PC) — L'Argentin Claudio Plitt est demeuré le roi du lac Saint-Jean. Devant une foule enthousiaste de plus de 15,000 spectateurs hier, malgré un temps pluvieux, l'athlète de 32 ans a remporté pour une troisième année consécutive l'épuisante épreuve aller-retour du Piérouagami (64 kilomètres), avec un chrono de 17 heures, 46 minutes, 41 secondes.

Son éternel rival, Philip Rush, de la Nouvelle-Zélande, a dû se contenter encore une fois de la deuxième place, à cinq minutes (17 heures, 51 minutes, 08 secondes) du roi Plitt, alors que Irene Van Der Laan, de la Hollande, prenait la troisième place en établissant une nouvelle marque féminine en 18 heures, 15 minutes, 26 secondes. C'est elle d'ailleurs qui détenait l'ancien record de l'aller-retour, un temps de 19 heures, 05 minutes, 42 secondes, réalisé l'an dernier.

À noter que seuls les temps ont changé quelque peu cette année au

lac Saint-Jean, les trois premières positions demeurant exactement les mêmes que l'an dernier. Christine Cossette a terminé au quatrième rang.

En pleine forme

En aucun temps, sauf peut-être pour quelques heures sur l'aller Roberval-Péribonka, dans la nuit de samedi à dimanche, la victoire de l'Argentin n'aura été menacée. Plitt la savourait d'ailleurs à pleine dent.

« J'étais bien préparé et jamais, au cours des jours qui ont précédé la traversée, je n'ai douté de ma victoire d'aujourd'hui (hier). Il me fallait remporter cette troisième victoire d'affilée. Elle a peut-être été plus difficile que l'an dernier, compte tenu des conditions du lac, c'est pour quoi je la savoure davantage », disait d'abord confier le sympathique athlète, en regagnant la terre ferme.

« Je pense que le fait de ne pas avoir participé à la traversée du lac Memphrémagog, la semaine dernière, m'a aidé beaucoup à me mieux préparer pour le lac Saint-Jean », devait-il conclure, en rendant hommage à son principal rival, Philip Rush.

Ce dernier semblait d'ailleurs un peu plus épuisé que d'habitude et surtout très déçu de la tournure des événements.

« Au moment où j'ai pris la tête, entre Roberval et Péribonka, j'aurais dû accélérer mon rythme pour accentuer un peu mon avance. C'est peut-être là que j'ai commis une erreur. Je pense toutefois que c'est au retour que j'ai raté ma véritable chance de rattrapper Claudio. Je me suis senti dévier quelque peu vers la droite, à cause d'une forte vague, ce qui m'a empêché d'effectuer le sprint que je prévoyais ».

« Pour le moment je vais me reposer et je penserai un peu plus tard si je reviendrai au lac Saint-Jean l'an prochain », notait alors Rush.

Fraîche comme une rose Pour sa part, Irene Van Der Laan est rentrée à Roberval fraîche comme une rose, un peu comme si



Photo CP

La nageuse hollandaise Irene Van Der Laan a établi hier une nouvelle marque féminine en franchissant l'aller-retour en 18 heures 15 minutes et 26 secondes.

elle venait de compléter une épreuve de quelques kilomètres à peine.

« La seule petite difficulté que j'ai rencontrée, ce sont les vagues. Le lac était agité aujourd'hui (hier), et en n'ayant pas les bras tellement longs, j'ai éprouvé beaucoup de difficultés à travailler à l'aise », soulignait la gentille Hollandaise, qui se propose bien d'être de retour au lac Saint-Jean, l'an prochain ».

Christine Cossette, de Chicoutimi, qui revenait à la compétition après une année sabbatique, a terminé en quatrième place, en 19 heures, 01 minute, 44 secondes, tandis que Nathalie Patenaude, de Shawinigan-Sud, à sa toute première présence à l'aller-retour du lac Saint-Jean, a terminé

courageusement en 9 heures, 50 minutes, 55 secondes.

Quant à l'Égyptien Mohamed Aly Yassen, il a été retiré très tôt du Piérouagami et ce après seulement deux heures, 55 minutes de travail.

Chez les amateurs Aymn Saad victorieux

ROBERVAL (PC) — La foule attendait le favori, Sylvain Hébert, de Chicoutimi, comme vainqueur de la traversée simple du lac Saint-Jean entre Péribonka et Roberval. L'Égyptien de 22 ans, Aymn Saad, devait toutefois déjouer les plans d'un peu tout le monde en remportant cette épreuve amateur, en arrêtant le chrono à 9 heures, 43 secondes.

Quant à Sylvain Hébert, qui menait la course depuis Péribonka, il a dû être retiré des eaux du Piérouagami alors qu'il était à peine à un mille du point d'arrivée, étant victime d'épuisement.

Saad, pour sa part, savourait sa victoire et tentait d'expliquer tant bien que mal (il n'est pas tellement familier avec la langue de Shakespeare, ni avec celle de Molière) les difficultés rencontrées sur un lac Saint-Jean agité.

« J'en étais à ma première présence au lac Saint-Jean et j'ai trouvé l'expérience difficile. Mais je tenais tellement à réaliser cet exploit que j'ai oublié bien des fatigues en cours de route », devait mentionner le jeune Égyptien, avant de quitter le quai de Roberval pour la salle de massage.

Annie Grandisson, de Chicoutimi, a terminé deuxième en 9 heures, 04 minutes, 25 secondes, une minute exactement devant l'une des deux jumelles Hunt, Carol, de l'Angleterre.

Les Jeux olympiques auront lieu à Séoul ou n'auront pas lieu (Samaranch)

MOSCOU (AFP) — Les Jeux olympiques de 1988 « auront lieu à Séoul ou n'auront pas lieu », a affirmé hier à Moscou le président du Comité international olympique

(CIO), M. Juan Antonio Samaranch. M. Samaranch était interrogé au cours d'une conférence de presse sur les propositions formulées le mois dernier d'organiser les Jeux dans les

deux Berlin s'ils ne pouvaient avoir lieu à Séoul. D'autres villes se sont aussi portées candidates.

Évoquant le problème posé par la situation intérieure en Corée du Sud, M. Samaranch a exprimé l'espoir que « les propositions faites par les autorités pour démocratiser » le régime contribuent à détendre la situation intérieure en Corée du Sud. « Du point de vue de l'organisation des Jeux, tout marche parfaitement. L'organisation sera parfaite », a-t-il dit, et « la sécurité sera complète ».

De passage à Moscou après une visite en Mongolie, le président du CIO a vivement espéré que la Corée du Nord accepterait la dernière offre qui lui a été faite le 14 et 15 juillet par le CIO. Celui-ci a proposé que la Corée du Nord accueille la totalité du 100 km cycliste messieurs, le volley-ball féminin, le tennis de table, le tir à l'arc, et un groupe éliminatoire de football.

M. Samaranch a également précisé « qu'aucune restriction à la libre circulation de la famille olympique entre les deux Corée ne saurait être acceptée », précisant que les représentants des médias accrédités faisaient partie de la famille olympique.

Le CIO enverra les invitations officielles à participer aux JO le 17 septembre. Les comités olympiques nationaux auront ensuite quatre mois, jusqu'au 17 janvier, pour répondre. L'URSS n'a pas encore annoncé sa participation mais, selon une source sûre, une importante délégation soviétique a quitté Moscou hier pour Séoul, ce qui témoigne de l'intérêt de l'URSS pour ces Jeux.

BASEBALL

Ligue nationale		Welch (9-6), 20 h 10		Milwaukee 7, Oakland 4 New York 5, Chicago 2	
Vendredi		Ligue américaine		Aujourd'hui	
Montréal 3, Cincinnati 2 Philadelphia 11, Atlanta 5 New York 5-7, Houston 2-4 Pittsburgh 3, San Diego 2 Chicago 6, Los Angeles 4 San Francisco 4, St. Louis 3		Vendredi		Chicago, DeLeon (5-9) à Detroit, Tanana (9-7), 19 h 35 Boston, Sellers (3-3) à Toronto, Clancy (10-6), 19 h 35 Milwaukee, Wegman (8-9) au Texas, Witt (4-5), 20 h 35 California, McCaskill (2-2) à Oakland, Stewart (12-7), 22 h 35 Minnesota, Viola (10-6) à Seattle, Langston (11-9), 22 h 35	
Samedi		Samedi			
Montréal 4, Cincinnati 3 Houston 7, New York 5 Los Angeles 7, Chicago 2 Atlanta 2, Philadelphia 1 San Francisco 5, St. Louis 4 Pittsburgh 9, San Diego 3		Hier			
Montréal 6, Cincinnati 0 Houston 5, New York 2 Philadelphia 7, Atlanta 3 San Francisco 6, St. Louis 3 (1er match) San Diego 7, Pittsburgh 4 Los Angeles 7, Chicago 6		Hier			
Aujourd'hui		Aujourd'hui			
San Francisco, Downs (8-6) à Los Angeles,		Kansas City 4, Baltimore 0			